

Université Cheikh-Anta-Diop - Dakar
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Département de Géographie

ORGANISATION VILLAGEOISE ET GESTION DES TERROIRS

L'EXEMPLE DE BEMBOU

Mémoire de Maîtrise de Géographie

Présenté par
Bakary KEÏTA

Sous la Direction de Alioune BA
(Département Géographie)

et de Jean BOULET
(ORSTOM)

Année universitaire
1995-1996

Programme Sénégal Oriental
Institut Français de Recherche Scientifique
pour le Développement en Coopération
(ORSTOM)

DÉDICACE

Je dédie ce travail :

- A la mémoire de mon père, que la terre lui soit légère. Amen !
- A ma mère, que Dieu lui accorde longue vie
- A ma femme, madame Kéïta née Fanta NDIAYE
- A mes enfants, Salimata et Mouhamadou El Bachir KEÏTA.
- A tous mes parents

REMERCIEMENTS

Ce travail a pu être mené grâce au conseil et à l'aide de nombreuses personnes. C'est une grande joie pour moi de leur exprimer ma reconnaissance. Je m'excuse de ne pouvoir citer tous ceux qui, de près ou de loin m'ont apporté leurs conseils et soutien moraux, pédagogiques et matériels.

- Ma reconnaissance va en premier lieu au personnel du Programme Sénégal Oriental qui m'a accueilli chaleureusement dans ce vaste programme d'étude et à travers lui l'ORSTOM pour sa contribution financière.
- Ma gratitude va naturellement à Monsieur Alioune BA, un encadreur modèle par sa disponibilité, son dévouement et ses connaissances.
- A Monsieur Jean BOULET qui m'a beaucoup aidé en m'initiant aux techniques de levé de terrain, de photo interprétation et d'enquêtes. Je n'oublie pas les conversations enrichissantes que j'ai eues avec lui. Veuillez bien trouver ici le témoignage de ma profonde gratitude.
- Mes remerciements s'adressent aussi à l'ensemble du corps professoral des départements d'histoire et de géographie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar pour leur enseignement.
- A mes condisciples étudiants du programme Sénégal Oriental : Bocar NDIAYE, Thierino NDIAYE, Alphouseynou COLY, Ousmane NDIAYE, Ibrahima NDIAYE et Ousmane GUÈYE. Je garderai un excellent souvenir de nos discussions communes et de notre travail d'équipe.
- A ma logeuse Siramory CAMARA, pour son appui moral et matériel. Qu'elle veuille trouver ici, l'expression de ma reconnaissance.
- Au chef de village de Bembou, Mamadou DANFAKHA, pour son accueil chaleureux.
- A tous les habitants de Bembou, en particulier, Alpha DOUCOURÉ et Seyni DANFAKHA. Je garde un excellent souvenir de mes deux séjours sur le terrain, de l'accueil amical et de l'aide que tous m'ont apporté.

PROBLÉMATIQUE

Ce travail d'étude et de recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche initié et piloté par l'ORSTOM et le département de géographie en vue de la réalisation d'un système d'information géographique (SIG) sur la dynamique des milieux et des activités de la région du Sénégal oriental.

Cette région couvre une superficie de 59 602 km² soit environ 30 % de la superficie totale du pays. C'est la plus vaste région du pays. Mais, elle est la moins peuplée avec 6 % seulement de la population nationale. Son peuplement est clairsemé avec des densités de population de 6,5 habitants/km².

Elle est marquée par la diversité de ses paysages, résultat des conditions écologiques variées et d'une population très composite. Cela se traduit par une richesse extraordinaire de la gamme de civilisations agraires.

Cette région est cependant mal connue. C'est pour mieux la connaître que ce programme de recherche est initié. Cette année, il intéresse surtout la zone de Kédougou, la plus enclavée de toute la région.

C'est pour contribuer à la connaissance de cette partie du pays que nous avons choisi comme thème d'étude "organisation villageoise et gestion des terroirs : l'exemple de Bembou".

Il s'agit donc d'une problématique qui veut améliorer les connaissances sur les sociétés rurales de cette région périphérique soumise aux contraintes de l'éloignement.

Ici, l'approche "gestion du terroir" concerne l'étude du fonctionnement et de l'évolution des systèmes de production et l'analyse des rapports entre l'homme et l'espace. L'unité d'étude étant le terroir villageois.

Il est défini par SAUTTER et PELISSIER comme "la portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence"⁰. Cela explique clairement le cadre de notre monographie de village.

- Une aire géographique circonscrite de façon plus au moins précise, et dont la carte donnera une image exhaustive.
- Une communauté villageoise présentant une consistance suffisante pour se distinguer des communautés voisines et pour entretenir un ensemble de rapports particuliers avec son terroir.

"Le terroir est un niveau d'organisation dans lequel les fonctions de production, de consommation et sociale coïncident et sont très solidaires"¹. Il combine des éléments physiques, biologiques et humains.

Le terroir villageois de Bembou se situe dans l'arrondissement de Saraya qui fait

⁰ SAUTTER (G) et PELISSIER (P) - Pour un atlas des terroirs africains - in : L'homme. Janvier-avril 1964, pp. 56-72.

¹ BA (C) : Stratégies traditionnelles et modernes d'utilisation de l'espace en Afrique tropicale (Cours de maîtrise en année universitaire 1995-1996).

partie du département de Kédougou. Il semble que la population est à la fois très pauvre, en cours d'évolution sur le plan des structures sociales et cherche dans les activités d'appoint (orpailage, chasse, cueillette, pêche) un complément de ressources.

L'entretien rapide avec quelques habitants laisse apparaître les atouts et les contraintes suivants :

- Atouts :**
- une certaine disponibilité en terres cultivables ;
 - une pluviométrie suffisante ;
 - des potentialités forestières et des pâturages naturels ;
 - des ressources cynégétiques.

- Contraintes :**
- des maladies endémiques (paludisme, trypanosomiase) ;
 - un bas niveau technique (outils de production) ;
 - de possibles problèmes d'érosion ;
 - une qualité modeste du sol.

Pour surmonter ces contraintes, la population de Bembou a dû s'organiser pour gérer son cadre de vie et de travail.

La gestion du terroir est donc le résultat de la combinaison de trois composantes :

- un milieu physique (contraignant),
- un milieu humain (marqué par la pauvreté),
- une injection de techniques d'exploitation.

Elle sera examinée ainsi que les problèmes qui en découlent. Il s'agit de mener une étude précise sur la communauté villageoise de Bembou et sur son environnement. Autrement dit, d'analyser de façon très fine les pratiques et stratégies déployées par ces paysans pour se nourrir et se reproduire.

Nous essaierons de voir comment cette société villageoise agit sur son espace et quel succès elle enregistre : autosuffisance alimentaire, production excédentaire ou déficitaire, compléments économiques provenant de l'exploitation ancestrale de l'or, de l'élevage, de la cueillette et de la chasse.

INTRODUCTION

Les campagnes du Sénégal sont pauvres dans leur écrasante majorité. Les paysans ont des ressources limitées. Les pratiques traditionnelles de mise en valeur des terroirs sont, peut-être, devenues inadéquates.

Des efforts sont actuellement faits pour augmenter la production agricole en améliorant les techniques et les conditions agricoles. Mais la compréhension de l'agriculture et des conditions socio-économiques du milieu paysan sont toujours mal connues. Ce qui explique que les projets de développement agricole soient presque toujours et partout des échecs. La méconnaissance entraînant la répétition des mêmes erreurs.

Il y a donc un déficit de connaissance à combler : les dirigeants et les spécialistes du développement rural ont besoin d'informations sûres sur les conditions sociologiques et économiques dans les campagnes.

Les monographies villageoises semblent, dans ce domaine, incontournables. L'étude du terroir de Bembou que nous présentons ici, s'inscrit dans ce cadre.

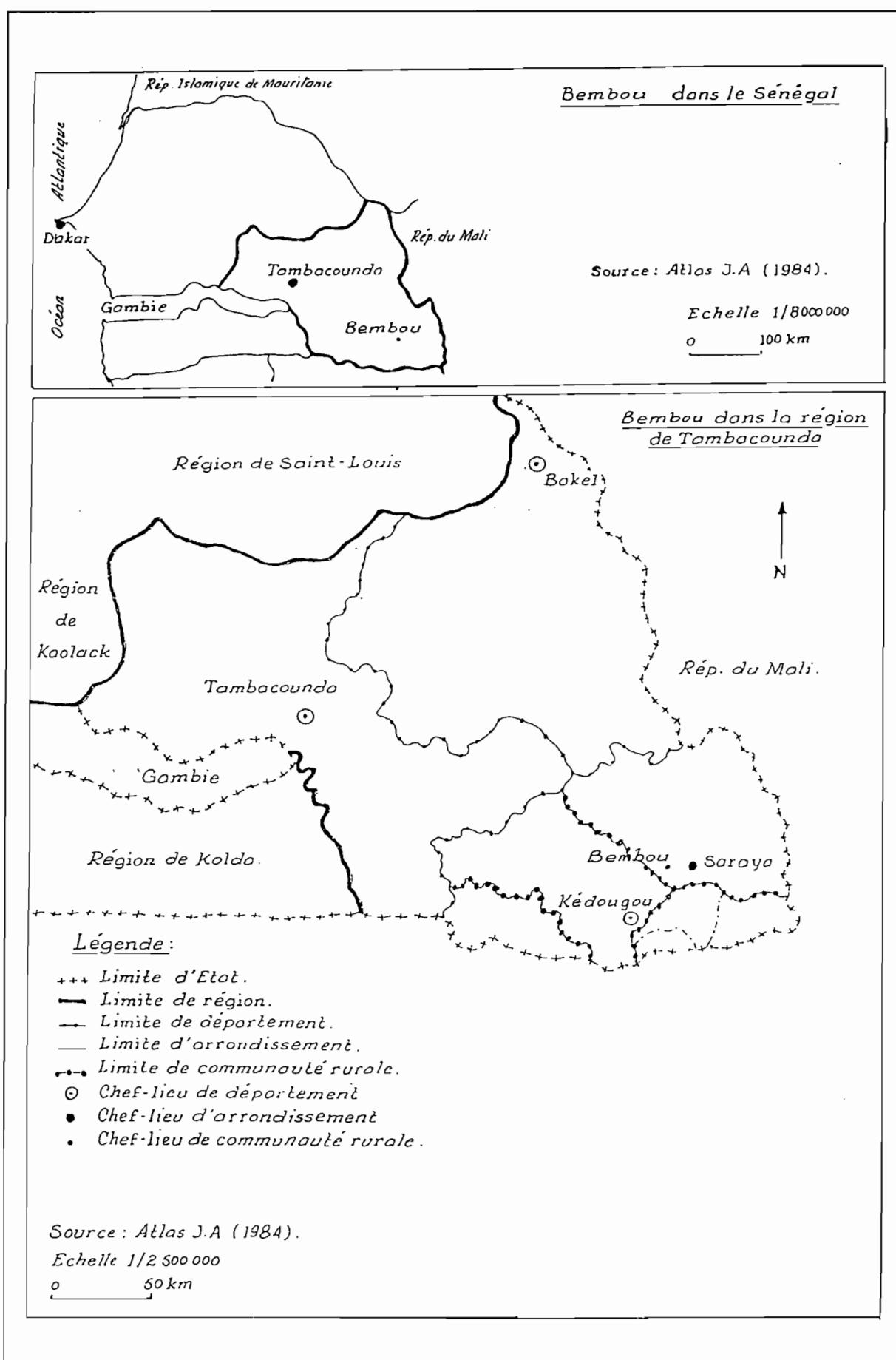
Bembou est un village de 876 habitants. Nous avons déjà précisé sa situation antérieurement (voir aussi carte 1). Ce terroir est une unité fonctionnelle d'organisation et d'exploitation de l'espace. Si les limites posent parfois quelques problèmes, le village et son environnement apparaissent clairement sur les photos aériennes.

Une analyse précise et aussi exhaustive que possible des modes d'occupation et d'utilisation de l'espace nous permettra d'identifier les structures d'un système en fonctionnement et en évolution. Ce système agraire se compose de nombreux éléments en constante interaction : homme, techniques, facteurs de production, idéologie, etc.

L'étude est divisée en deux grandes parties :

- Dans la première partie seront analysées les conditions physiques et sociologiques. Ici, nous verrons l'historique du village, l'habitat, le contexte socioculturel et les fondements naturels de l'activité paysanne.
- Dans la seconde, on s'efforcera de présenter le système foncier, les systèmes de production et toutes les activités complémentaires qui concourent à la vie du village. Il s'agit de présenter la répartition du travail, les techniques agricoles (manuelles ou attelées) les plantes cultivées. Mais surtout d'établir :
 - la structure actuelle du terroir ;
 - la dynamique de l'occupation du terroir ;
 - l'organisation du pastoralisme ;
 - l'organisation de l'agriculture ;
 - l'organisation des activités complémentaires.

Carte 1 : Carte de situation du village de Bembou



PREMIÈRE PARTIE :
PRÉSENTATION DU CADRE DE L'ÉTUDE

CHAPITRE 1 : CONTENU HISTORIQUE, DÉMOGRAPHIQUE ET HABITAT

1.1. LE VILLAGE DE BEMBOU

1.1.1. Situation et site du village

1.1.1.1. Site

Le village de Bembou est bâti sur le versant d'une colline (voir coupe toposéquence) qui le domine au sud. C'est un site de versant de la vallée appelée par les habitants bankrokoti. Cette dernière se trouve à 500 m au nord du village.

Le village a changé de site suite au développement de la lèpre à une date indéterminée. L'ancien site se trouve à 500 m à l'ouest du village au sud de la piste qui mène à Madina. Il était identique à l'actuel, seule différence le versant de la colline était de dimension plus modeste.

1.1.1.2. Situation géographique

Le terroir villageois de Bembou se trouve dans l'arrondissement de Saraya qui fait partie du département de Kédougou. Il se situe à 42 km au nord-est de cette dernière localité. Il occupe une position de carrefour à l'embranchement de la route dite des crêtes (Khosanto-Tambacounda) et de celle de Saraya-Falémé sur un axe routier bitumé depuis 1987.

C'est donc un village désenclavé, depuis l'ouverture de la route bitumée Dialakoto-Kédougou. Le terroir occupe une position excentrique dans le bassin versant de la Gambie. Il se trouve presque sur la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Gambie et de la Falémé. Il est drainé par un chevelu hydrographique dense. Des pistes, parfaitement visibles sur les photographies aériennes, le relient aux villages environnants de Kossanto, Madina, Dioufafoundou...

Bembou est au centre du territoire qu'il exploite. Le village (latitude 12° 50'ouest, longitude 11° 52' 30" nord) est au cœur du "pays malinké" caractérisé par :

- des reliefs tabulaires cuirassés sur substratum birrimien ;
- un taux d'occupation du sol relativement faible ;
- une densité de population comprise entre 3 et 6 habitants/km² ;
- un peuplement très largement dominé par les malinké.

1.1.2. Historique du village

L'essentiel de l'histoire de Bembou nous a été retracé par Toumbi Camara (ancien esclave) et Djali Bambo Diabakhhaté (griot) faisant tous deux office de griots auprès du chef de village et par ce dernier lui-même, Mamadou Danfakha. Mady Danfakha, conseiller du village et Ibrahima Doucouré, président des parents d'élèves, nous ont également aidé. Ils ont tous fait preuve d'une très grande ouverture d'esprit pour nos investigations.

Vu l'ancienneté du village, ils ne disposent que d'informations très limitées concernant les événements qui ont marqué la fondation et le peuplement de celui-ci.

La tradition orale nous éclaire assez difficilement sur le début des mouvements de population et sur les différentes phases et leur implantation actuelle dans le village.

Nous avons confronté leurs propos avec les documents écrits sur la zone où se trouve le village.

Bembou a été créé vers le milieu du XVème siècle par un chasseur du nom de Salouma Danfakha. En effet, l'endroit où se trouvait le village a été le point de rencontre entre celui-ci et Khouma Niama Danfakha, un de ses cousins. Grands chasseurs devant l'éternel, ils se sont croisés sur l'ancien site du village. Ils avaient remarqué la richesse en baobabs et en cours d'eau du terroir actuel de Bembou. Ensemble, ils se décidèrent de créer un village en ce lieu. Ils habitaient à Diossokhondo qui était un hameau de culture dans l'ancien royaume du Dentilia. Salouma fut le premier à construire des huttes et à amener sa famille. Ensuite, vint Khouma Niama avec les siens. L'endroit fut baptisé Bendougou qui signifie lieu de rencontre entre deux individus en malinké. Bembou vient de la transformation de ce nom.

En définitive, les habitants du village se disent originaires de l'ancien empire du Mali, plus précisément de l'ex-province de Kita située au sud de l'actuelle région de Kayes (République du Mali).

Ces versions semblent confirmer la thèse de LETICHE (F) et VIEL (F) qui soulignent que "les premiers malinké seraient arrivés au milieu du XIIIème siècle à la suite d'Amari Songo, lieutenant de Soundjata, peuplant le Sirimana, le Béléougou et le Niokolo"². Certains auteurs comme BALDÉ M.B.³, invoquent comme raison à l'installation de ces malinké, la proximité des régions aurifères du Bambouk et du Galam.

Dans cette mouvance, Bembou a été fondé par le clan Danfakha. Si l'origine clanique des habitants est différente, leur longue cohabitation a tissé entre eux de multiples liens de parenté. Ce sont les familles des anciens fondateurs qui dominent. On trouve également des assimilés (Diakhanké d'origine) et des gens de caste.

Le peuplement s'est effectué en deux vagues principales :

- La première fut marquée par l'arrivée des familles Danfakha, fondatrices du village, en compagnie de leurs griots (les Diabakhaté) de leurs esclaves (les Camara) et de leurs cordonniers et forgerons (les Diawara, les Kondjira, les Samouraï). Tous ces clans sont liés depuis longtemps.
- La deuxième vague fut alimentée par l'arrivée des familles Cissokho, Fofana, Kéïta, Doucouré, Coulibaly.

Tous ces clans viennent de la zone de Kita au Mali actuel. Leur origine commune et les liens de parenté expliquent la solidarité sociale du village, par ailleurs, fortement hiérarchisé avec des nobles au sommet de la pyramide sociale et les

² LETICHE (F) et VIEL (F), 1995, Construction territoriale, Peuplement, appropriation et représentation. Exemples villageois dans la région de Kédougou, p. 23.

³ Cité par LETICHE (F) et VIEL (F), p. 23

descendants d'esclaves au bas de l'échelle.

1.2. ASPECTS HUMAINS : CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Deux points seront développés dans cette section :

- la structure de la population ;
- les migrations.

1.2.1. La structure de la population

1.2.1.1. Composition ethnique et religieuse

L'ensemble de la population de Bembou est malinké. Les quelques familles de souche Diakhanké sont totalement assimilées. D'ailleurs, ces deux ethnies sont apparentées et constituent l'écrasante majorité de la population dans cette zone. Dans son cours de première année sur l'Afrique occidentale Jean-François RICHARD⁴ classe les Diakhanké parmi le groupe manding du nord. En définitive, tous les Diakhanké parlent malinké.

Sur le plan religieux, l'Islam est la seule religion pratiquée. Mais nous avons pu remarquer que la pratique de cette religion est marquée par un fort syncrétisme. Beaucoup de gens restent attachés à leurs pratiques mystiques traditionnelles. L'entretien et la fréquentation du bois sacré villageois en est une preuve, on le consulte au début de chaque saison des pluies et pendant les moments difficiles.

1.2.1.2. Répartition de la population par âge : extrême jeunesse de la population

Etant dans l'impossibilité de faire le dénombrement exhaustif de l'ensemble du village, compte tenu des contraintes de temps, nous avons demandé au chef de village le registre des impôts de 1995. Ensuite, nous nous sommes rendus à la sous-préfecture de Saraya pour consulter les registres de 1993 et 1994, pour avoir une idée de l'évolution. Les résultats se trouvent dans le tableau 1. La population est extrêmement jeune puisque les enfants présentent 56.2 % de la population en 1995.

1.2.1.3. Répartition par sexe : un sex-ratio favorable aux femmes

Le village de Bembou compte 876 habitants répartis comme suit : 45.5 % de sexe masculin et 54.5 % de sexe féminin. On remarque sur le tableau suivant la forte augmentation des hommes et la stabilité des femmes. Ceci s'explique par le fait qu'il y ait une faible émigration des hommes.

⁴ RICHARD (J.F). Cours de première année "l'Afrique occidentale" 1989.

Tableau 1 : La population de Bembou de 1993 à 1995

Années	Imposables		Enfants		Exemptés		Total	Nombre de concessions
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes		
1993	136	173	220	265	30	29	853	61
1994	148	170	224	268	26	34	871	62
1995	150	174	221	271	28	32	876	62

Source : Dépouillement des registres d'impôt (sous-préfecture de Saraya)

1.2.2. Les mouvements migratoires

Nos enquêtes nous ont permis de relever que le village de Bembou connaît de faibles mouvements de population. L'exode rural touche surtout les hommes qui partent à la recherche d'un hypothétique emploi vers les centres urbains de la région (Kédougou et surtout Tambacounda).

L'autre catégorie de migrants est représentée par les élèves (douze) et quelques personnes (deux) travaillant en France.

Globalement donc, les motifs de ces absences sont les études et la recherche de travail rémunéré.

Cette faiblesse de l'exode rural s'explique peut être par l'importance des terres cultivables et l'activité liée à l'orpaillage.

L'autre aspect des mouvements migratoires à Bembou c'est l'immigration alimentée par les "saisonniers" qui viennent y passer l'hivernage. Ce sont dans la majeure partie des cas des Maliens et des Guinéens. Par exemple, cette année, il y a sept (7) "saisonniers" au village dont quatre maliens, deux Sénégalais et un Guinéen. Ces mouvements durent juste le temps d'une saison agricole. Un des Guinéens s'est marié sur place avec une jeune fille de Bembou. Ce qui laisse supposer qu'il se fixera dans le village. Il tient une modeste boutique dans sa case.

1.3. L'HABITAT

1.3.1. Morphologie du village

Comme l'illustre la figure 1, le village de Bembou s'est développé autour d'une place, centre de la vie sociale. Au milieu de cette place se trouve un baobab et une sorte de bâtiment bas couvert et ouvert sur les côtés où s'abritent les habitants pour se reposer et discuter. On l'appelle improprement dans le village un "mirador". Ils servent de lieu de palabre et de fête.

L'habitat est groupé. Ce groupement est compact, c'est-à-dire que les maisons sont très proches les unes des autres. C'est un village tas. Les maisons sont entassées sans ordre apparent sur un espace restreint. Des ruelles étroites entourent cet amas de maisons et s'y insinuent en zigzaguant. Ce type de village est

caractéristique de l'habitat malinké traditionnel.

Le village se présente à l'extérieur comme un ensemble compact et qui, selon les villageois, devait en faciliter la défense lors des conflits fréquents qu'ils avaient avec leurs voisins peuls.

Ici, on ne peut pas parler de quartier. Bembou offre la physionomie d'un village de cultivateurs avec ses maisons de banco regroupées en concessions serrées et quelques habitations en briques couvertes en tôle ondulées.

Il s'agit donc d'un habitat concentré, facteur et image de la solidarité malinké. En effet, l'habitat morcelé crée moins de solidarité dans l'espace.

1.3.2. L'aspect des concessions

Ici, la concession comprend plusieurs constructions destinées aux parents et membres de la famille. Elle est entourée par une clôture en bambou et en rônier. (voir figure 2).

A l'intérieur de la concession, les cases sont groupées autour d'une cour centrale dont l'étendue diminue avec l'extension de la famille et l'apparition de nouvelles constructions. Chaque homme marié possède une case qu'il partage avec sa femme. Les jeunes célibataires occupent une chambre unique. Certaines femmes mariées ont leur propre grenier auxiliaire. Le chef de famille dispose de plusieurs greniers : un grand pour le sorgho et d'autres plus petits pour les autres denrées.

Le bétail est attaché dans un petit enclos. Il y a de petits poulaillers.

Schéma 1 : Le schéma du village de Bembou

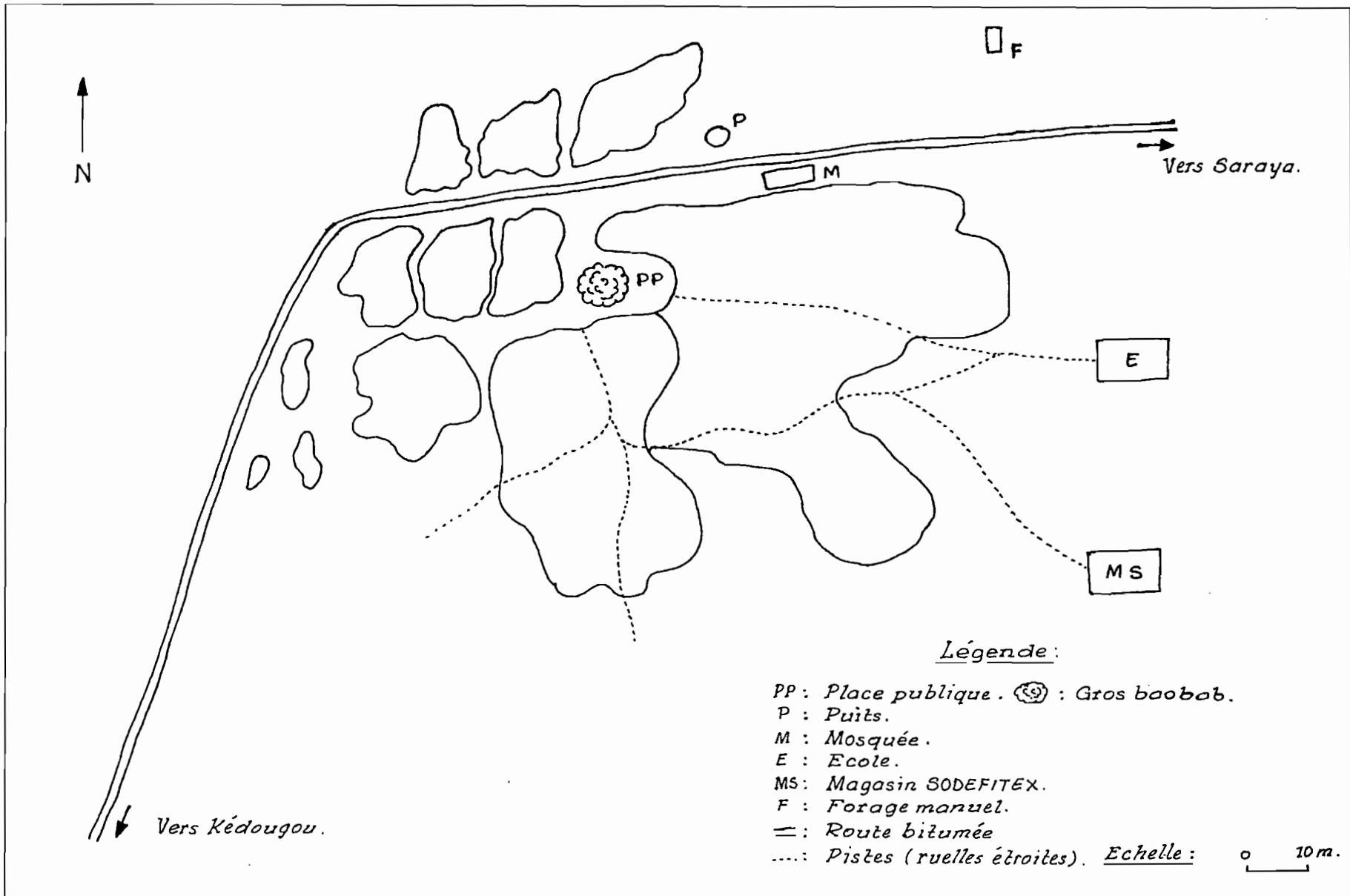
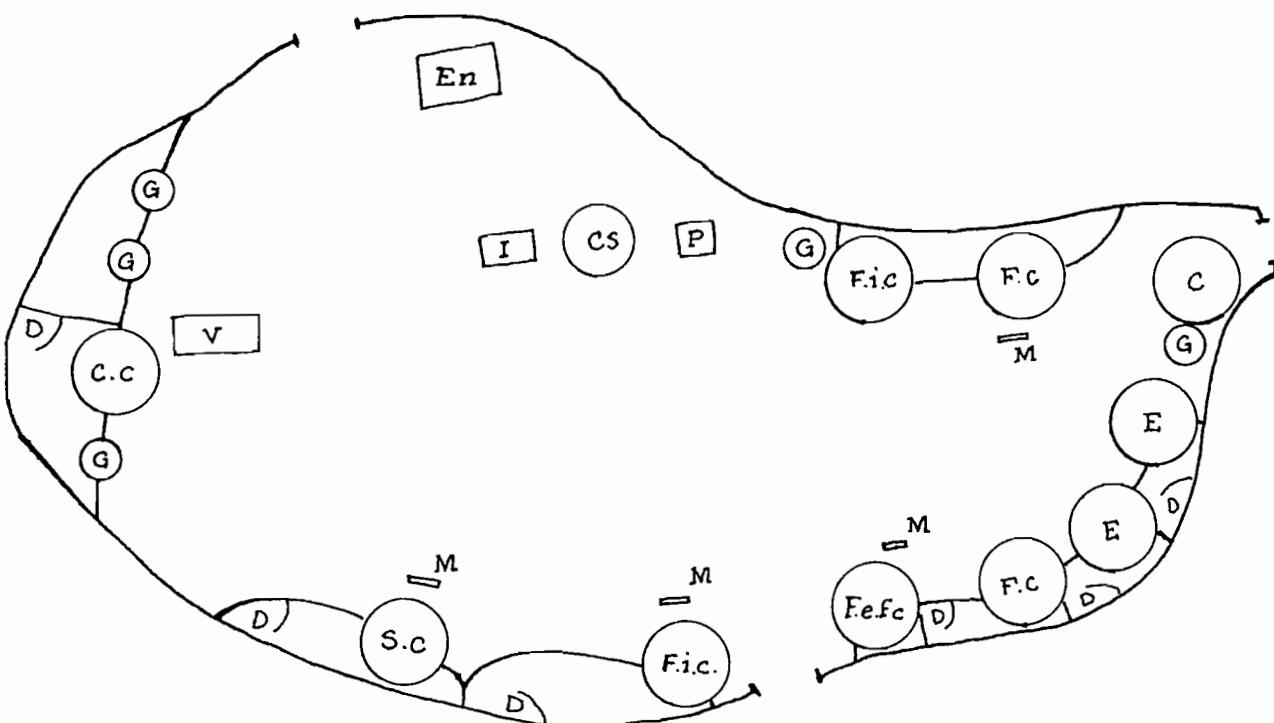


Schéma 2 :

Le schéma de la concession du chef de village de Bembou



Légende:

C.c: Chambre du chef de carré.

F.c: Case du frère du chef de carré.

Fic: Case du fils marié du chef de carré.

Fefc Case de la femme du frère de carré.

S.c: Case de la sœur du chef de carré.

E : Cases pour les étrangers .

c : Case pour les célibataires.

D : Toilettes.

G : Greniers.

P : Poulailler.

En: Enclos pour le bétail.

I : Installation pour ustensiles de cuisine.

CS: Cuisine.

V: Véranda.

M: Petits miradors.

Echelle: 0 1m.

1.3.3. Description des cases

Les cases, serrées les unes contre les autres, sont soit de briques crues, soit de banco (terre argileuse + paille + eau). Les constructions sont faites par les hommes. Les cases sont protégées par un crépis (banco + bouse de vaches). Ce travail, fait par les femmes, était autrefois enrichi de décos. Des branches de bambou et de rônier supportent les toits de chaume des cases rondes ou forment l'armature des terrasses en torchis de vastes maisons rectangulaires qui sont le plus souvent pourvues de véranda.

1.3.4. Un mobilier sommaire à l'intérieur des cases

Dans les chambres, on trouve un mobilier sommaire : des lits en bambou, quelques bancs en rônier, un hamac pour les vieux. C'est tout.

L'eau de boisson est gardée dans des canaris installés dans la chambre à coucher des femmes. De petits greniers en banco hermétiquement fermés par des couvercles (également en banco) se trouvent dans les chambres. Ils servent à garder les nourritures destinées à une longue conservation (les dernières à être consommées, juste avant la période de soudure) mais aussi des semences de sorgho et d'arachide.

1.3.5. Les accessoires

Tout le matériel agricole est rangé en bon ordre dans un coin de la concession près de la case du chef de famille. Les cordes et les chambres à air cousues servant à puiser l'eau sont rangées sur une sorte de auvent extérieur devant la cuisine située elle, à l'autre extrémité de la cour. La cuisine est commune à toutes les épouses qui l'utilisent à tour de rôle.

Les ustensiles de cuisine sont rangés le jour sur l'auvent déjà mentionné. La nuit, ils sont rentrés dans la cuisine.

Au total, toutes les constructions, à quelques exceptions près, sont faites en matériaux locaux. L'habitat reflète l'extrême pauvreté dans laquelle vivent les habitants de Bembou. Nous essaierons de comprendre les raisons de cette misère.

CHAPITRE 2 : ORGANISATION VILLAGEOISE ET ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

La société paysanne traditionnelle de Bembou est une société structurée et hiérarchisée. Son mode de fonctionnement est commandé par de nombreuses institutions, à fonction bien définie et complémentaire. Elles concourent toutes à l'harmonisation de la collectivité villageoise, c'est-à-dire au renforcement et au maintien des moyens de contrôle humain.

Comment les villageois de Benibou s'organisent-ils pour assurer à la fois leurs productions économiques et leur reproduction sociale ? Pour cette étude, nous nous sommes inspirés de la synthèse du rapport de stage de CISSOKHO (M) et de NGOM (A)⁵ dans le village de Koughané. Ils ont fait une excellente analyse sociologique sur l'éthnie soninké très proche socioculturellement des malinké.

2.1. LES STRUCTURES SOCIALES ET LES STRUCTURES SOCIOPOLITIQUES

2.1.1. Les structures sociales

2.1.1.1. la famille

Elle est étendue, élargie comme presque partout au Sénégal. Cet élargissement est dû au fait que tous les frères vivent dans la même concession que leur père ou frère ainé, c'est-à-dire le chef de carré. Ainsi, elle réunit dans cette enceinte les descendants, les collatéraux (cf. schéma concession).

Les plus âgés sont honorés et respectés d'où le rôle de direction qu'ils assument dans la société : c'est la gérontocratie.

Cet entassement dans la concession paternelle ne va, bien sûr, pas sans conséquence sur l'habitat évoqué.

Par ailleurs, cette institution a des rôles bien définis dans l'organisation sociale et économique et c'est ainsi que nous distinguerons :

- La fonction sociale : le rôle essentiel de la famille est de sauvegarder la cohésion, l'unité, la conservation des descendants d'un groupe bien défini. Elle joue en quelque sorte, le rôle d'identification de l'individu par rapport au village : elle détermine les autres types d'alliances (mariage).
- La fonction économique : là encore, nous retrouvons l'importance de la famille en milieu malinké, notamment, dans les relations. Si un membre de la famille n'a pas les moyens nécessaires pour assurer ses besoins immédiats, il est pris en charge par les autres membres de la collectivité familiale, autrement dit, celle-ci est obligée de venir en aide à n'importe quel membre, même si ce dernier est ingrat envers elle. Une femme divorcée est toujours prise en charge par sa famille paternelle.

⁵ CISSOKHO (M) et NGOM (A). Etude sociologique dans le village de Koughané: Rapport de synthèse. 50 p.

Partant de ces exemples, nous voyons clairement que la famille constitue un soutien sûr pour ses membres, car veillant au bien être général de ses composantes.

C'est dans ce sens que Jean-Claude ROUVEYRAN écrit: "les foyers n'ont pas une existence autonome sur le plan culturel, social et économique, ils sont fondus dans la famille étendue, dans laquelle ils mènent une existence "pâteuse" ; ils reçoivent d'elle des modèles de comportement, les directives concernant l'orientation des cultures et l'utilisation du potentiel familial de main-d'oeuvre, en échange, une sécurité psychologique et matérielle leur est accordée par le groupe"⁶.

Par ailleurs, la famille dans son organisation assigne à chaque individu un rôle bien déterminé. A la tête, nous avons un rôle d'autorité, de direction qui est dévolu aux anciens. Les adultes, étant les forces de production, ont la responsabilité économique. Étant le courroie de transmission entre les vieux et les jeunes, ils définissent les modalités d'exécution des ordres venant des anciens. Les jeunes également force de production apparaissent comme de simples exécutants sans responsabilité.

Les femmes mariées font la cuisine à tour de rôle. Elles sont plus considérées que les filles et les jeunes hommes célibataires. Sur le plan économique, leur rôle revêt une certaine importance dans la mesure où en cas de difficultés éprouvées par leurs maris, elles peuvent souvent leur venir en aide en puisant dans leur épargne (petit bétail).

Ceci est le mode de fonctionnement traditionnel, mais depuis quelques décennies, on note des transformations disons plutôt des évolutions internes qui consistent en une certaine distanciation des liens familiaux. Cela apparaît à travers l'individualisation croissante des champs de culture de rente (arachide, coton) par exemple.

2.1.1.2. La parenté au village et le mariage

Les types d'alliances les plus répandus dans le village de Bembou sont l'endogamie au sein de la famille et l'endogamie de caste.

A l'heure actuelle, vu le respect accordé à la tradition, les mariages ne peuvent se faire qu'entre membres de la même caste. L'endogamie au sein de la famille est presque générale à Bembou. Les mariages entre cousins et cousines sont recherchés car, selon les villageois, ils renforcent la parenté.

Le type de résidence est la patrilocalité, c'est-à-dire que la femme vit avec son mari dans la concession de ce dernier.

Quant aux appellations, elles montrent le degré de parenté des membres du groupe. C'est la parenté classificatoire. Ainsi, "Fa" désigne le père ou l'oncle paternel. Pour désigner que le père est plus ou moins âgé que l'oncle paternel on fait suivre d'un adjectif "kumbo" plus âgé, "domani" moins âgé.

L'oncle maternel "brin", terme un peu vague que l'on peut employer pour d'autres personnes avec qui on a des liens intimes.

⁶ ROUVEYRAN (J.C), 1972 - La logique des agricultures de transition. Edition GP Moissonneuse et Laros, Paris. p. 43.

D'autres attitudes, qui rentrent dans le cadre des relations parentales (parenté à plaisanterie) reconnaissent droit et obligation, notamment, l'obligation de plaisanter parfois même d'insulter. Par exemple, entre une femme mariée et son beau-frère.

2.1.1.3. Les enfants

Les épouses aiment avoir beaucoup d'enfants. Et elles souhaitent avoir plus de garçons que de filles. C'est sur eux qu'elles comptent pendant leur vieillesse. Il y a aussi le phénomène du taux élevé de mortalité infantile.

L'éducation des enfants commence dès l'enfance, elle se déroule au sein de la famille. Elle varie selon les sexes. Les garçons, vers l'âge de quatre (4) ans sont pris en charge par leurs frères qui, dès ce moment, commencent à leur inculquer les règles de la vie en liaison avec leur sexe. D'autre part, les filles sont prises en charge par leurs soeurs et leurs mères. Seulement ici, l'accent est mis sur les travaux féminins, cuisine et entretien de la maison. Sidiki CAMARA soutient qu'"elle est considérée comme une petite femme et elle est intégrée en tant que telle"⁷.

Le village y joue une part qui n'est pas négligeable. A certain âge, l'éducation dépasse le cadre familial. En effet, les enfants ayant atteint un certain âge sont circoncis, opération qui marque pour eux le passage de l'enfance à l'âge adulte. C'est là que commence l'apprentissage de la vie en société, car c'est une "association" qui forge en chacun de ses membres, le sens de la communauté et à ce niveau se créent des liens profonds et durables de solidarité qui sont la base de l'organisation sociale malinké à Bembou comme ailleurs.

2.1.1.4. Relation entre les membres de la famille

Les relations entre jeunes et adultes sont des relations d'autorité. Les jeunes doivent le respect aux adultes et leur obéissent généralement. Cependant, il y a un rapprochement préférentiel de la part des jeunes vers les adultes "voyageurs" plutôt que vers ceux qui ne sont jamais sortis du village.

Le respect et l'obéissance régissent aussi les relations entre adultes et anciens. Les anciens sont supposés être en relation avec les forces invisibles d'où la crainte qu'ils inspirent. La société est donc très hiérarchisée et basée sur l'âge et le sexe.

2.1.1.5. Transmission des biens et échanges

Le partage des biens du défunt sont bien définis et se font théoriquement de la manière suivante :

- les garçons se partagent les deux tiers (2/3) ;
- les filles la part restante (le 1/3 restant) ;
- les veuves n'ont pas de part.

⁷ CAMARA (S). L'univers dramatique et imaginaire des relations familiales chez les malinké. p. 191.

Ce qui est le partage de type islamique.

Pourquoi cette division inégalitaire ? Nous retrouvons la réponse dans les fondements même de la société. La priorité donnée aux garçons sur les filles. Elle s'appuie sur le fait que les filles sont appelées à quitter la maison paternelle. Leurs biens bénéficieront à leur nouvelle famille.

La veuve a moins "besoins de biens" dans la mesure où elle reste dans la maison de son défunt mari et pourra se remarier avec le frère cadet du défunt.

Si le défunt n'a pas d'enfants, les frères ou les demi-frères deviennent héritiers, toujours suivant la procédure énoncée plus haut.

Mais dans la réalité, selon la tradition malinké, les biens du défunt sont indivisibles, c'est le frère cadet ou fils aîné qui hérite de tout. La tradition demeure ici la loi même si par déférence religieuse on fait référence à l'islam.

Par ailleurs, nous constatons que les échanges de cadeaux sont fréquents, surtout pendant les fêtes religieuses et les cérémonies familiales. On note également des dons à l'occasion des retours de voyage.

2.1.2. Les structures sociopolitiques

2.1.2.1. L'autorité dans le village

Le titre de famille fondatrice du village confère à la famille des Dansukha l'exercice des fonctions de chef de village. Dans cette famille, l'homme le plus âgé est le chef de village jusqu'à sa mort. Mais il lui faut, pour accéder à ces fonctions, jouir de ses facultés mentales et être marié.

Quant à ses fonctions, il est l'intermédiaire officiel entre les autorités administratives et la population du village pour :

- la récupération des impôts sur laquelle il a une commission ;
- l'information de la population sur les décisions administratives prises au chef lieu de l'arrondissement où à la préfecture ;
- il joue aussi le rôle de juge dans le règlement de certains conflits tels que les conflits matrimoniaux, les problèmes de terres.

Il est assisté d'un conseil de notables qui se charge de la réception des personnalités et agents de l'administration qui viennent au village.

2.1.2.2. Le conseil des notables

Il est essentiellement composé de chef de carré nobles et de quelques uns des éléments les plus influents des autres castes. Le chef de village, le président des parents d'élèves, l'imam, le griot, le descendant d'un ancien esclave, le conseiller à la communauté rurale de Saraya.

Les castés sont d'ailleurs plus écoutés que les nobles.

Cela montre que les conditions d'accès à ce conseil ne sont pas basées sur l'appartenance à telle ou telle caste mais plutôt sur des critères relevant de la

morale individuelle et du dévouement à la cause du village. Ces critères sont l'esprit d'initiative et d'ouverture, les qualités d'un orateur ; la jouissance d'un respect de la part de la population. Leur rôle revêt une grande importance pour ce qui concerne les décisions prises par le chef du village. Lors des règlement de conflits, ce sont eux qui dirigent les discussions et nous voyons là leur influence sur le chef de village.

Lorsqu'un hôte de marque arrive au village, le chef de village les charge parfois de prononcer les discours de bienvenue et de l'organisation matérielle. Les relations qui existent entre ces autorités villageoises et l'administration sont très réduites, en réalité, étant donné que le chef d'arrondissement est le seul qu'on a l'habitude de voir notamment pour le paiement de l'impôt. Les services d'encadrement du monde rural sont presque inconnus dans le village parce que leurs actions y sont très limitées. L'impression que nous avons pu avoir, au cours de nos enquêtes informelles avec les villageois, c'est une indifférence à peine voilée à l'égard de l'autorité administrative. Les villageois estiment que l'administration les a oubliés. "On n'a pas besoin de nous", disent-ils ? C'est le sentiment général qui se dégage.

2.1.2.3. Les autres décisions

Elles intéressent principalement l'assemblée du village et les chefs de carré.

L'assemblée du village est composée des chefs de carré actifs. Elle se réunit à la veille de la venue d'un hôte de marque mais surtout à l'occasion d'un problème posé au village et dont les solutions engagent l'ensemble du village. Par exemple, une réunion à laquelle nous avons pu assister, s'est déroulée pour débattre des problèmes soulevés par le berger du village qui demandait à être payé à la fin de chaque mois. Il n'a pas pu trouver un terrain d'entente avec les villageois qui lui ont rétorqué qu'ils ne pouvaient le payer que pendant la campagne de commercialisation des cultures de rente (coton, arachide), parce qu'ils étaient des cultivateurs et non des fonctionnaires qui perçoivent un salaire à la fin de chaque mois.

Quant au chef de carré, il est entièrement responsable de celui-ci et il prend toutes les décisions qui l'engagent. La condition d'accès à cette sphère de décision est d'être le plus âgé parmi les membres de la famille.

En ce qui concerne les procédures de conciliation, on note une volonté d'unions. Par le biais d'un dialogue long et subtil, on arrive à un compromis entre les deux parties en conflits.

2.1.2.4. Les autres groupements

Les formes d'association que nous avons pu observer au niveau du village ont toutes un caractère d'entraide économique. Nous avons relevé les associations suivantes :

- Le Wally kunda club

Le Wally kunda est un groupe très soudé qui est créé depuis 1992, par sept (7) hommes et trois (3) filles. Il compte aujourd'hui plus de trente cinq (35) adhérents.

Parmi les objectifs du groupe, on note le souci d'unir les jeunes (frères et soeurs), créer un climat de solidarité entre eux sur tous les plans, lutter pour sauvegarder

la dignité de la jeunesse au village, etc.

En-dehors de cela, il est intéressant de savoir que ce groupe est bien structuré et organisé : il y a un président, un trésorier, un commissaire aux compte, un secrétaire général, une présidente pour les femmes, etc.

Vu le nombre important de membres, le club souhaite se transformer en GIE (Groupement d'Intérêt Économique). Il dispose d'un fonds de caisse intéressant, obtenu grâce aux champs collectifs que les membres cultivent le vendredi. Ils se rendent également dans les champs des particuliers pour travailler. Celui qui reçoit leur prestation de 8 heures à 2 heures, paie 7 500 F. Mais si c'est le champ d'un membre, ce dernier ne paie que 6 250 F la journée.

- L'association des femmes mariées

Elle regroupe toutes les femmes mariées du village. Elles mettent leur force de travail ensemble pour travailler dans les champs des chefs de famille. Elles travaillent suivant la demande et n'ont pas de jour arrêté d'avance pour se rendre dans le champ des particuliers.

La journée de travail dure de 8 heures à 16 heures. Chaque femme présente est payée 500 F la journée. A la fin de la corvée, on compte le nombre de personnes et le propriétaire du champ s'engage à les payer à la vente de la récolte.

Après la réception du fruit de leur travail, elles achètent des pagnes semblables pour l'ensemble des femmes et organisent des séances de danse en invitant un griot.

Cette association gérait un moulin à mil, actuellement en panne, et envisage de s'adonner au maraîchage.

Dans toutes les associations, nous retrouvons une organisation bien définie avec à sa tête un président élu, en général, le plus âgé, un trésorier ayant la confiance de tout le groupe, un contrôleur chargé de la récupération des amendes, choisi le plus souvent pour sa force physique.

On a pu observer que il y a une bonne entente entre les membres et ces groupements. Ceci peut être dû à la solidité de la structure sociale traditionnelle.

2.1.2.5. Une société très hiérarchisée

La société traditionnelle est structurée comme suit :

- Les nobles ou "Forolou" qui regroupent la famille fondatrice, très majoritaire, la famille du Marabout, etc.
- Les castés ou "niamakalo" qui regroupent les cordonniers et les forgerons et les griots.
- Les anciens esclaves ou "djonwoulo" sont les descendants de captifs. Ils sont actuellement libres. Numériquement, ils viennent après les nobles.

Cette structuration traditionnelle de la société malinke a été étudiée par A.

CHATAIGNER dans son article sur la population de Kédougou⁸.

Cette division sociale a pour conséquence une division du travail, autrement dit, la caste détermine la profession et donne le statut social. Les nobles dirigent le village. Les artisans fabriquent les outils et les ustensiles. Par exemple, les forgerons sont les fabricants des matériels agricoles comme la daba, la hache... mais, ils interviennent aussi dans le domaine du sacré et de la divination. Les descendants d'anciens captifs et les griots sont des crieurs publics.

Les nobles sont fiers de leur condition et se voient aussi dans "l'obligation" de venir en aide matériellement aux autres groupes, surtout lors des cérémonies familiales comme le baptême et le mariage.

2.2. LES STRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES

2.2.1. La division sociale du travail

Il y a une division selon les castes comme évoqué plus haut. D'autre part, certaines activités telles que l'élevage, l'agriculture et le commerce ne sont pas castées.

Il y a division du travail aussi selon le sexe.

Certaines cultures telles que le riz et le gombo sont pratiquées uniquement par les femmes.

La majorité du travail est manuelle. Toutes les tâches exigent nécessairement la présence de nombreux bras. Dans le village de Bembou le dépouillement du registre des impôts (recensement administratif) a donné 876 habitants dont 324 actifs. L'orpailage menée par les villageois pendant la saison sèche est une activité de complément.

On a également noté la présence des saisonniers comme évoqué dans la section migration. Il s'agit essentiellement de saisonniers venus du Mali et de la Guinée.

Leur moyenne d'âge est de vingt (20) ans. Leurs conditions de travail sont les suivantes :

- Ils sont nourris et logés par le "Diatigui" (chef logeur), en retour ils travaillent quatre (4) jours dans ses exploitations agricoles. Ils travaillent pour leur propre compte le reste de la semaine.

La division sociale du travail n'est pas absente au sein du carrière même. Le commerce, le pouvoir spirituel sont aux mains des hommes, mais également, les durs travaux agricoles comme le défrichement.

Entretien de la maison, cuisine, corvée d'eau, éducation des filles sont dévolus aux femmes. La rigueur de cette division sexuelle du travail est soulignée par Sidiki CAMARA : "L'homme qui touche même par inadvertance, au petit cylindre métallique dont les femmes se servent pour égrenner le coton est censé devenir

⁸ CHATAIGNER (A). Les populations du cercle de Kédougou. in bulletin et mémoire de la société d'anthropologie de Paris. p. 87-111

impuissant"⁹.

Par ailleurs, il existe à l'intérieur du carré une division des rôles bien définie. La fonction de direction, de gestion des biens de la famille est assurée par le chef de carré, les anciens, du fait de leur sagesse sont ses conseillers. Les hommes adultes dirigent les ménages et sont la force de travail.

D'autre part, il existe des groupes de travail au sein des carrés : groupes des garçons aident surtout aux travaux champêtres, au gardiennage ; ceux des filles à la cuisine aux côté de leurs mamans.

2.2.2. Les fonctions sociales des équipements collectifs

Comme équipements collectifs, on trouve :

- la mosquée qui a été construite par la famille des émigrés de Diakha Médina. Nous avons assisté à son inauguration le jeudi 16 juillet 1996. C'est un lieu de communion avec Dieu, mais aussi, celui de la célébration des mariages et du règlement des conflits ;
- le cimetière est le prolongement du village avec des zones particulières appartenant à telle ou telle famille bien déterminée ;
- un magasin de la SODEFITEX pour les semences de coton ;
- une école à trois (3) classes ;
- une route bitumée (depuis 1987) que les habitants empruntent pour aller à Saraya ou à Kédougou ;
- un forage manuel, un puits et un forage motorisé en construction, mais qui a vu ses travaux arrêtés.

Pour le forage manuel, il existe un comité de gestion pour l'entretien et le désherbage des alentours du forage. Sa fonction est plus sociale que technique. Ce comité a un président, un trésorier et un chargé de matériel. Il informe les villageois sur la date arrêtée pour le désherbage des environs du forage.

Il y a pas d'équipement sanitaire. Il n'y a ni case de santé, ni dépôt de pharmacie pour un village aussi grand que Bembou. La population doit se rendre soit à Saraya (à 14 km), soit à Kédougou (à 42 km) pour se soigner. Pour se rendre à Saraya, par exemple, le patient débourse 500 F CFA pour le billet aller-retour. Une fois au poste de santé, il paie un ticket modérateur à 100 F. Et après la consultation, il paie les médicaments dont le montant minimum est de 1 000 F. C'est du moins ce que nous ont affirmé nos informateurs villageois. Pour les cas d'urgence et d'évacuation sur Kédougou, cela devient plus coûteux.

Vu le faible niveau de vie de la population se soigner est difficile. C'est la raison pour laquelle beaucoup de personnes soit ne se soignent pas, soit sont appel à la pharmacopée traditionnelle. Parmi les maladies les plus courantes, nous avons le paludisme, les diarrhées et la rougeole. On trouve aussi des personnes atteintes par la lèpre et le goitre appelés par certains "maladies de la pauvreté". On

⁹ CAMARA (S). L'univers dramatique et imaginaire des relations familiales chez les malinké. in psychopathologie africaine p. 188.

dénombre dix sept (17) lépreux dont cinq (5) hommes et douze (12)femmes et trois (3) de personnes ont un goitre, ces sont toutes des femmes.

2.3. LES STRUCTURES SOCIO-ÉDUCATIVES ET CULTURELLES

2.3.1. L'offre éducative

2.3.1.1. L'offre éducative à destination des jeunes

a) L'éducation socio-familiale

Elle est le fruit de l'héritage de l'éducation traditionnelle et consiste à transmettre le savoir faire, les comportements en un mot le savoir vivre.

Cette forme d'éducation vise à créer des conditions pour que les normes ou exigences de la société soient inculquées aux enfants afin qu'ils soient les fervents défenseurs de ces valeurs en suscitant chez eux le désir de grandir.

b) L'école coranique

C'est ici une structure récente fondée en 1984.

Jusqu'à une date récente l'esprit religieux était peu développé chez la population de Bembou.

Les cours se font tôt le matin autour d'un grand feu. Contrairement à l'école française les fournitures sont des plus simples ; elles sont trouvées sur place : planchettes en bois directement tirées de la nature, encre noire élaborée à partir de la couche noire qui recouvre la marmite.

Il n'y a pas non plus ici de cycles, les cours sont continus mais plus intenses pendant la saison sèche.

c) L'école primaire

Il existe à Bembou actuellement une école primaire de trois (3) classes. Elle est fondée en 1948. Nos enquêtes nous ont permis d'établir le tableau suivant.

Tableau 2 : La scolarisation à Bembou de 1993 à 1997

Années	Effectifs		Total
	Garçons	Filles	
1993-1994	42	2	44
1994-1995	69	17	86
1995-1996	75	6	81
1996-1997	86	30	116

Le tableau nous montre qu'il y a une progression des effectifs depuis l'année scolaire 1993. Cela s'explique par un certain regain d'intérêt de la population vis-à-vis de l'école. Il fait suite à un vaste programme de sensibilisation des autorités scolaires en faveur de l'éducation des enfants en général et de celle des filles en particulier. Des projections de film ont été faites en 1995 pour montrer l'importance et le rôle d'une femme instruite dans la société et au sein de la famille.

Il y a plusieurs raisons à la faible scolarisation des filles par rapport aux garçons : les filles se marient très tôt ; elles aident leurs mères dans les travaux ménagers ; ces dernières, s'adonnant presque toutes à l'orpaillage, viennent récupérer leurs filles dans les classes pour les amener surveiller leurs frères sur les placers.

Cependant, on note aussi une faible scolarisation des garçons. Ceux-ci aident leur père dans les travaux agricoles et surtout dans le gardiennage des récoltes contre les animaux sauvages. Ceci a pour conséquence l'ouverture tardive de l'école et la fermeture précoce des classes. Car nombreux sont les parents qui viennent prendre leurs enfants en classe pour les charger d'un travail.

Beaucoup d'élèves abandonnent également parce qu'ils n'ont pas pu avoir un bulletin de naissance à temps pour leur candidature au concours d'entrée en sixième. Les parents, souvent négligents à cause de l'ignorance, se trouvent alors dans l'obligation de faire un jugement supplétif pour leurs enfants. Ce jugement qui coûte 5 000 F, est trop coûteux pour ceux qui ont deux élèves au CM₂. D'où le fort taux d'exclusion d'élèves pendant cette période de l'année scolaire. Ceci augmente les abandons en pleine scolarité.

L'école a trois classes, elle entraîne le sacrifice de certaines générations d'enfants. Les parents sont souvent obligés d'envoyer leurs enfants à Saraya ou à Badioula pour leur scolarisation. Ceci pose problème, car ces élèves rencontrent beaucoup de difficultés pour être hébergés dans de bonnes conditions. Et ces propos tenus par le président des parents d'élèves de Bembou sont assez significatifs : "nous sommes pauvres et les logeurs sont pauvres, c'est difficile, et nous sommes obligés d'accepter la désertion des classes par nos enfants, dans ces conditions".

En réalité en 1995, il n'y avait que deux classes pour un gros village comme Bembou : une classe en dur et une provisoire. La classe provisoire a été supprimée. Et deux nouvelles classes ont été construites par l'ONG (Organisation Non Gouvernementale) appelée Plan International, initiative qui a été saluée par les villageois.

2.3.1.2. L'offre éducative à destination des adultes

L'offre éducative en direction des adultes se situe à deux niveaux : le projet par le biais d'une alphabétisation fonctionnelle de certains services techniques comme la SODEFITEX, la radio, le CERP.

a) Le CERP

L'encadrement du CERP (Centre d'expansion rurale polyvalent) au niveau de Bembou est qualitativement et quantitativement très faible. Cette situation trouve son explication par la non dotation du CERP qui est une structure étatique, en moyens humains et logistiques.

b) La SODEFITEX

La société de développement des fibres textiles intervient dans le village en encadrant des paysans contractuels.

Les gros producteurs sont généralement des chefs de carré issus des familles qui ont le plus de moyens matériels et plus de terres. Son impact est faible dans la mesure où elle s'intéresse à une minorité. Les anciens du village refusent de suivre les cours d'alphabétisation fonctionnelle en arguant que leur temps est passé. Les petits producteurs sont pourtant les plus nombreux. Ce sont ceux qui n'ont pas de semences d'arachide auprès de la SONAGRAINE.

Cependant elle a mené des actions qui ont permis d'augmenter les rendements en remplaçant la variété de coton 28 208 jugée inadaptée à la nature du sol par la variété 57 313. A cela s'ajoute la distribution de fongicide et de semences sélectionnées aux paysans contractuels. La technique de mise en meule des graines de coton vulgarisée par la société réduit les pertes de graines lors du ruissellement des eaux de pluies. Les populations sont cependant réticentes aux instructions de l'encadreur de base.

c) La radio

Son influence n'est pas encore très grande dans le village. Les émissions les plus recherchées sont celles qui se font en malinké. La population est plutôt à l'écoute des radios du Mali et de la Guinée, car c'est là-bas qu'il y a le plus d'émissions en malinké. Les émissions préférées par les femmes et les adultes sont les émissions folkloriques. Les jeunes sont plus orientés vers la musique moderne.

Concernant la presse écrite nous n'avons vu aucun journal aussi bien en français qu'en arabe. Peu de gens parlent et lisent dans ces deux langues.

2.3.2. Les manifestations collectives et culturelles

Dans le village, ont lieu des manifestations collectives liées aux travaux agricoles. Dès les premières pluies, la population procède à des sacrifices rituels, pour une bonne récolte ; dans les périodes de sécheresse à des opérations mystiques pour appeler la pluie. Ces cérémonies rituelles se déroulent dans le bois sacré situé à 500 mètres au sud village à l'est de la route de Kédougou (cf. carte des zones socio-culturelles).

Elle perd depuis quelques années de sa popularité.

Peut être est-ce dû à l'islamisation, cette pratique étant surtout courante dans les sociétés animistes.

Certaines fêtes religieuses ont une très grande importance de plus en plus grande dans la vie du village :

- La Korité marquant la rupture du jeûne à la fin du ramadan ;
- La Tabaski est l'occasion pour eux de célébrer la commémoration de l'immolation du mouton par Abraham en lieu et place de son fils.
- Achourra, moins importante que les deux premières fêtes, ceci étant dû à son caractère éphémère, marque le début de l'année musulmane.

A ces fêtes intéressant l'ensemble du village s'ajoutent les cérémonies familiales :

- Le baptême : c'est une festivité familiale couronnant la naissance d'un enfant. Seulement, il convient de noter qu'il devient de moins en moins important dans la mesure où seul le baptême de l'aîné est l'objet de certaines dépenses notamment l'achat de mouton et de dons espèces offerts généralement aux gens castés.
- Le mariage : il est célébré à la suite de longues et souvent houleuses procédures. En effet, c'est vers l'âge de vingt (20) ans à vingt cinq (25) ans que les jeunes hommes se fiancent à des jeunes filles de quatorze (14) à quinze (15) ans.

Les dépenses de mariage sont si énormes (vu la relative pauvreté de la population) qu'à la fin le jeune époux se retrouve sans le sou : la dot versée à la famille de la future épouse varie de 50 000 à 100 000 F CFA plus cinq vaches.

2.3.3. Les représentations collectives

2.3.3.1. La perception du temps

Les difficultés que nous avons eues à recueillir l'histoire du village lors de nos investigations nous ont amené à croire qu'il y avait un certain désintérêt des habitants de Bembou à l'égard de leur histoire. La seule raison que nous avons pu trouver à cet état de fait était la méconnaissance de cette histoire par les intéressés. Aucun membre de la famille fondatrice du village n'a pu nous donner des renseignements valables.

Aucun interlocuteur n'a pu remonter plus loin que trois générations dans leur propre ascendance. L'épaisseur de l'histoire du village leur échappe, c'est à croire qu'ils n'ont pas la notion du temps.

L'année est divisée chez les malinké en deux grandes saisons de longueur inégale : le "saama" la saison des pluies et le "tilimo" ou la saison sèche.

Signalons cependant que ces deux grandes saisons sont subdivisées chacune en

deux parties. Dans chacune d'elles existe une interprétation particulière qui détermine l'opportunité de telle ou telle opération culturelle. On arrive même à déceler certains signes précis permettant de faire des prévisions sur les récoltes.

Exemple : lorsque la voie lactée est perpendiculaire à l'axe est-ouest dans le ciel, cela correspond à la maturité du sorgho semé en début d'hivernage.

2.3.3.2. La perception de l'espace

Actuellement, elle est le plus souvent faite par référence au Coran. Car, selon les villageois, la Mecque se trouverait au bout du monde. On se tourne vers l'est pour prier. Il est interdit d'uriner en se tournant vers l'est. Car les villageois ont ainsi l'impression de souiller la "Kaba" vers laquelle ils se tournent pour prier.

Par ailleurs, traditionnellement, le village et son terroir sont perçus comme un ensemble indissociable. Lorsque l'on parle de Bembou, on fait allusion au village lui-même et à son territoire bien circonscrit. C'est la raison pour laquelle les anciens hameaux de cultures, quelle que soit leur importance ne pouvaient être baptisés et avoir leur propre chef de village. On les appelait "bougouda". Ces noms ne sont pas évoqués sans allusion au village de Bembou. Pour délimiter le village, il suffit d'énumérer ces différentes parties. Exemple : Dounkhounoto, Tafou, Taly qui sont des noms de grotte/refuge et de marigots.

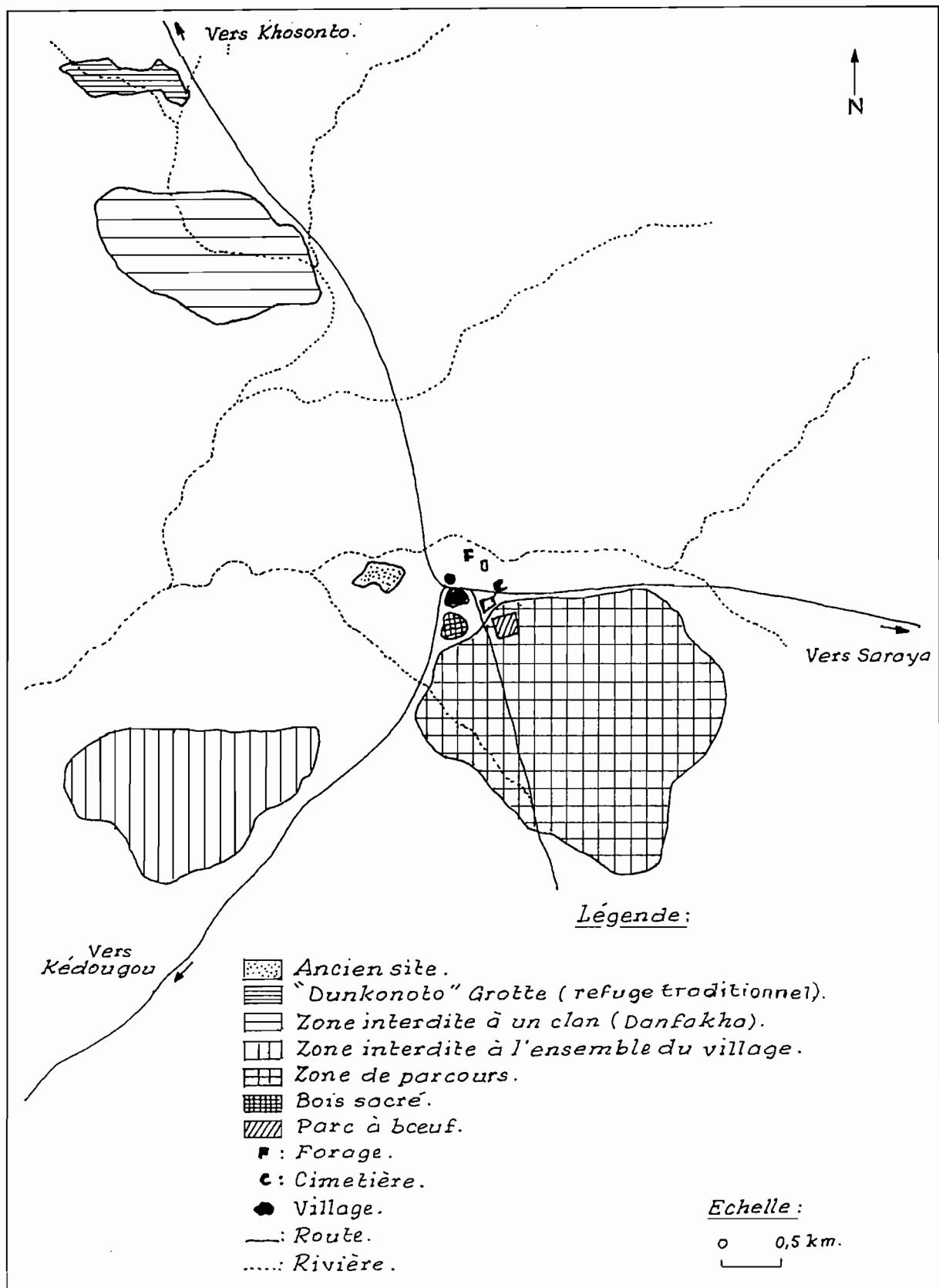
Tout ce qui n'entre pas dans le cadre ainsi délimité est étranger au village. Et il y a une méfiance déguisée se caractérisant par une tendance à cacher certaines choses à l'étranger qui risquerait de remettre en cause les secrets du village.

Dans ce cadre, il existe à Bembou un bois sacré (évoqué plus haut) et une zone interdite de coupe.

La zone interdite de coupe à l'ensemble du village s'appelle "Sétou Sékébalé" qui signifie lieu qui ne doit pas être agressé. Elle est située à deux (2) kilomètres du village, au sud-ouest du terroir. La population pense que cette zone est habitée par les génies et que quiconque y coupe un morceau de branche va nourrir. Est-ce là une manière traditionnelle de gestion des ressources naturelles aujourd'hui à la mode.

Ensuite, il y a une zone interdite d'accès exclusivement au clan Niamana (3ème clan des Danfakha venant de Dalafin). Elle est située au nord-ouest à 4,5 km du village sur la route de Kossanto.

Carte 2 : Carte des zones socioculturelle à Bembou



2.3.3.3. Les modèles sociaux

Le type d'homme idéal pour les adultes est plutôt l'homme qui a beaucoup voyagé et qui pour cela a acquis l'expérience lui permettant de s'imposer et de se faire respecter.

Quant aux personnes du troisième âge, l'homme idéal est l'homme laborieux qui remplit son devoir vis-à-vis de sa famille et de Dieu.

Les femmes, elles ont de l'admiration pour celles qui a fait un séjour en ville et par là est devenue une bonne ménagère sachant coudre, entretenir sa maison et préparer de bon repas. Mais, elle doit être issue d'une famille respectable, avoir une bonne éducation pour devenir la femme idéale de jeunes. Bien que "les qualités morales soient les plus appréciées, les qualités physiques n'en sont pas, pour autant, ignorées"¹⁰.

Pour les adultes et les anciens, la femme idéale doit être soumise et obéissante à son mari. Elle doit être docile, respectueuse et pouvoir vivre avec lui dans une discrédition totale en ce qui concerne la situation économique du ménage.

2.3.3.4. Attitudes face aux nouvelles modes vestimentaires

Les vieux de Bembou comme beaucoup d'autres vieux des villages sénégalais trouvent que l'habillement traditionnel (grand boubou, pantalons bouffants, camisoles et pagnes) est beaucoup plus commode que le pantalon, la chemise et la robe. Car on est à l'aise et libre de ses mouvements dans ces habits.

Cependant, les jeunes pensent exactement le contraire. Ils disent que le pantalon et la chemise sont moins encombrants que le grand boubou et le pantalon bouffant. Mais bien que dans leur milieu, ceux qui s'habillent selon la tradition soient considérés comme dépassés, ils ne dédaignent pas pour autant de porter des vêtements traditionnels à l'occasion.

2.3.3.5. Systèmes de valeurs et conflits entre systèmes et valeurs

L'Islam déterminant pour une grande part la vie de cette population ; tous les villageois se voient classer selon leur degré de piété. Tous ceux qui ne se manifestent pas extérieurement par la prière et le jeûne sont méprisés. Pour les habitants de Bembou, la foi en l'Islam résume toutes les qualités d'un homme. Mais à cette valeur importante s'ajoute l'habileté et la persévérance chez les cordonniers et les forgerons.

A Bembou, les nouvelles valeurs sont peu admises. Les vieux, puissants et détenteurs du pouvoir de décision, s'opposent à tout élément susceptible d'apporter des changements non souhaités dans la société. Par exemple, les jeunes aspirent à des champs individuels, mais ils rencontrent l'intransigeance des vieux. Ces derniers disent que cela nuit à la cohésion de la cellule familiale. Tandis que les jeunes accusent les vieux de mal gérer les revenus familiaux. D'où leur découragement pour les travaux agricoles. Ils se disent étouffés par l'esprit autoritaire des vieux.

¹⁰ GUIGNARD (A), 1972. L'homme et la femme à Kédougou. p. 415 à 418. in Objets et mondes. p. 416.

Pour éviter ces changements, ces personnes âgées sont arrivées à se faire craindre par les jeunes. Car ces derniers disent n'avoir jamais vu un des leurs, vivre longtemps s'il s'opposait aux vieux. Les anciens sont intransigeants sur tous les problèmes mettant en cause à court terme les structures de la société.

Pour ces raisons, "la confrontation se fait sous forme de palabre n'aboutissant jamais à des changements d'idées"¹¹.

Ainsi, le village est resté très traditionaliste. C'est dans ce contexte que le village garde son caractère d'habitat compact en dépit de l'aspiration des jeunes de voir leur village aménagé, c'est-à-dire loti.

¹¹ CISSOKHO (M) et NGOM (A). 1974. Etude sociologique dans le village de Kounguhané. Rapport de synthèse. p. 46.

CHAPITRE 3 :

LES FONDEMENTS DE L'ACTIVITÉ PAYSANNE A BEMBOU.

LES CONDITIONS NATURELLES

Si l'homme est le facteur essentiel de l'activité économique à Bembou, le milieu naturel en constitue le cadre et la donnée première. Il n'est pas un facteur de l'activité économique, mais la conditionne étroitement soit par les obstacles dressés contre l'action de l'homme soit par les possibilités et les richesses potentielles offertes à cette activité.

3.1. STRUCTURE GÉOLOGIQUE ET RELIEF

3.1.1. La structure

L'analyse structurale procède d'un ensemble de critères de lithologie et de tectonique. La géologie est intéressante ici dans la mesure où les habitants de Bembou font de l'orpaillage leur activité secondaire.

De nombreuses études ont été faites par l'ORSTOM et le BRGM dans cette région. La mise en place des terrains daterait du précambrien moyen. Le terroir de Bembou s'inscrit dans cette zone du socle, violemment plissée et plus ou moins transformée. Elle a été particulièrement étudiée par J.P BASSOT

On trouve l'or dans les filons de quartz.

3.1.2. Le relief

Le modelé se caractérise ici par une succession de plateaux entaillés. Leurs altitudes sont faibles. Elles correspondent au moyen glacis reconnu par Pierre MICHEL. Selon lui "sa cuirasse est généralement épaisse, elle a été nourrie par le lessivage oblique des hydroxydes de fer"¹².

Ces croupes s'inclinent légèrement vers les petits cours d'eau qui drainent le terroir. Le moyen glacis présente de faibles pentes. L'altitude de ces plateaux est peu élevée (entre 100 et 200 m).

3.2. LES TYPES DE SOLS

Les sols sont le résultat d'une évolution ancienne où entrent en ligne de compte de nombreux paramètres comme la roche mère, le climat et le modelé.

Ils sont le fondement de l'activité paysanne. C'est pourquoi nous les présenterons assez longuement. Ici, ils sont plus ou moins fertiles. Dans l'ensemble, ils sont caillouteux et ferrugineux.

¹² MICHEL p. 1969. Les bassins des fleuves Sénégal et Gambie : étude géomorphologique;. Thèse doctorat d'Etat ès lettres. Strasbourg, 751 p., p. 628

On distingue trois grands types de sols en fonction de leur position topographique et de l'utilisation qu'en font les paysans (cf. carte 3) :

- les sols gravillonnaires,
- les sols sablo-argileux,
- les sols argileux.

Ils ont été étudiés par CHAUVEL A.

3.2.1. Les sols gravillonnaires

Ce sont des sols de pente moyenne. Selon B. KALOGA, cité par CHAUVEL A, ce sont des "débris de cuirasses ou de carapace ferrugineuse souvent émoussés ou arrondis de la taille des graviers et d'origine allochtone certaine"¹³.

On trouve aussi des concrétions ferrugineuses ou manganésifères en place et des graviers non ferrugineux. La population de Bembou appelle ces sols "Bero Banco".

Ils ont une extension considérable dans le terroir du village. Ce sont les sols les plus largement représentés.

Hétérogènes, ils se différencient par leur épaisseur et la proportion de terre fine qu'ils contiennent. On peut les regrouper en trois types répartis selon la pente.

- Les sols essentiellement gravillonnaires en haut de pente.
- Les sols gravillonnaires à recouvrement sableux sur les versants en position intermédiaire :
- Les sols gravillonnaires plus ou moins argilo-sableux et à recouvrement sableux en bas de pente.

Ces sols sont surtout situés sur les fronts de glacis. Ils sont constamment rajeunis par l'érosion et selon CHAUVEL (A) "leur épaisseur dépasse rarement un (1) mètre"¹⁴.

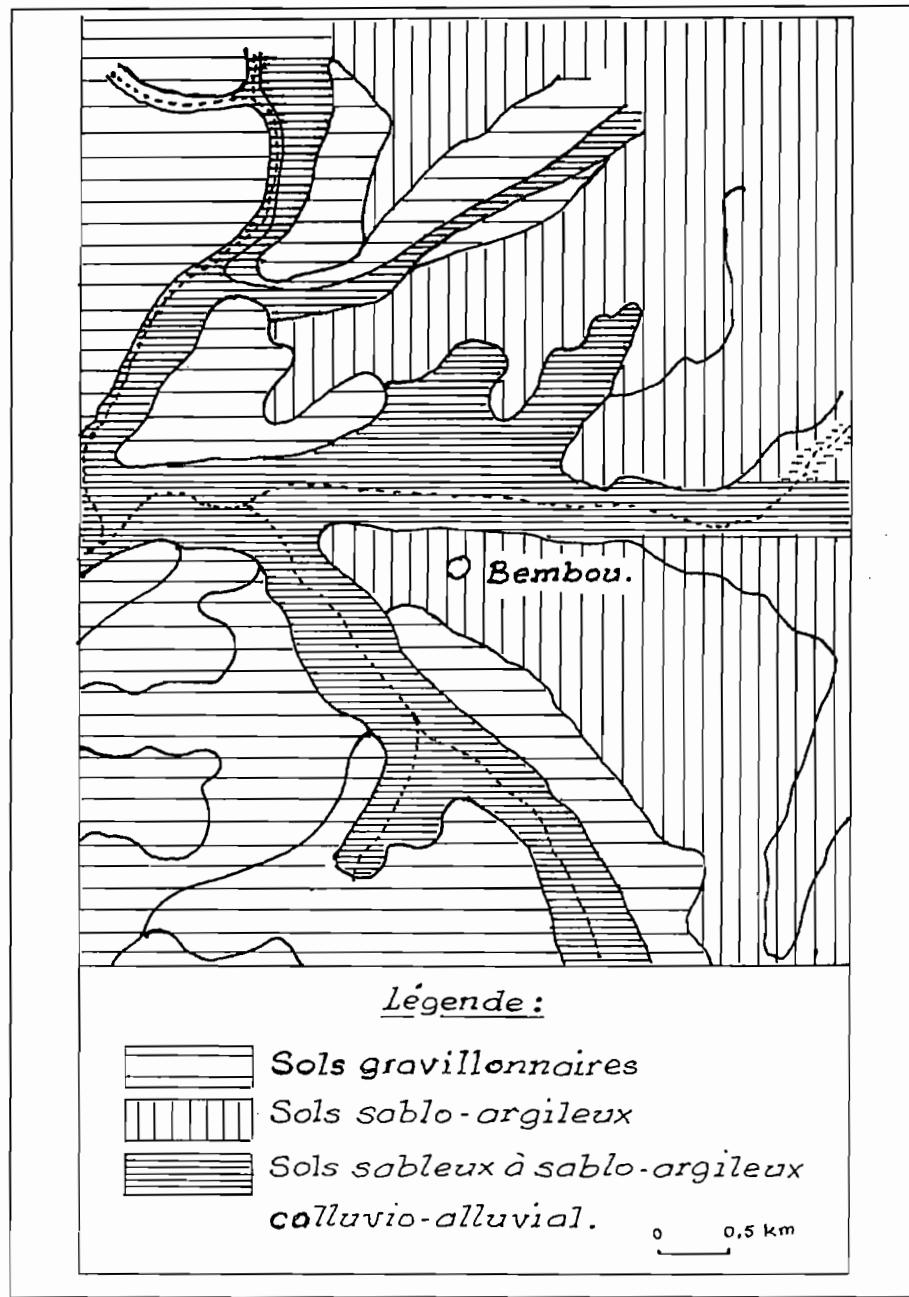
Par ailleurs, ils présentent une grande importance du fait de leurs caractéristiques :

- Ils sont relativement riches en matières organiques, ont une forte capacité d'échange et contiennent des terres fines.
- Ils sont d'utilisation délicate, car se trouvant sur des pentes. C'est pourquoi on ne les cultive que six (6) à 8 (8) ans après défrichement suivi d'une longue jachère (plus de 20 ans).
- Ils représentent une part importante des terres cultivées. On y trouve surtout du sorgho.

¹³ B. KALOGA cité par CHAUVEL (A), p. 41, cf (note 15)

¹⁴ CHAUVEL (A), 1967, Carte pédologique du S.O. à l'échelle du 1/200 000. Notice explicative de feuille de Kédougou et de Kéniaba, p. 42.

Carte 3 : Carte des sols du terroir villageois de Bembou



Soulignons avec A. CHAUVEL que "leur mise en culture pose cependant beaucoup de problèmes du fait de leur hétérogénéité et de leur profondeur souvent limitée"¹⁵.

15 CHAUVEL (A), 1967, p. 44.

3.2.2. Les sols sablo-argileux

Ils occupent des versants à pente faible des petites vallées sur lesquels se sont accumulés les matériaux provenant du démantèlement des surfaces anciennes.

On les trouve aussi associés à des lithosols dans l'extrême ouest du terroir vers la piste de Madina où l'érosion a mis à jour de gros blocs de granite.

Selon CHAUVEL (A) "leur couverture de sable quartzeux, rose, graveleux, irrégulièrement réparti, correspond à une accumulation résiduelle"¹⁶.

Ils présentent tous, les caractéristiques suivantes :

- Texture sableuse en surface, sablo-argileux à moyenne profondeur.
- Capacité de rétention en eau très faible.
- Faible teneur en matières organiques bien décomposées.
- Taux de saturation compris entre 75 et 100 % dans l'horizon superficiel, très variable en profondeur (25 à 75 %).
- pH voisin de 6 en surface et souvent nettement acide en profondeur (5,2).
- Teneur en phosphore très faible (0,08 à 0,2 %).
- Complexe absorbant à faible capacité d'échange.

Ils sont appelés par la population du village "Kénio Banco". Leur seule caractéristique favorable semble être leur aptitude à minéraliser rapidement les réserves organiques. Les "Kénio Banco", terre sableuse en malinké, ne conviennent bien qu'à la culture de l'arachide. Ils se dégradent rapidement lorsqu'ils sont défrichés et deviennent très vulnérables à l'érosion. Aussi, leur utilisation doit être faite avec beaucoup de précaution (fumure ou jachère prolongée).

3.2.3. Les sols sableux à sablo-argileux colluvio-alluvial

Ces sols se sont développés sur le matériau colluvio-alluvial de colmatage des axes de drainage. Ils sont parfois associés à des sols ferrugineux qui occupent localement de faibles surfaces sur le pourtour des rivières.

Leur analyse granulométrique indique des teneurs en argile faibles en surface (10 à 15 %) plus fortes en profondeur (15 à 20 %). Le rapport sable fin sur sable grossier est voisin de 1. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- teneur en phosphore médiocre.
- teneur en matières organiques élevée.
- capacité de rétention en eau moyenne,

¹⁶ Idem, p. 60

- taux de saturation élevé en surface (75 %) faible en profondeur (25 à 75 %),
- pH légèrement acide en surface, franchement acide en profondeur.

Ils sont appelés par les agriculteurs du village "Faro Banco", c'est-à-dire terre argileuse et destinée à la culture du riz. Ces sols ont une faible fertilité chimique. Ils conviennent médiocrement à l'arachide et au sorgho. On y cultive principalement le riz et le maïs.

3.3. LA PLUVIOMÉTRIE

Le climat est de type soudano-guinéen avec une pluviométrie assez régulière variant d'une année à l'autre.

Bembou se trouvant 14 km de Saraya, nous utiliserons les données contenues dans le plan de développement local de la communauté rurale de cette sous-préfecture comme base d'analyse.

Tableau 3 : La pluviométrie dans la zone de Saraya de 1989-1993

Années	Hauteurs	Nombre de jours	Date de la 1ère pluie	Date de la dernière pluie
1989	888,8 mm	73	14 mai	21 octobre
1990	887,4 mm	70	11 mai	26 octobre
1991	1042,7 mm	69	23 mai	19 octobre
1992	921,7 mm	60	19 mai	20 octobre
1993	818,2 mm	65	15 mai	18 octobre

Source : Plan de développement local de la communauté rurale de Saraya

Il ressort de l'analyse de ce tableau que les précipitations varient entre 800 et 1 000 mm répartis sur 60 à 73 jours de pluies. Les premières pluies viennent, en général, à la mi-mai et se poursuivent jusqu'à la deuxième quinzaine d'octobre, soit cinq (5) mois et plus de pluies.

Elles sont donc assez régulières dans l'ensemble.

Il y a deux saisons climatiques bien tranchées : une saison sèche et une saison humide.

a) La saison humide

Elle débute en mai, date de pénétration du FIT (front intertropical) sur cette partie du pays avec des précipitations de faible ampleur.

Le mois d'août enregistre la pluviométrie maximale mensuelle. En septembre s'amorce la baisse des précipitations qui se terminent en octobre. C'est aussi le moment où le FIT se déplace vers les latitudes méridionales.

b) La saison sèche

Elle commence en novembre et se termine en avril. Elle ne reçoit pratiquement pas de précipitation à l'exception de la pluie de mangues, "heug", en janvier-février et des pluies tardives de novembre-décembre, ce qui représente en moyenne moins de 3 % du total annuel.

Il ressort de l'étude climatique que la pluviométrie est très supérieure à l'évapotranspiration potentielle durant quatre (4) mois de l'année (de juin à septembre). Dans ces conditions, tous les sols dont les possibilités de drainage sont limitées ("Faro Banco", bas-fonds) du fait de leur position topographique et de la faible perméabilité du matériel originel, évoluent dans des conditions de forte hydromorphie durant la saison des pluies. Pendant le reste de l'année, le bilan hydrique est fortement déficitaire.

3.4. LA VÉGÉTATION ET LA FAUNE

3.4.1. La végétation

Elle présente les caractéristiques des savanes boisées soudano-guinéennes que AUBREVILLE (A) décrit ainsi "immenses plus ou moins densément boisées faisant place parfois à des forêts claires"¹⁷.

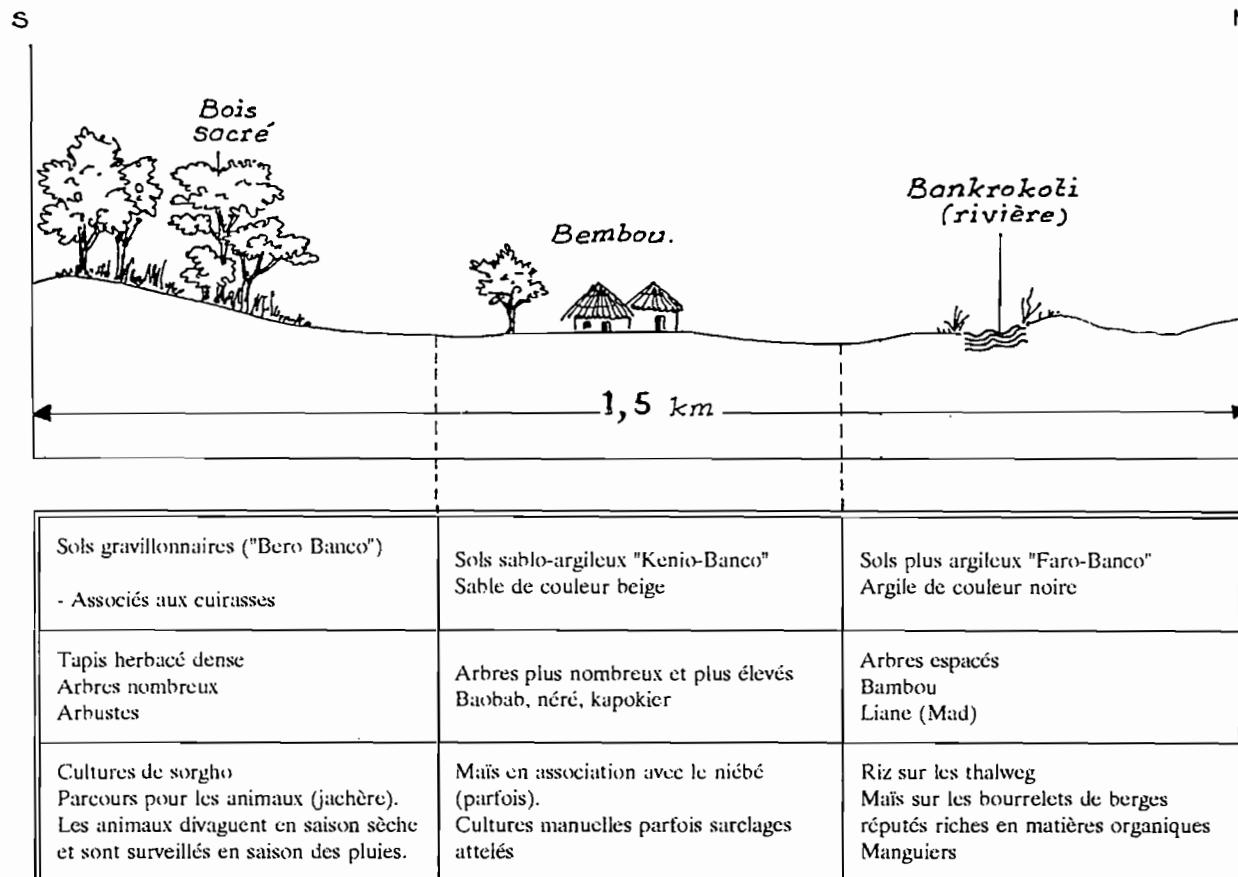
Les herbes sont hautes et épaisse. Les peuplements ligneux sont très mélangés. Un petit nombre d'espèces domine localement. Ce sont *Combretum* et *Guiera senegalensis*. Cette savane arborée est étroitement liée aux conditions locales et plus particulièrement aux sols et aux conditions de drainage. Nous distinguerons trois catégories de formations végétales en fonction de leur position topographique (cf. toposéquence à Bembou, page 38).

a) Sur les pentes supérieures

A la rupture de pente, la végétation ligneuse est très réduite, aussi bien par le nombre d'espèces que par la taille. Elle est composée essentiellement de *Combretum* ssp. Sur le rebord des cuirasses en voie de démantèlement, la végétation ligneuse se diversifie et se densifie. Sur ces sols gravillonnaires, elle se caractérise par la grande diversité des espèces et par la belle venue des arbres avec une densité forte à très forte. On remarque notamment la présence de *Parkia biglobosa* (néréi), *Daniellia oliveri* (santan), *Tamarindus indica* (tamarinier), *Sterculia setigera* (sterculia), *Khaya senegalensis* (caïlcédrat), etc. Cette densité décroît rapidement du haut vers le bas.

¹⁷ AUBREVILLE (A). Cité par CHAUVEL (A). 1966. Notice explicative de la feuille Kédougou et de Kéniéba. p. 14.

Schéma 3 : Toposéquence à Bembou



Remarque : Forte utilisation des arbres pour la cueillette et l'alimentation des animaux surtout la toposéquence.

b) Sur les pentes intermédiaires

La végétation ligneuse est assez claire. Les sols sablo-argileux sont le domaine de prédilection de *Butyrospermum parkii* (karité), *Adansonia digitata* (baobab), *Faidherbia albida* (acacia albida) *Combretum glutinosum*, *Bombax costatum* (kapokier), *Pterocarpus erinaceus* (ven).

La strate arbustive est représentée par *Combretum glutinosum*, *Combretum micranthum* (kinkéliba), *Guiera senegalensis*, etc.

c) Dans les bas-fonds et vallées

Dans les zones de bas-fonds bien drainées se dressent de grands arbres de taille supérieure à 15 voire 20 m. Ces arbres sont peu nombreux. Si les arbres sont en petit nombre, la végétation près des cours est luxuriante. On y note la présence de beaucoup d'arbustes et de lianes : *Combretum glutinosum*, *Oxytenanthera abyssinica*(bamboo), *Saba senegalensis* (maade), etc.

Cela donne des forêts galeries.

Dans les dépressions, c'est la strate arbustive qui connaît une extension maximale. Les herbacées dominent quand l'hydromorphie est importante.

L'analyse des formations végétales du terroir de Bembou montre que la végétation ligneuse atteint son maximum de développement sur le haut des pentes. C'est là que les conditions de drainage sont plus favorables. On y note à la fois la plus grande diversité d'espèces comme la plus forte croissance des arbres.

3.4.2. La faune

La faune est celle de la savane soudanienne. Selon GESSAIN "la richesse de la faune a été signalée depuis plusieurs siècles par les voyageurs"¹⁸. Nous pensons qu'elle est identique à la faune du Niokolo qui avait été étudiée par l'IFAN.

Le gibier y est abondant. On rencontre des antilopes, des perdrix, des pintades. Il assure à la population de Bembou un appoint non négligeable de protéines animales.

On y trouve également des phacochères, des hyènes, des lions, des crocodiles, etc.

3.5. HYDROLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE

3.5.1. Hydrologie

Les rivières qui drainent le terroir villageois de Bembou sont des affluents secondaires de la Gambie. Elles ont pour nom : Bankrokoti, Fara Sinsi, Lumbasso Djigui, Kartoufi. (voir carte 4). C'est un chevelu hydrographique dense. Leur régime reflète fidèlement celui des pluies. Elles s'assèchent en fin de saison sèche (mars - avril).

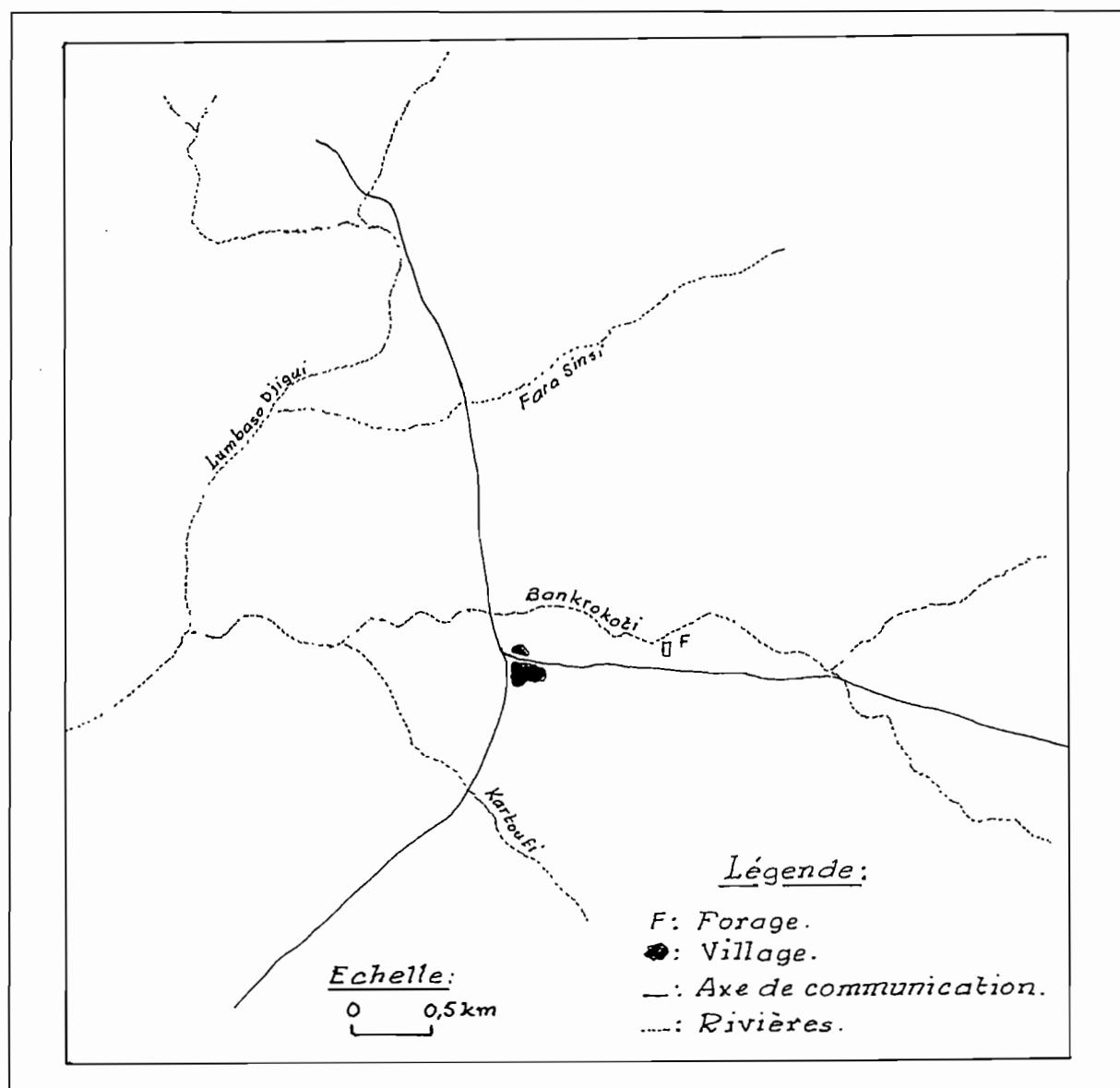
¹⁸ GESSAIN (R). 1966. Introduction à l'étude du Sénégal oriental (circonscription de Kédougou). in Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris. p. 12.

3.5.2. Hydrogéologie

A Bembou, les eaux souterraines sont peu importantes. Elles se situent surtout dans les niveaux d'altération des roches mères et dans les alluvions des lits majeurs des cours d'eau. Cet écoulement souterrain donne naissance à des résurgences en bordure des cours d'eau. Ces derniers, nombreux, drainent l'ensemble du terroir. Ce qui fait que le village n'a pas beaucoup de problème d'approvisionnement en eau en saison des pluies.

Mais cette disponibilité en eau se pose à certaine période de l'année (mois d'avril et mai).

Carte 4 : Carte des cours d'eau du terroir de Bembou.



DEUXIÈME PARTIE :
GESTION DU TERROIR

CHAPITRE 1 :

SYSTÈME FONCIER, ORGANISATION SOCIALE ET INSTRUMENTS DE TRAVAIL : BASE DE LA MISE EN VALEUR DU TERROIR

Les terres sont sous l'emprise de la tradition malgré les dispositions de la loi sur le domaine national. Pour les exploiter, les paysans de Bembou sont bien organisés mais de façon traditionnelle.

1.1. LE SYSTÈME FONCIER

Le village vit essentiellement de l'agriculture. La terre est donc au centre de ses activités, elle est la richesse principale, le premier facteur de production et de développement.

1.1.1. Rapport juridique de l'homme et de la nature

C'est de la terre que les paysans du village tirent l'essentiel de leur substance. Source fondamentale de la production, la terre est soumise à un code juridique très strict, reflet de l'appropriation villageoise.

a) La terre et la coutume au village

Les règles coutumières qui touchent à la terre sont nombreuses. La terre n'est pas seulement quelque chose dont on tire sa nourriture ou de l'argent, elle est plus que cela, elle est source de vie.

Traditionnellement les terres de Bembou appartenaient au roi du Dentila qui donnait un droit de propriété aux premiers habitants du village à savoir les clans Danfakha. À l'époque le terroir était délimité par des rivières (marigots): il était limité à l'est par la mare Ngoumbé, à l'ouest par Taly, au nord par Sakhofara et au sud par Fafou. Dans cet espace circonscrit, les terres appartenaient au chef de village qui jouait ainsi le rôle de chef de terres. C'est la raison pour laquelle, même aujourd'hui, si un étranger vient s'installer dans le village, il lui faut l'autorisation de ce dernier qui est le seul habilité à lui désigner un champ pour défricher.

Le chef de village a donc une très grande responsabilité. C'est le gestionnaire du patrimoine foncier villageois et il juge tous les conflits liés à la terre.

Le roi avait pouvoir sur les hommes et sur les produits de la terre du village, il pouvait lever un impôt plus ou moins lourd sur les récoltes, selon les besoins, en temps de paix ou en temps de guerre. Mais jamais il n'avait pouvoir sur les terres. Seuls les descendants directs du premier occupant en l'occurrence Salouma étaient les détenteurs de ces terres.

Ici la coutume (encore vivace) concernant les terres a pour but de donner à tous la possibilité de cultiver. Pour obtenir cette autorisation, il suffit d'être membre de la communauté ou d'être adopté par elle. Chaque cultivateur peut avoir une terre aussi longtemps qu'il la cultive. C'est pourquoi, quand un paysan s'installe

sur une terre, cela ne lui donne aucun droit de propriété, mais seulement un droit d'usage. C'est un pacte conclu entre le premier occupant et l'ancien roi du Dentilia. Dès qu'une personne ne cultive plus une terre, elle est reprise par la communauté, et le chef de village la met à la disposition d'une autre personne.

Comme la terre n'était pas soumise au pouvoir politique (roi) cette coutume a empêché l'apparition de classes sociales de propriétaires terriens et de paysans sans terre. La communauté a ainsi pu garder une grande force et une solide unité.

Par ailleurs, à l'intérieur des terres défrichées par un clan il y a aussi une certaine organisation. Le clan patrilinéaire commande l'organisation agraire, détermine les droits sur la terre, en assure l'exécution totale et veille à ce que n'apparaissent pas des notions ou des possibilités d'appropriation privée ou individuelle. La terre appartient au clan (bien qu'il s'agisse d'un droit d'usage), jamais à un individu pris isolément, pas même qu'au chef de clan reconnu socialement comme chef de terre clanique. Celui-ci ne fait qu'administrer le patrimoine foncier familial : il n'a pas de droits supérieurs en ce qui concerne son usage. Son seul droit, comme celui de tout membre, vient de sa participation au groupe de propriétaires.

Aucun membre du clan ne peut aliéner à titre personnel une partie de la terre de la communauté. Toute décision touchant au patrimoine foncier reste l'affaire de la famille, de toute la famille. Même les hommes mariés cultivant une parcelle en culture de rente ne peuvent pas prétendre à un droit de propriété individuel. La taille des terres claniques varie selon que le clan est influent ou pas. La terre se situe au centre des relations sociales. La terre, bien collectif villageois, est inaliénable et inaccessible.

b) La terre et la loi moderne

Depuis la colonisation, le problème des terres n'est plus réglementé par la coutume. Pour construire les routes, les usines, les villes, les autorités coloniales puis l'État indépendant du Sénégal ont adopté des mesures qui ont modifié le droit coutumier sur les terres. L'État sénégalais estime, par la loi sur le domaine national, que toutes les terres sont sa propriété. C'est la propriété éminente. Il prétend que les "terres vacantes", c'est-à-dire les terres non cultivées lui appartiennent. Or, comme nous l'avons vu, il n'y a pas de "terres vacantes" à Bembou. Parce que toutes les terres précédemment délimitées appartenaient traditionnellement aux villageois. Finalement à qui appartient la terre ? Au premier occupant selon le dicton et la tradition du village ou à l'État ?

Il semblerait que les paysans de Bembou ont eu vent de cette loi et maintenant ils commencent à déployer des stratégies d'appropriation de terres par la plantation de manguiers dans leurs champs. Ce phénomène a été signalé par LETICHE (F) et VIEL (F) dans leur étude sur le territoire Diakhanké. Elles ont, également, remarqué "que la réaction des paysans diakhanké a été de planter des arbres"¹⁹ Pour eux, une fois qu'un arbre est planté dans une parcelle, cette dernière ne peut changer de main. C'est une stratégie d'appropriation de l'espace, de leur patrimoine foncier. Paradoxe non ! Car la loi de 1964 stipule que toute terre non mise en valeur pendant quatre ans revient au domaine national, donc même les nouvelles jachères tombent ici sous le coup de cette loi.

¹⁹ LETICHE (F) et VIEL (F), 1995. Constructions territoriales au Sénégal oriental. Peuplement, appropriation et représentation. Exemples villageois dans la région de Kédougou. p. 155.

En définitive, seuls les champs de case ("Sansan") et les rizières ("Faro") sont réellement appropriés. Comme preuve, nous avons le conflit qui a éclaté en 1993 entre deux exploitants. L'un a voulu s'installer sur le champ de case de l'autre. Le conflit éclata et ne put être solutionné que chez le chef de village, non sans de houleuses discussions.

Certes les villageois reconnaissent un certain droit à l'État, mais il faut de la prudence dans l'application de la loi sur le domaine national, sinon, elle peut soulever des conflits aux conséquences néfastes. Nous pensons ici qu'il faut faire des études sociologiques pour éviter d'éventuels dérapages. Il faudrait aider la population à reconquérir le pouvoir sur leur terre, assorti d'une formation à la gestion du terroir et à l'intensification des activités agricoles et pastorales. Cela permettrait à la population de trouver des solutions adaptées. Vouloir imposer des solutions décidées par les seuls développeurs de l'État ne donnera pas de résultats durables et efficaces. On ne demande jamais l'avis des paysans dans l'élaboration des projets de loi. Comment les villageois peuvent-ils conserver les ressources de leur terroir sans qu'ils n'aient le sentiment que ces ressources sont leur patrimoine.

1.2. ORGANISATION SOCIALE DU TRAVAIL

Pour exploiter leur terroir, les paysans se sont organisés à plusieurs niveaux.

L'organisation sociale du travail.

Pour approfondir leurs rapports avec la terre, les paysans de Bembou ont mis sur pied tout une gamme d'organisation du travail. Voyons comment se sont organisés les paysans et comment s'articule leur travail.

a) Le travail collectif familial "Fourouba"

Dans les concessions les champs sont collectifs. Bien qu'avec l'évolution, on note l'apparition de champ individuels pour les cultures de rentes (arachide et coton) pour les dépendants familiaux mariés. Les jeunes célibataires par ailleurs n'ont pas droit de faire un champ. Ils ne peuvent prétendre à une parcelle individuelle que lorsqu'ils accèdent au statut de marié. Dans ce contexte, les travaux champêtres sont dirigés par le chef d'exploitation. Chaque jour, tous les actifs d'un carré (frères ou fils mariés, enfants célibataires et saisonniers) se rendent dans le champ collectif familial. De huit (8) heures jusqu'à dix huit (18) heures les mardi, mercredi, samedi et dimanche pour les saisonniers et les dépendants mariés. L'ensemble de la production de ces champs servent à la nourriture de l'ensemble de la famille.

Cependant, il existe dans le village quatre familles conservatrices où les hommes mariés n'ont pas de champs individuels. Elles continuent de respecter la tradition.

b) Le travail individuel "Kamanian"

Il est le fait des hommes mariés et de quelques saisonniers du village, mais également, des femmes dans leur champ de fonio, de riz et d'arachide. Elles se rendent tous les jours dans leurs parcelles. Quant aux hommes ils ne travaillent sur leurs parcelles que les lundi, jeudi et vendredi. Ces dernières sont essentiellement cultivées en cultures commerciales (arachide, coton). Le revenu

tiré de ces champs leur revient entièrement. Pour les mariés, c'est un moyen d'aider leurs femmes dans l'achat de condiments quand elles sont de tour pour la cuisine et aussi de subvenir à certains de leurs besoins que le chef de concession n'aurait pu couvrir. Cependant, ils ne peuvent prétendre à une quelconque émancipation vis-à-vis du groupe familial.

c) Les travaux d'entraide

Dans le village presque tous les travaux agricoles sont exécutés par le paysan aidé par la collectivité. Cela témoigne si besoin en est de la solidité des rapports sociaux entre les différentes familles. Par exemple, si un chef d'exploitation est malade pendant les travaux agricoles, il reçoit l'aide de l'ensemble du village.

d) L'échange de travail individuel "Bouloukafo"

Dans ce cas, deux chefs d'exploitation rassemblent leurs moyens de production (bovins attelés, charrue, semoir) pour défricher, labourer, semer, désherber et récolter ensemble leurs champs respectifs à raison d'une journée par semaine. Traditionnellement, c'est le vendredi qui est choisi. C'est une aide mutuelle reposant essentiellement sur les rapports d'amitié ou de voisinage. Elle est de courte durée et ne dépasse pas une campagne agricole. On la rencontre surtout chez les paysans qui n'ont pas de moyens de traction et d'outillage complets.

1.3. LES OUTILS AGRICOLES

Ils sont nombreux. Les instruments sont de deux types : modernes et traditionnels.

a) Les instruments traditionnels

- La **daba** : elle est la pièce maîtresse de l'agriculture. C'est un outil rudimentaire qui gratté superficiellement la terre.
- La **machette** : on l'utilise dans la plupart des opérations, mais surtout dans le défrichage du sous-bois et la coupe des arbustes.
- La **hache** : elle est utilisée dans l'abattage des grands arbres.
- La **faucille** : elle sert à récolter le riz et le fonio.
- Le "**Konko**" : petite daba servant à semer l'arachide, le coton, le maïs, le sorgho...
- La **grande houe** : pour déterrre l'arachide.
- Le **couteau** : pour récolter le mil et le sorgho.
- La **calebasse** : pour le transport des céréales.
- Les **sacs et paniers** : pour le transport de la récolte.
- Le **feu** : c'est un outil indispensable du défrichement.

Le feu est un outil comme la daba et la hache. Selon un article de la Revue Agripromo, "il permet au paysan de se débarrasser des herbes qui ont envahi son champ"²⁰.

En effet, dans le système d'agriculture cyclique qui se pratique à Bembou, l'intervention du feu reste la condition sine qua non de la mise en valeur des terres. Cette utilisation agricole du feu est destinée à satisfaire principalement trois buts. Le premier est d'accomplir le nettoyage du terrain grâce à la destruction des débris d'abattage. Le second, consiste à minimiser les dégâts des mauvaises herbes. Le passage rapide du feu, prend les allures d'une véritable opération de désherbage thermique. Enfin, par le feu, le cultivateur obtient l'unique engrais dont il se sert dans son système d'agriculture : les cendres. Ces dernières sont si capitales que leur carence entraînerait la disparition de bon nombre d'espèces cultivées.

Un certain sous-équipement caractérise l'agriculture dans le village.

b) Les instruments modernes

Nos enquêtes dans les ménages nous ont permis d'établir le tableau suivant.

Tableau 4 : Équipements et matériels agricoles dans le village

Matériels	Semoirs	Charrues	Charrettes	Bicyclettes	Houes
Nombres	5	49	7	67	0
Prix (occasion)	30000	30000	55000	30000	/

Le tableau montre qu'il y a une insuffisance de matériels agricoles. L'équipement le plus fréquent se trouve être la bicyclette. Pratiquement toutes les concessions en possèdent. C'est un moyen de transport pour les produits agricoles. L'engouement de la population pour la bicyclette s'explique en partie par le fait qu'il est un moyen de transport rapide, les champs étant très éloignés du village.

Parce que la mouche tsé-tsé empêche l'introduction du cheval (plus rapide que les bovins pour l'attelage). La bicyclette est devenu le moyen de transport roi ici.

Il y a peu de semoirs. Cela a pour conséquence une aggravation du retard dans les semis dans le village. Cela combiné à l'absence de houe rend plus ardue la tâche des paysans dans le sarclo-binage. De plus les semis tardifs ne sont pas sans influence sur la faiblesse des rendements.

La charrue est bien représentée : 49 concessions sur 61. Seules seize (16) concessions n'en n'ont pas et trois (3) familles en ont deux (2). Les animaux de trait sont des boeufs ndama trypanotolérants bien adaptés ici. Cependant, il y a des familles qui ont des charrues et qui n'ont pas de boeufs de trait (5 familles).

20 Revue Agripromo : "Maîtriser le feu", p. 14, n° 76.

Le faible nombre de charrettes pose le problème du transport des récoltes comme du fumier dans les champs lointains.

Pourtant les prix des matériels d'occasion ne sont pas très élevés. Cela témoigne de l'extrême faiblesse du pouvoir d'achat de la population du village. On constate que le matériel agricole est insuffisant mais surtout déséquilibré, suffisant en charrue faible en semoirs et charrettes, inexistant en houe sarcleuse.

Le coût, considéré comme très élevé par les paysans, est responsable semble-t-il des carences en matériel agricole.

CHAPITRE 2 :

FORMATION DU PAYSAGE AGRAIRE ET SYSTÈME DE PRODUCTION

2.1. FORMATION DU PAYSAGE AGRAIRE

Les champs de cases, les rizières, les champs proches, les champs lointains sont les éléments du paysage agraire villageois. (voir carte 5). Nous allons en décrire les composantes, leur évolution et la logique du système.

2.1.1. Description des composantes

a) Les champs de cases "Sansan"

Ils ont une extension très limitée autour du village (50 à 100 m). Jadis, ces champs étaient clôturés. C'étaient en quelque sorte des jardins de case. Depuis une dizaine d'années, toutes les haies ont disparu, car elles demandaient un travail pénible aux paysans. Elles servaient à protéger les cultures contre les animaux domestiques.

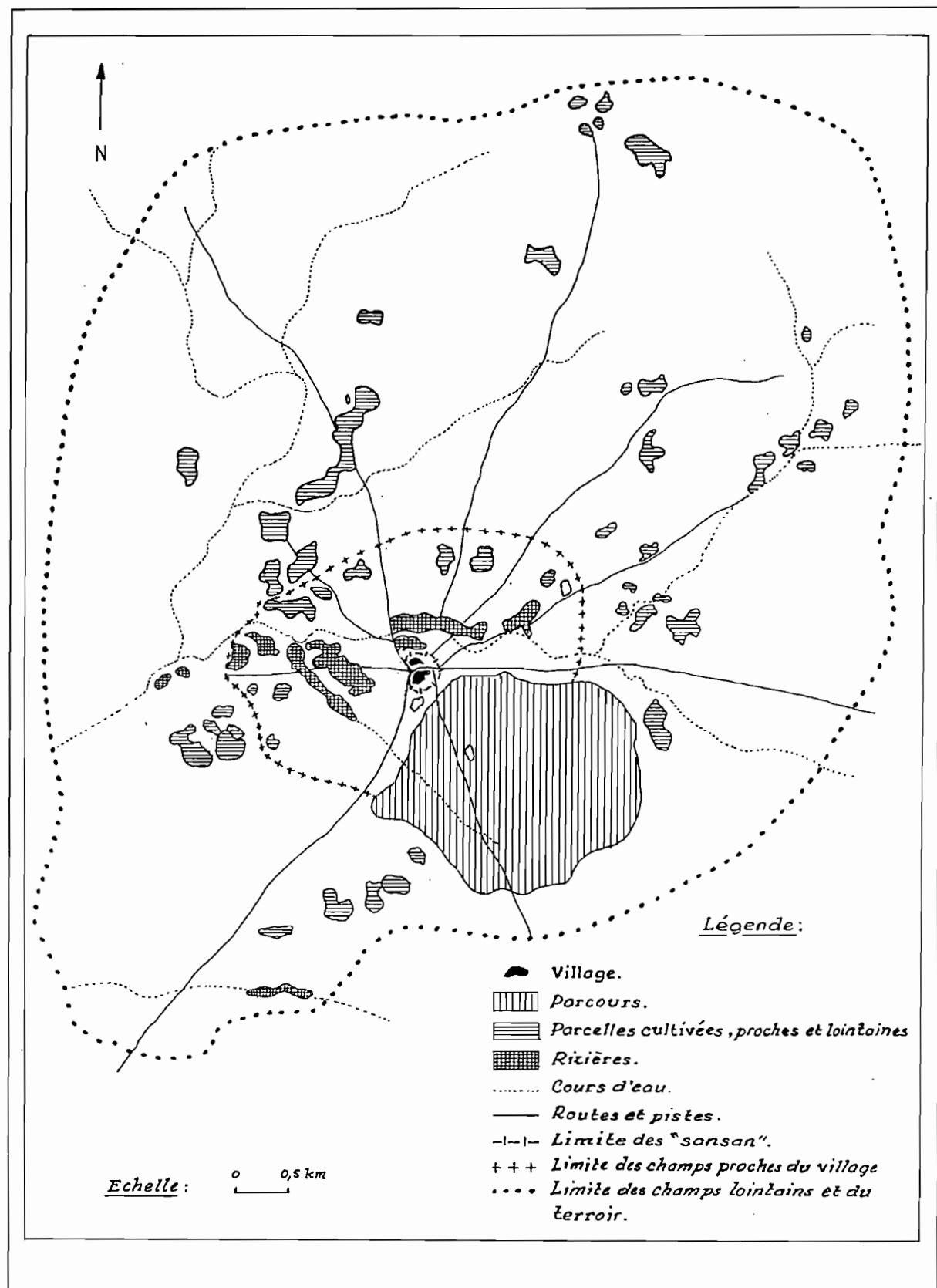
Actuellement, ces champs de case sont cultivés en maïs par les hommes. Sur quelques parcelles, les femmes y associent du gombo, des aubergines, etc. Les parcelles sont toutes petites. Chaque ménage en dispose. Mais la plus grande partie appartient à la famille du chef du village. A l'image du "Pombod" en pays sérère ces champs sont cultivés tous les ans. Les femmes et les enfants y déversent les ordures ménagères qui, avec la fumure, contribuent à maintenir la fertilité. On les sème ensemble et on les récolte ensemble. C'est le chef de village qui, après consultation avec les habitants, donne le signal de labourer et de semer. Il demande, après germination des graines d'attraper les animaux domestiques pour la conduite dans la zone de parcours ou le parage dans les jachères.

Le rendement de ces champs est élevé (1200 kg de maïs à l'hectare).

b) Les champs proches du village "Kéna soutoung"

Ce sont des champs situés entre 0,5 et 2 km du village. Les paysans y cultivent surtout le fonio et secondairement de l'arachide. Les terres sont cultivées surtout par les femmes. Le sorgho n'y est pas fréquemment cultivé, parce que les terres y sont peu riches. Ce sont d'anciennes jachères en reconstitution et elles ne sont pas fumées. Elles portent aussi du haricot en association avec le maïs sur les bourrelets de berges les plus proches du village.

Carte 5 : Organisation du terroir villageois de Bembou



c) Les champs lointains "Kéna djanwo"

Ils se situent entre deux (2) et cinq (5) kilomètres du village voire plus. Sur les parcelles on pratique un assoulement arachide ou coton et sorgho ou mil. La rotation est biennale. On n'y cultive plus de maïs car sa surveillance est trop difficile compte tenu du nombre important de singes. Les parcelles destinées traditionnellement au maïs sont actuellement réservées au coton. Les terres sont fertiles et les mauvaises herbes y sont moins abondantes. C'est surtout le domaine agricole des hommes. Ces derniers disposent de bicyclettes, économisent et gagnent du temps pour se rendre aux champs.

d) Les rizières "Faro"

Elles se localisent le long des cours d'eau. Certaines rizières sont proches du village, d'autres très éloignées. Elles sont cultivées chaque année par des femmes. Les hommes commencent à y planter des manguiers. Sur les parcelles les plus proches du village, certains paysans commencent à y planter des bananiers. Les plus étendues sont le long de la rizière bonkrokoti près du village.

e) Le maraîchage

Après la récolte du riz, les femmes s'adonnent au maraîchage. Elles aménagent de petits enclos le long des cours d'eau pour y cultiver des oignons, du tabac et du haricot. Le maraîchage commence en début décembre et se déroule jusqu'en février et même mars. La production d'oignon est commercialisée à 500 F CFA la mesure ("badan" = 4 kg) à des commerçants qui viennent de Kédougou.

2.1.2. Logique et explication de la structure agraire

On constate donc que le terroir de Bembou se caractérise par la succession de champs et de jachères autour du village.

Le village est entouré d'une zone cultivée en permanence dans laquelle les paysans pratiquent une agriculture très intensive avec l'utilisation du fumier et d'ordures ménagères qui enrichissent le sol. Les parcelles sont appropriées contrairement aux champs de brousse.

Pour mieux bénéficier du fumier de leurs animaux ,ils ont installé un parc à boeuf à proximité de leur village au sud-est dans la partie de leur terroir destinée à la pâture du bétail.

La zone de cultures permanentes est entourée ,elle-même d'une bande avec prédominance de jachères anciennes cultivées surtout par les femmes. Les parcelles cultivées sont surveillées par les filles et vieilles femmes.

Les habitants cultivent les vallées des cours d'eau. Elles sont cultivées en riz inondé par les femmes. Après la récolte du riz on les livrent aux animaux qui se nourrissent des résidus de récoltes et y laissent leurs bouses.

Les champs forment une sorte de couronne autour du village auquel ils sont reliés par un réseau de piste en étoile lisible sur la carte 5.

Cela aboutit à un type de terroir à auréoles concentriques. C'est dans la troisième auréole que les paysans ont créé leurs nouveaux champs. Ceux-ci sont très

grands, parce que la terre y est abondante et fertile. Les cultures y sont exposées aux ravages des animaux sauvages. C'est la raison pour laquelle les paysans y cultivent de moins en moins du maïs.

En définitive, on est de plus en plus intéressé par les champs lointains. Car, ils sont de loin les plus riches et les plus faciles à surveiller contre les animaux domestiques. Pour les paysans il est plus aisé, semble-t-il, de surveiller les animaux sauvages.

2.2. LES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE

Le système agraire est le mode d'exploitation du milieu, historiquement constitué, durable, système de forces de production adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment. Un système est donc un ensemble d'éléments en interaction et organisés entre eux en fonction d'un but.

2.2.1. La mobilité des champs

A Bembou, on pratique l'agriculture sur brûlis avec jachère. Ce mode d'exploitation du sol, souvent présenté comme un retard économique et social des hommes qui l'exerce, obéit pourtant à une certaine logique.

2.2.1.1. La pratique de l'agriculture cyclique

"L'agriculture cyclique appelée communément agriculture itinérante sur brûlis est l'ensemble des techniques utilisées par le paysan pour essayer de tirer du sol le maximum de rapport possible"²¹. Chaque année, le paysan défriche un nouveau champ qu'il gagne sur la savane ou sur l'ancienne jachère appelée "Saro". Cette parcelle est cultivée en arachide ou en coton pour la première année d'exploitation. L'année suivante, elle est cultivée en mil ou en sorgho, généralement on associe ces deux plantes. Ainsi, on pratique une rotation culturale biennale entre les cultures de rente et les cultures vivrières. Cela pendant huit (8) ans jusqu'à épuisement du sol caractérisé par l'apparition des mauvaises herbes : le "Khouno" et le "Tékèemin kosso"). La neuvième année, on y cultive le fonio pour boucler le cycle. Après, on part défricher un autre champ et on y pratique le même système que précédemment.

Ainsi de suite jusqu'à ce que le premier champ défriché se soit reconstitué pendant trente deux (32) ans. Il faut donc quatre (4) champs pour pouvoir revenir après trente deux ans sur le premier laissé en jachère. C'est une moyenne. Parce que certains paysans peuvent avoir cinq (5) et d'autres trois (3) champs seulement. La durée de mise en culture n'est que de six (6) ans. La durée de la jachère varie donc parfois de seize (16) à trente deux (32) ans. C'est la raison pour laquelle les anciennes jachères et les nouvelles parcelles de certaines familles peuvent s'étendre sur des dizaines d'hectares (ha). C'est le "Kéna" de cette famille que nul autre ne peut cultiver sans demander l'autorisation du chef de cette dernière. Pour marquer leur appropriation sur le "Kéna" (champs d'une famille) les familles y plantent des manguiers. C'est une stratégie d'appropriation des terres décrite précédemment.

²¹ NKALOU (B), 1982. Pratiques paysannes et pratiques du développement rural au Congo depuis l'indépendance. Le cas de l'arrière pays brazzaillais (pool), p. 87.

En prenant, par exemple, un agriculteur qui a quatre (4) champs, nous obtiendrons le tableau suivant.

Tableau 5 : Un exemple d'agriculture cyclique

Champ n°	Début de défrichement	Durée d'exploitation	Fin jachère
1	1996	1996-2004	2028
2	2005	2005-2013	2052
3	2014	2014-2022	2076
4	2023	2023-2031	2100

D'après les données du tableau, on constate que c'est une agriculture à très longs cycles. Les exploitations sont mobiles. L'agriculture itinérante sur brûlis apparaît aux yeux de la population du village comme un mode d'exploitation approprié pour protéger ce capital si précieux qu'est le sol, sa source de vie. La longue période d'exploitation d'un champ s'expliquerait par la peur du paysan de s'attaquer à la brousse et aux jachères, car avec ses moyens rudimentaires, le défrichement est très pénible. Elle s'expliquerait également par l'abondance des terres cultivables, preuve d'une pression humaine faible.

2.2.1.2. La logique paysanne du système

La pratique de ce système cache une logique : la sécurité. Il s'agit de la sécurité du capital qu'est la terre, de la sécurité alimentaire, de la sécurité du statut social.

1) La lutte pour l'équilibre exploitation - reconstitution

Pour qu'elle continue à produire, la terre devra être protégée contre les facteurs de destruction. C'est pourquoi la durée d'exploitation d'un terrain n'excédera jamais neuf (9) ans, le tout pour permettre une reconstitution du tapis végétal. Contrairement donc aux apparences, le paysan n'abandonne pas la terre parce qu'elle est épuisée, il la met au repos, condition sine qua non pour qu'il y revienne plus tard. Cette logique est de fait en porte à faux avec les principes de la loi sur le domaine national. D'où la nécessité de son adaptation aux réalités locales, si l'on veut une gestion durable de ces ressources.

Pour permettre, une prompte régénération de la terre, le paysan évite de pratiquer le désouchage du terrain. Les arbres sont simplement coupés à plus d'un mètre du sol, leur donnant ainsi toute chance de recéper.

Hugues DUPRIEZ qui a analysé ce système en Afrique a noté la rapidité avec laquelle la nature reprenait son cadre initial : l'auteur écrit "les espèces de forêt ou de savane y reprennent alors rapidement leur droit. En quelques années les plantes de la jachère rétablissent le complexe édaphique dans son état initial et la terre se trouve prête pour une nouvelle phase de cultures"²².

²² DUPRIEZ (H) : "Paysan d'Afrique" p. 86. Paris. Harmattan. 3ème Edition. 1985.

Dans leur souci de préserver leurs sols agricoles les paysans posent ainsi le problème de la gestion de l'espace. Il semble que ce système d'agriculture réussit bien et permet l'entretien et la préservation des sols, du milieu naturel, surtout lorsque la durée de jachère est longue comme ici.

Contrairement à ce qui se passe dans certaines régions l'itinérance n'implique plus ici un déplacement des familles. Elle reste circonscrite à l'intérieur du terroir villageois, avec seulement le déplacement des champs. Dès la huitième année de culture, la productivité chute. On ensemence, alors, en fonio pour boucler le cycle cultural du champ à la neuvième année.

Cette baisse de fertilité du sol a été évaluée par TANDIAN (M) en pays bassari. il souligne qu'il y a "une baisse de 19,74 % de la teneur en carbone et 57,14 % de celle en azote consécutive à la mise en valeur pendant trois (3) ans. Ainsi, à la sixième année, le stock en éléments minéraux n'est plus à même d'assurer un développement optimal des espèces cultivées"²³.

Il faut savoir que la baisse de richesse du sol est due ici à une conjonction de plusieurs facteurs : les sols du terroir sont peu évolués. Leur richesse en matières organiques est liée en grande partie à la présence d'une végétation très couvrante qui fournit une quantité importante d'humus. Avec le défrichement la production d'humus diminue beaucoup. Les précipitations favorisent l'évacuation vers les rivières des principaux éléments minéraux. Cela a pour conséquence l'apparition rapide des mauvaises herbes comme le *Striga hermontheca* appelé ici "khouno". La colonisation des champs par cette plante compromet sévèrement les chances d'avoir de bonnes récoltes.

2) La sécurité du ménage

Une fois, la sécurité des sols assurée, les paysans pensent à leur sécurité propre et à celle de leur foyer. La menace qui pèse sur eux, est cette pression alimentaire consécutive à une concurrence farouche entre autoconsommation et production marchande. C'est pour se garantir que les paysans doivent avoir quatre (4) à cinq (5) champs, jouant ainsi tout à la fois sur le nombre et surtout sur leurs valeurs agricoles respectives. La stratégie de culture de plusieurs champs permet aux paysans de limiter les possibilités de rupture de stock dans le temps par décalage des récoltes et en quantité.

Aujourd'hui, la croissance de la population et la croissance de la production commerciale provoquent un double phénomène : une diminution de la couverture de l'autoconsommation et une distanciation des liens de parenté.

2.2.2. Choix de la parcelle

L'aménagement du terroir ne dépend pas seulement de la seule décision du cultivateur. Le terroir villageois est géré par des forces invisibles que sont les génies de la nature. Ici le défrichement d'un nouveau champ ne se fait pas sans l'assentiment du génie. Au cas où la parcelle convoitée est habitée ou tout simplement traversée par le génie lors de ses déplacements, elle doit être épargnée. Deux pratiques permettent ici de savoir si la mise en valeur agricole de la parcelle boisée est possible. Ce sont les suivantes :

23 TANDIA (M), 1995. Mémoire de maîtrise. Perception et gestion durable des paysage de versant en pays bassari sénégalais. U. Saint-Louis. p 160

a) Au cours de l'hivernage précédent l'année de défrichement le paysan met en terre dans la parcelle convoitée une graine de liane appelée "Fanta woulin". Si la graine germe l'autorisation est donnée au paysan de défricher le champ. Si elle ne germe pas, l'autorisation ne lui est pas accordée. Dans ce cas, si le paysan s'entête à vouloir exploiter la terre pour sa fertilité supposée, il entraîne un mécontentement du génie.

Une sanction sévère sous forme de mauvaise récolte ou de décès d'un membre de sa famille est prise par le génie.

b) Immolation d'un coq : les paysans ont également recours à l'immolation d'un coq (peu importe sa couleur) au pied d'un caïlcédrat ou à défaut au pied d'un arbre gigantesque, remarquable. Avant d'égorer le coq, le paysan récite des formules incantatoires.

On voit donc que le choix de la parcelle à défricher pour l'activité agricole ne se fait pas au hasard. Il dépend essentiellement du génie de la nature, gardien du patrimoine foncier. Pour s'assurer une bonne productivité de son champ et une existence paisible, le paysan doit se soumettre aux volontés des forces invisibles.

2.2.3. Défrichement et système agronomique

1) Déroulement des travaux de défrichement

Une fois le "permis" de défrichement accordé, le paysan peut procéder au défrichement de la parcelle. Il se fait avec l'ensemble des membres actifs de la famille (fils et frères) avec l'aide d'autres personnes sollicitées pour la circonstance par le paysan attributaire.

Armés de haches et de sabres d'abattis, ils se livrent à l'abattage des arbres et des arbustes. La coupe est sélective. Les arbres de grande taille et à utilité alimentaire (baobab, karité...) et médicinale reconnues sont épargnées. Il s'agit d'espèces comme *Khaya senegalensis*, *Cordyla pinnata*, *Parkia biglobosa*, etc.

Les produits du déboisement sont laissés à sécher avant d'être amassés en petits tas régulièrement répartis sur le champ. Aidés par les membres de sa concession, le chef de famille fait le dernier nettoyage et procède à l'incinération des amas. La cendre utilisée comme fertilisant est, dans certains cas, répartie sur le nouveau champ pour accroître sa productivité. Après, il attend les premières pluies pour y semer l'arachide.

2) Assolement et rotation

L'agriculture est ici caractérisée par l'assolement et la rotation biennale. C'est un système agronomique qui consiste à diviser le terrain en soles. Une sole est cultivée en arachide et l'autre en sorgho. Ensuite, il y a une succession des cultures sur le même terrain jusqu'à épuisement. La jachère n'étant pas incluse dans l'assolement. Elle intervient en fin de rotation. La rotation consiste à l'alternance d'une céréale (mil) avec une culture de rente (arachide). Ce système exige de la part du paysan l'aménagement chaque année de deux parcelles. La première reçoit le mil tandis que la deuxième doit porter l'arachide.

En première année d'exploitation, la sole reçoit en règle générale les légumineuses (arachide, voandzou) en deuxième année le mil ou le sorgho puis reviennent les légumineuses. Et ainsi de suite jusqu'à la huitième année de la mise en valeur.

2.2.4. Système de production

A Bembou, les systèmes de production sont mixtes. On retiendra la définition de JOUVE et al pour les caractériser. Selon eux "C'est un ensemble de structures et moyens de production, force de production, équipements combinés entre eux pour assurer une production végétale et/ou animale en vue de satisfaire les objectifs des responsables de la production"²⁴. C'est dire que nous porterons notre attention sur le système de culture et d'élevage.

Ici l'agriculture est caractérisée par des cultures de rente et des cultures vivrières. Notons que la plus grande partie de la production vivrière est autoconsommée.

2.2.4.1. Les systèmes de culture

Pour l'essentiel, ce sont des cultures sous pluies dont le cycle végétatif coïncide avec l'hivernage alors que la saison sèche est une morte saison agricole durant laquelle les habitants du village s'adonnent à l'orpaillage. Par conséquent, les plantes cultivées sont dans l'étroite dépendance des précipitations, de leur durée, de leur répartition, de leur abondance ou de leur déficit.

A. Les façons culturales des céréales

Elles changent suivant les plantes.

a) Les façons culturales du sorgho

Principale culture vivrière dans le village (60 ha), sa graine est utilisée dans la consommation courante pour la bouillie, la pâte (kini). Appelé par la population "nio", il en existe deux variétés : une variété tardive appelée "soubakhou" et une précoce nommée "makébé".

La parcelle devant recevoir le sorgho n'a pas besoin de grands travaux de nettoyage. L'arachide et le pois de terre que portait le sol l'année précédente sont des cultures nettoyantes. Les fanes sont amassées et amenées à la concession après la récolte, pour servir de fourrage aux bovins, ovins et caprins. Seules les repousses de quelques arbres sont coupées, séchées et incinérées.

Tout juste après les premières pluies, lorsque la terre aura absorbé une quantité d'eau à même d'assurer la germination intervient les semis. Cette opération se fait au plus tard dans la deuxième quinzaine du mois de juin. Le semis se fait en poquets dans des trous profonds de près de cinq (5) centimètres et équidistants de 0,5 mètre. C'est après la germination et la levée que le paysan démarie c'est-à-dire procède à l'enlèvement d'une partie de jeunes plants afin de limiter la compétition pour les éléments nutritifs ou s'occupe du semis complémentaire

²⁴ JOUVE (Ph). Cité par FOSSARD (F). 1994. Mise en place d'un enseignement modulaire et systémique en matière de l'analyse du milieu rural. p. 26.

pour combler les vides.

Les activités d'entretien du champ de sorgho se résument au sarclo-binage. Dès que les jeunes plants ont entre 15 à 20 cm de haut, le paysan procède au premier désherbage. L'herbe qui a bénéficié des apports en eau de pluie commence à étouffer les plants et à réduire le stock en éléments minéraux dont ils ont besoin pour assurer leur croissance. Quand le sorgho atteint près de 150 cm, intervient un troisième sarclo-binage. Tous ces travaux sont uniquement faits par les hommes.

La récolte a lieu en décembre et nécessite la mobilisation de toute la famille. Les tiges de sorgho sont cassées à leur base avec le pied. On laisse des allées pour faciliter la traversée. Munis de couteaux bien tranchants, les paysans procèdent à l'enlèvement des panicules qui sont regroupées en bottes par les femmes.

Les tiges de sorgho sont abandonnées sur place afin de protéger les champs contre la déflation éolienne. Elles constituent également un fourrage pour le bétail dont les dépôts de fientes constituent de bons fertilisants.

Après séchage, intervient le battage du sorgho sur une aire plate recouverte de bouses humides de vaches et dont la superficie dépasse exceptionnellement dix (10) mètres carrés. Quand la famille est nombreuse et la récolte abondante, ou aménage plusieurs aires de battage. Les graines sont conservées dans les greniers. Les plus beaux panicules sont sélectionnés, liés en bottes et suspendues à l'intérieur de la case du chef de famille. Elles serviront de semences pour la campagne prochaine. Aliment de base le sorgho bénéficie de soins particuliers de la part de la population. Il est, essentiellement, cultivé dans les champs lointains.

b) La culture du fonio

Le fonio est surtout cultivé dans les champs proches du village et en fin de rotation dans les champs lointains. Sa culture est, essentiellement, le fait de femmes dans les "kéna soutoung". Contrairement aux champs lointains. Deux variétés de *Digitaria exilis* appelé ici "fido" existent à Bembou : une variété précoce appelée "Niémé" et une tardive appelée "Dibondinho". Aujourd'hui avec une saison pluvieuse parfois insuffisante, les paysans ont opté pour la variété précoce.

Le champ de la variété précoce est le premier à être aménagé avec le champ de maïs. Semée dès le mois de juin, il est récolté en septembre. C'est la première cartouche du paysan pour faire face à la soudure.

Le semis se fait à la volée. Par des déplacements dans tous les sens, la totalité du champ est couverte par la semence. La terre est ensuite remuée à l'aide de grande houe appelée "daba ba". Cet outil est de plus en plus remplacé par le râteau dont l'utilisation est moins pénible pour le paysan.

Le sarclage des soles de fonio ne se fait qu'une fois. Cette opération est grande consommatrice de temps et d'énergie. La densité du fonio est tellement grande qu'aucun outil agricole ne peut être utilisé pour le désherbage. Dans ce cas, la main de l'homme remplace la daba. D'aucun justifie l'attribution des champs de fonio aux femmes du fait de leur dextérité, seule gage d'une bonne production.

Les récoltes se font à l'aide d'une fauille par les hommes. Le battage est aussi un travail d'homme.

Il se fait à la maison dans une case pour la variété précoce et sur une place aménagée dans les champs pour la variété tardive qui se trouve surtout dans les champs lointains. Les grains de fonio sont séparés de la paille par piétinement des gerbes. Les grains sont balayés et regroupés en tas. Par vannage, le paysan arrive à les séparer et de leurs impuretés. La récolte est transportée à la maison sur la tête ou sur la bicyclette. Elle est, alors, gardée dans les greniers.

c) Le riz pluvial

Dans le souci de diversification des cultures, la population du village s'adonne à la riziculture pluviale. Seules les femmes la pratiquent. À nos questions pour savoir pour quoi cet état de fait, certains paysans ont reconnu que "les hommes n'ont pas ce courage", car c'est une activité pénible et qui demande beaucoup de minutie.

Les semences sont tirées des meilleures grains de la récolte précédente. Malgré l'absence d'encadrement, les femmes choisissent elles-mêmes leurs variétés en fonction de la nature du sol et du cycle végétatif. Les semences ainsi choisies, doivent être minutieusement conservées jusqu'à la période de semis (hivernage). La conservation est de type traditionnelle. Pendant la saison sèche, ces épis sont suspendus dans les cuisines où ils sont l'abri des insectes et des parasites. La chaleur et la fumée de ces lieux remplacent les produits phytosanitaires. Mais pour une bonne germination de la graine, il faudra associer à cette conservation une bonne préparation du sol.

Le riz étant exigeant en eau, les bas-fonds constituent les seuls terrains adéquats pour sa culture dans le terroir villageois. Hormis sa capacité de stockage d'eau, le bas-fond possède des sols argileux très fertiles. Les pluies entraînent, en effet, vers cette zone de dépression, des éléments organiques qui contribuent à la fertilisation des ces terres.

Malgré tous ces avantages naturels, le défrichement reste une opération obligatoire comme pour toute culture. Il consiste à enlever les mauvaises herbes et les souches des plantes de la culture précédente. Ici, il s'agit en réalité d'un labour superficiel. Il se fait à l'aide d'une daba, outil traditionnel permettant de gratter superficiellement le sol. Actuellement, c'est une opération effectuée par les hommes à l'aide de la charrue attelée, bien que la culture du riz soit réservée aux femmes. Il se fait juste avant le semis.

Les semis sont directs. Pas de repiquage. La graine est directement enfouie sous terre à l'aide d'une "daba moussou". Cette opération est assez avantageuse dans la mesure où elle permet de récolter tôt et aussi d'éviter les dégâts pouvant être causé par un éventuel arrêt précoce des pluies. Les semis sont tardifs.

Quant à l'entretien, il consiste à enlever les mauvaises herbes susceptibles de concurrencer les jeunes plantes. Il se fait à la main. Le sarclo-binage se fait en même temps que le démariage. Un deuxième sarclo-binage favorise l'ameublissement du sol, la rétention de l'eau et le développement des racines.

La récolte est l'affaire des hommes et des femmes. Elle se fait à la fauille. Les épis sont coupés au niveau de la tige pour permettre de récolter par poignée ou par tas. Pendant la récolte, chaque exploitante fait venir toutes ces filles, même mariées, éventuellement, ses soeurs pour avoir une main-d'œuvre d'appoint. La production est transportée et stockée sur les constructions en bois à un mètre du sol destinée au séchage des épis avant battage au fur et à mesure qu'elle est récoltée. Ensuite, les épis sont séchés au soleil pendant dix (10) jours au moins avant d'être transportés dans la concession où ils sont mis dans les greniers en attendant leur pilage. Celui-ci intervient quelques jours après. Le pilage se fait à l'aide d'un mortier et d'un pilon.

d) La culture du maïs

Il est cultivé de façon continue sur les champs de case. Quelque fois, il est cultivé en association avec le manioc, le gombo, la patate, l'oseille de guinée et l'aubergine. Connue sous le nom de "Kabo", il se cultive sur des sols fertiles soit sur les parcelles fumées soit sur les bourrelets de berge de la rivière Bankrokoti. Sur ces champs, il bénéficie des engrangements organiques (déjections du bétail, cendres, déchets domestiques). On ne constate aucune dégradation du sol par la culture répétée du maïs dans ces conditions.

Avant les semaines du maïs, il est de coutume de laisser les grains dans l'eau pendant près de douze (12) heures. Ce procédé a pour objectif d'accélérer la germination car le maïs et le fonio sont les premiers récoltés aux mois d'août et de septembre. Ce sont des plantes de soudure.

Le semis se fait en poquets. Pour ce qui est des travaux avant récolte, ils se résument au sarclo-binage. En général, on procède à deux ou trois sarclages.

Le premier appelé "Bokino séno" est fait quand l'herbe n'est pas trop grande. Il s'agit de réduire la compétition entre les mauvaises herbes et le maïs qui n'a pas encore atteint une phase de croissance lui permettant de bien étaler son système racinaire. Une trentaine de jours après le premier sarclage intervient le deuxième "Filalo". Le troisième sarclage ("Talo Seno") n'intervient qu'après l'épiaison. Il est de moins en moins exécuté.

Pendant la récolte, ce sont les hommes armés de coupe-coupe qui sectionnent la tige du maïs à environ trente (30) centimètres du sols. Les femmes et les enfants s'attellent à l'arachage des épis et à leur transport jusqu'à la concession. Formant de petits groupes, les membres de la famille enlèvent les feuilles entourant les épis. La récolte est alors mise à sécher sur de petits "miradors". Avec la forte insolite les épis se dessèchent rapidement et les grains sont gardés dans les greniers.

e) Les cultures vivrières secondaires

Elles sont constituées par les millets (petit mil), le voandzou, le haricot, le manioc, le sésame et la patate douce. Les méthodes culturales varient d'une plante à l'autre. Les façons culturales des millets sont presque identiques à celles du sorgho. Les méthodes culturales du pois de terre sont identiques à celles de l'arachide que nous verrons plus loin.

f) Les productions de céréales

Nos enquêtes nous ont permis d'évaluer les productions, les superficies cultivées et les rendements de chaque céréale.

Tableau 6. Superficies cultivées, productions et rendements des céréales

Produits	Superficies cultivées (ha)	Production (kg)	Rendements kg/ha
Sorgho	60	48000	800
Mil	10	6000	600
Maïs	15	18000	1200
Fonio	30	18000	600
Riz	30	39000	1300
Autres	5	9000	
TOTAL	150	138 000	

Le tableau 6 nous montre qu'ici les principales plantes cultivées sont le sorgho, le riz, le fonio, le maïs et le mil. On remarque une prédominance des cultures du sorgho. C'est la base de l'alimentation de la population. Viennent ensuite le riz, le fonio et le maïs. Les rendements du riz et du maïs sont les plus élevés. Ils sont moyens pour le sorgho et très faibles pour le fonio. La production ne couvre pas les besoins de la population.

Nos enquêtes nous ont montré qu'il y a une réduction sensible des superficies emblavées en cultures vivrières. Surtout pour le maïs où la réduction est drastique. Elle est liée à sa disparition dans les champs lointains et à son remplacement par le coton. Car le gardiennage des champs de maïs constituait un fardeau pour la population.

g) Consommation et habitudes alimentaires à Bembou

1. La taille du ménage

Le comportement démographique reste profondément marqué par la tradition. La fécondité demeure ce qu'elle a toujours été, les femmes continuent d'épuiser toutes leurs possibilités procréatrices assurant une descendance de cinq (5) à huit (8) enfants.

En dépit des ponctions démographiques qu'effectuent les villes sur les populations villageoises, le ménage paysan reste assez important par la taille. Il est toujours structuré autour du chef de concession.

2. Mode d'alimentation

- Le déjeuner villageois est léger. On se contente d'un bouillon de mil ("Moni"). Son heure intervient, dans la plupart des cas, selon l'état d'avancement de l'activité journalière à laquelle on s'adonne. Il y a certains ménages qui s'en passent quelque fois.

- Le deuxième repas, c'est le déjeuner. Il intervient entre 10 et 11 heures.
- Le dîner est le repas le plus important.

Après une rude journée de travaux champêtres, tout le monde s'accorde à dire qu'une meilleure reconstitution de la forme physique et morale passe par un dîner copieux, suivi d'une longue période de repos. Le dîner se prend toujours en famille, les hommes entre eux et les femmes entre elles.

3. Présentation des principaux aliments

- 1) Les végétaux sont la base de l'alimentation villageoise et comprennent : le mil, le sorgho, le maïs, le fonio, le pâte d'arachide, les légumes, etc.
- 2) Les matières grasses : l'huile d'arachide, de karité, etc.
- 3) Les aliments d'origine animale : la viande, le poisson, etc.

D'une manière générale, le régime alimentaire villageois est basé sur les aliments traditionnellement produits (produits vivriers) et les aliments importés (poisson séché et fumé, huile, riz). Il exprime une forte dépendance des villageois vis-à-vis des villes, lieux de provenance de ces denrées. Les contraintes de l'éloignement s'expriment dans les prix. Par exemple, un paquet de sucre qui coûte 450 F CFA à Dakar est vendu ici à 550 F CFA. Pour le transport d'une tonne de bagage entre Kédougou et Bembou (42 km) les chauffeurs (tous des citadins) demandent au commerçant de payer 15 000 F CFA. Cela se répercute forcément sur les prix de vente des produits transportés. Malheureusement ces mêmes citadins évoquent le coût élevé du transport pour acheter à vil prix les produits du terroir. Exemple un sac de "kaba" de 50 kg est acheté à Bembou à 500 F CFA alors qu'à Dakar ces commerçants (tous citadins) revendent un kaba entre 50 et 125 F CFA. Un sac de 50 kg peut contenir jusqu'à 100 fruits de "kaba".

On note, également, le caractère saisonnier de la composition des repas du village. De la récolte au mois d'octobre jusqu'en juin les villageois ont assez de nourriture et mangent à leur faim. Mais de juillet à septembre, avant la maturité du maïs, c'est la période de soudure. Les villageois affrontent beaucoup de difficultés pour se nourrir. C'est le moment où ils ont le plus besoin de forces pour cultiver leurs champs. Pendant cette période, ils s'endettent à des taux usuraires chez les commerçants peu défiants. Il faut "s'armer de beaucoup de dignité", comme nous l'a affirmé un paysan, pour pouvoir travailler dans les champs. C'est la période de toutes les souffrances dans le village. Les produits de cueillettes tiennent une place importante pendant cette période (pain de singe surtout).

h) Le bilan vivrier dans le village

Si nous prenons comme base les données de la F.A.O. qui disent qu'il faut en moyenne 250 kg²⁵ de céréales par personne et par an. Ainsi, les besoins vivriers de la population s'élèvent à $250 \text{ kg} \times 876 = 219\,000 \text{ kg}$.

Le déficit est donc : $219\,000 \text{ kg} - 138\,000 \text{ kg} = 81\,000 \text{ kg}$. Le village ne couvre que 63 % de ses besoins. Le bilan vivrier est donc déficitaire. La terre ne nourrit pas son homme à Bembou.

Les causes de cette situation sont nombreuses. Parmi elles, nous avons la concurrence des cultures de rentes, surtout celle du coton pendant ces dernières années. Ensuite, nous avons le faible investissement des jeunes dans les travaux champêtres. Ils préfèrent l'orpaillage. Il est absurde que le paysan qui cultive la terre souffre de la faim parce qu'il a besoin d'argent parce qu'il produit principalement pour vendre ou bien que parce qu'il vend tout ce qu'il a produit.

La première préoccupation de la population doit être l'autosuffisance alimentaire. Nous savons, cependant, qu'il doit vendre et chercher du numéraire pour ses besoins, ceux de sa famille et de son pays. Mais pour ce faire, il faut qu'il soit aidé et considéré comme ses autres compatriotes citadins.

25 Plan de développement local de la communauté rurale de Saraya.

B. Les méthodes culturales et la commercialisation des cultures de rente

a) La culture de l'arachide

1) Façons culturales

C'est une légumineuse cultivée ici généralement en tête de rotation sur des parcelles préalablement nettoyées. Il en existe deux principales variétés. Une précoce appelée "sopori" et une tardive nommée "tiga ba". Le système agronomique repose sur l'alternance des cultures. Donc la sole avait reçu précédemment le sorgho ou le mil. Dès le mois de mai, les tiges de sorgho qui étaient laissées sur la parcelle sont arrachées à l'aide du coupe-coupe, rassemblées et brûlées. Il en est de même des repousses des arbres et arbustes. Les cendres sont étalées par la suite par le vent.

Les semis se font en poquets dans les trous profonds de cinq (5) centimètres environ et équidistants d'une trentaine de centimètres. Dans chaque trou est enfouie une graine d'arachide.

Pour ce qui concerne les travaux d'entretien du champ, ils se résument au sarclo-binage. Le sarclage consiste à enlever les mauvaises herbes et le binage àameublir le sol en vue d'assurer une bonne aération et une infiltration maximum de l'eau de pluie. Le désherbage est effectué trois fois. La maturité intervient en octobre. La récolte se fait par arrachage à la main soit avec l'aide de la grande houe dont un à deux coups suffisent à déterrre les coques. Après exhumation, les coques d'arachide sont séparées du reste de l'appareil végétatif et mises à sécher pendant quelques jours. Elles sont ensuite transportées dans la concession. Nos enquêtes nous ont permis d'établir le tableau suivant sur les superficies emblavées et la production.

2) Production et rendement

Tableau 7 : Superficies cultivées, production et rendement en arachide

Années	Surfaces cultivées	Productions	Rendement kg/ha
1994	90	76500	850
1995	86	64500	750
1996	75	75000	1000

Le tableau 7, nous montre qu'il y a une réduction des superficies cultivées en arachide depuis 1994. C'est la première culture de part les superficies qui lui sont consacrées (75 ha contre 60 ha pour le sorgho et 32 ha pour le coton), mais aussi de part son tonnage. L'importance des superficies cultivées en 1994 s'explique en partie par le fait que les villageois avaient par le biais de l'ABP (Association de base de producteurs) une dette non remboursée à la SODEFITEX. Cette année là, il n'y avait pas eu de crédit de la part de cette société, donc pas de coton. Les surfaces destinées au coton ont été cultivées en arachide et en maïs.

Après qu'ils aient payé leur dette à la SODEFITEX, la culture du coton a repris d'où la réduction évoqué ci-dessus.

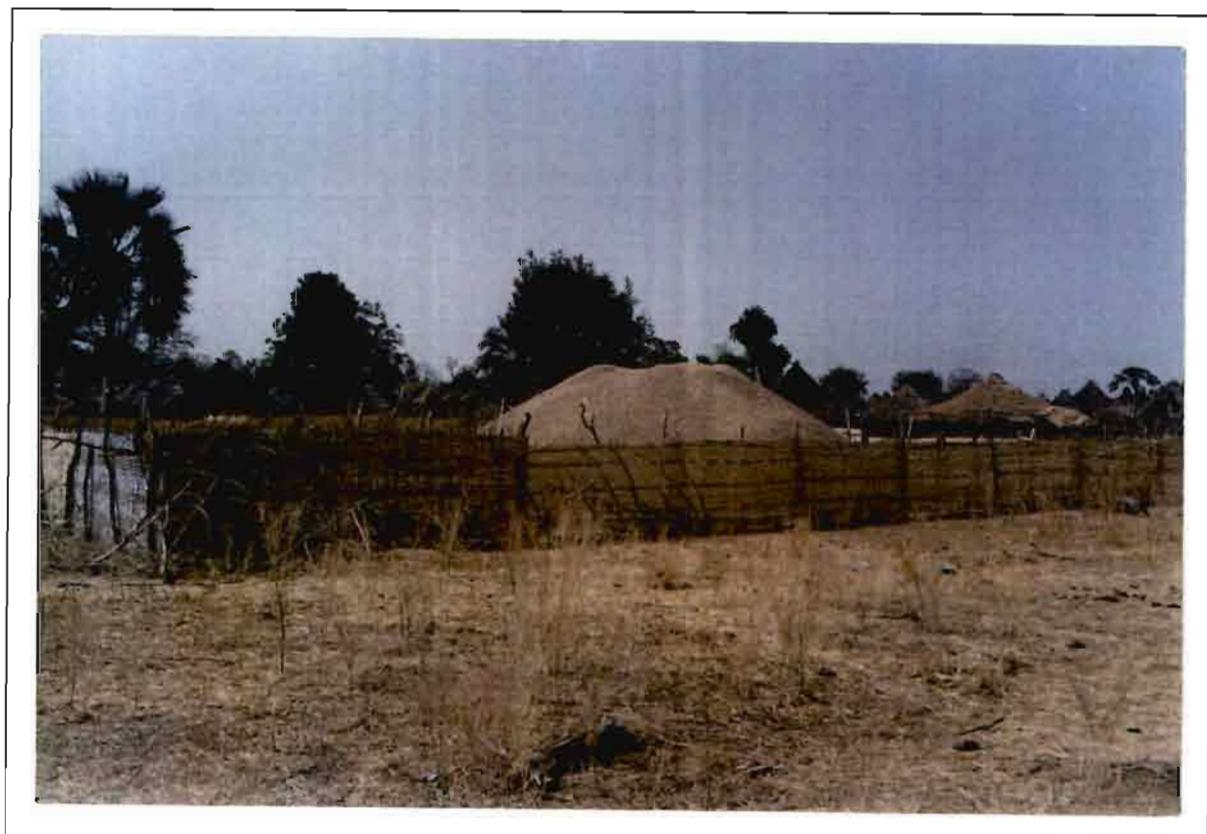
3) Commercialisation

A Bembou, il y a une section de la coopérative de Saraya. C'est le décret du 20 mai 1960 qui a mis en oeuvre la politique coopérative au Sénégal en installant une structure financière de commercialisation, de sensibilisation et d'encadrement. C'est en ce sens que la coopérative de Saraya vise à libérer, au moins en partie les paysans en les aidant à s'organiser dans l'équipement, le ravitaillement en semence, la production et la commercialisation. En réalité, cette structure étatique n'a pas satisfait la population. Beaucoup de critiques lui sont adressées. Certains paysans estiment que les présidents de coopérative ne prêtent qu'à leurs amis et surtout à eux-mêmes les crédits alloués par l'État.

Toujours est-il que c'est dans ce contexte que la section de Bembou a été créée. Sa fonction est uniquement commerciale. La zone de commercialisation de la section de Bembou s'étend sur quatre (4) villages (Bembou, Dioulafoundou, Madina, Pondala).

Pour la campagne 1993-1994, 116 tonnes d'arachide ont été commercialisées. En 1994-1995, 102 tonnes seulement. Cela s'explique, à notre avis, en partie par la percée du coton comme nous l'avons évoqué précédemment.

Photo 1 : Marché arachidier à Bembou



La commercialisation proprement dite, c'est l'étape qui intéresse le plus le paysan. L'opération commence d'abord par le criblage qui se fait d'une manière très rigoureuse. Puis, les graines sont mises en sacs par le paysan qui doit ensuite transporter les sacs jusqu'à la bascule pour le pesage avant de les acheminer lui-même au lieu de stockage, pour enfin recevoir son argent du peseur qui est l'agent payeur de la section. Les villageois estiment que tous les peseurs sont des voleurs. Pour illustrer cela, ils disent ne recevoir que deux sacs et demi pour les crédits d'un hectare à cultiver et pour payer, il faut trois sacs et des fois même plus. C'est malhonnête, disent-ils.

Après la phase de l'achat des graines et du stockage, le peseur doit veiller à ce que la quantité achetée soit acheminée jusqu'au lieu indiqué par la SONAGRAINE (ici SODEC de Lyndiane Kaolack). Une fois le camion chargé par les manoeuvres, le chauffeur doit veiller à ce qu'il soit bâché et plombé. Cette année la coopérative de Saraya qui est la structure mère n'a donné aux paysans de Bembou que 3900 kg, le reste des semences ont été gardés par les paysans eux-mêmes. D'ailleurs, ici aussi on ne prête qu'aux amis et aux riches. Le conseiller et le président de section ont obtenu à eux seuls 1500 kg des 3900 kg. La coopérative n'a pas fourni des produits phytosanitaires, (fongicide) et des engrains minéraux.

Le prix aux producteurs d'arachide est de 120 F CFA. Il est le même sur l'ensemble du territoire national. Donc, on ne peut pas parler des effets d'éloignement dans ce cadre. Le problème des paysans c'est le clientélisme et la mauvaise répartition, par les responsables de la Coopérative, des crédits alloués par l'État.

Dans l'ensemble donc, les semences ne suffisent pas. La demande est supérieure à l'offre.

4) La culture du coton

1) Façons culturelles

Le coton est cultivé en tête de rotation. Il est entièrement cultivé sur les champs lointains. Il en existe deux variétés : le "Delemté" et le "vêtu". Cependant cette année, il n'y a que la variété "vêtu" qui est cultivée. Parce que les paysans ont constaté qu'elle résiste mieux au manque de pluie.

- Le **semis** se fait entre le mois de mai (premières pluies) jusqu'en fin juillet. Il se fait en poquets et en ligne à l'aide d'une corde. Celle-ci rend les lignes droites. Elles ont une direction nord-sud. Cela a pour intérêt d'utiliser d'autres matériels (buteurs par exemple), et facilite le sarclage. Pourquoi cette direction nord-sud ? C'est pour prévoir les moments de traitements. Car le vent souffle pendant cette période d'est-ouest. Pour traiter, on se positionne en fonction de la direction du vent. Par exemple, si le vent souffle d'est en ouest, alors on débute le pompage en ouest et on se dirige vers l'ouest. Dans le cas contraire, c'est la même méthode, en commençant par l'est.

- Le **sarclage** se fait dès que le coton est levé. Il s'accompagne de l'épandage d'engrais, si celui-ci se fait précocement. Le coton a, cependant, besoin d'être sarclé au moins deux fois, voire trois fois. Après le sarclage, c'est le traitement décrit précédemment, qui commence. C'est l'instant d'ailleurs où l'on constate la présence d'insectes ou de vers sur les plantes. Il se fait par quinzaine jusqu'au moment de la récolte.

Nos estimations et enquêtes auprès de l'encadreur nous ont permis d'établir le tableau suivant sur les superficies cultivées, les productions et les rendements à l'hectare. La récolte se fait en groupe dans des sacs en jute. Elle prend beaucoup de temps.

2) Production

Tableau 8 : Superficies cultivées : Production et rendements en coton

Années	Superficies cultivées (ha)	Production (tonne)	Rendement kg/ha
1995-1996	17	13	764
1996-1997	32	32	1000

Il ressort de nos enquêtes que le faible rendement de l'année 1995 était dû dans un premier temps au manque de pluies consécutif à leur arrêt précoce. Elles se sont arrêtées dès la fin du mois d'août. Il y a eu beaucoup de pluies mais elles étaient mal réparties dans le temps. Cela a causé une augmentation de la population des vers qui dévastent les champs. Finalement, certaines plantes n'ont pas produit de capsule. Donc les aléas climatiques ont été déterminants dans la faible production de l'année 1995 (13 tonnes seulement).

Pour l'année 1996, il y a une augmentation des superficies cultivées. Presque le double. Les estimations de rendements sont également (disons plutôt les prévisions de récoltes) plus prometteuses. Cette prévision de bonne production s'explique entre autres par des pluies plus abondantes et bien réparties dans le temps, et les vers n'ont pas pu menacer comme en 1995. Raison pour laquelle l'encadreur a estimé le rendement à 1 100 kg/ha, voire plus pour les paysans encadrés, disons plutôt pour ceux qui ont les moyens.

3) Les modes de crédit

Il y a deux modes de crédit au niveau de la SODEFITEX. Il y a les crédits à long terme qui se payent en quatre annuités. Ces crédits portent, en général, sur des achats de matériels agricoles (charrue, houe sine, charrette, pompe...).

Tableau 9 : Les crédits à long terme de la SODEFITEX

Matériels	Prix unitaire (F CFA)	Annuité (F CFA)
Charrue	84240	21060
Houe sine	78760	19690
Semoir	157940	39485
Buteur	25780	6445
Charrette (âne)	196860	49215
Charrette (cheval)	217760	54440
Charrette (boeuf)	261660	65415
Pompe (herbicide)	45500	11375
Pompe (coton)	33000	8250
Houe occidentale	47840	11960

A travers ce tableau, on constate que le prix de chaque matériel est trop élevé. Il est hors de portée des paysans aux revenus très faibles. C'est la raison pour laquelle, tous les villageois qui avaient demandé des crédits, ont tous renoncé finalement. Cela accentue le sous-équipement notoire de la majorité des paysans.

A côté des crédits à long terme, il y a les crédits à court terme. Les prix sont eux aussi élevés comme le montre le tableau suivant :

Tableau 10 : Les crédits à court terme

Articles	Prix unitaire (F CFA)	Prix global (F CFA)
1 l de poison	3000	15000
1 l de poison (décis)	3650	17250
1 l de poison (spitorate)	2700	-
1 l de poison (herbicide)	5850	-
1 sac d'engrais (NPK)	8100	
1 sac d'engrais (urée)	9600	
1 pile pour pompe	105	

Certains de ces articles sont incontournables pour le paysan. Il doit forcément prendre ces produits, pour mieux entretenir son champ de coton. Par exemple, pour une corde de coton (1/4 ha), il faut un sac d'engrais à 8 100 F, un litre de poison à 3 000 F, un quart de sac d'urée à 2 400 F et cinq (5) piles à 505 F. Le total donne 14 000 F. Si ça marche vraiment c'est-à-dire une tonne à l'hectare (ce qui revient à 250 kg par corde, le kilo étant 170 F) alors la somme d'argent gagnée par le paysan est de 4 2500 F. Il a alors : 42 500 F - 14 005 = 28 495 F par corde. Dans cette somme restante, si par exemple il commande une charrue à 21 060 F, on lui rendra 7 435 F. Sa marge de manoeuvre est très faible. La rétribution du travail reste faible pour ne pas dire insignifiante.

Aussi, les paysans éprouvent un sentiment d'injustice vis-à-vis des décideurs économiques. Ils demandent une diminution des prix des matériels agricoles et des produits ou bien une augmentation du prix du coton. C'est-à-dire qu'il y ait une proportionnalité entre le prix au producteur du kilogramme de coton et le prix d'achat des matériels et des produits.

Sans cela d'ailleurs, le paysan n'épargnera rien du tout en fin de commercialisation. Cela est la dure réalité pour les paysans ici. Notons donc tout simplement le prix exorbitant des matériels et des produits. Mais la SODEFITEX a toujours joué et joue encore un rôle très important dans l'encadrement des paysans tant qu'au niveau de l'agriculture et au niveau de l'éducation, en

alphabétisant les paysans. Grâce à elle, ils sont organisés en ABP et cela leur a permis d'apprendre des méthodes pour la culture du coton.

4) Commercialisation

Dès la première semaine de décembre, le lieu de stockage est bien nettoyé. L'encadreur qui est chargé de surveiller le marché passe le voir et par la suite il programme le jour de la vente. L'équipe de peseur est ensuite mise en place (tous des natifs du village). Elle est payée en fonction du poids reçu auprès du pont-bascule. Toutes les opérations sont supervisées par un agent de la SODEFITEX (encadreur). C'est lui qui fait le choix du coton. Les cotons de bonne qualité sont du premier choix et le kilogramme vaut 170 F ; le deuxième choix est vendu à 150 F le kilo et le troisième choix à 125 F. C'est également lui le ticketeur. Après la vente, il y a le poids marché et le poids pont-bascule. Si le poids pont-bascule est supérieur, alors il y a un intérêt pour l'ABP. Cet excédent revient aux paysans sous forme de ristourne. Et quand le poids marché est supérieur, il y a perte. Ce qui est très rare.

Malgré les tracasseries que rencontrent les paysans face à cette spéculation, il y a une augmentation des superficies cultivées. Cela s'explique surtout par le fait que les paysans n'arrivent pas à avoir des crédits de semence auprès de la SONAGRAINE. Ils ont l'impression qu'on les pousse à cultiver le coton qui demande un travail plus pénible dans les mêmes conditions de prix très peu rémunératrices par rapport à l'arachide. Il leur faut du numéraire malgré tout. Les villageois sont de plein pieds dans la logique d'une économie de traite. Sa percée s'explique, par ailleurs, par le fait que les paysans ont plus confiance dans le mode de commercialisation du coton que dans celui de l'arachide. Les peseurs imposés (généralement des citadins) par la SONAGRAINE inspirent peu confiance aux paysans qui se rendent aisément compte qu'ils sont volés par ces derniers. "Mais comment faire quand on n'a pas le choix pour vendre nos produits" ; disent-ils.

Il faudra fustiger le comportement de certains de ces peseurs qui se s'enrichissent sur les dos de ces paysans très démunis. Leurs conditions de travail sont trop pénibles pour être l'objet de telles pratiques.

2.2.4.2. Système d'élevage

L'élevage constitue la troisième activité du village après l'agriculture et l'orpaillage. Il est peu développé et de type traditionnel. Les animaux ne sont pas assez suivis. Les pâturages sont bien fournis. En fin de saison des pluies les feux de brousse sont fréquents.

L'élevage est de type sédentaire car c'est un village à vocation agricole. La caractéristique la plus importante du système d'élevage est la présence dans toutes les concessions de petits ruminants et de volaille.

Par système d'élevage, nous entendons avec LHOSTE (P) "un ensemble de techniques et de pratiques mises en œuvre par une communauté pour exploiter dans un espace donné les ressources végétales par des animaux, dans des conditions compatibles avec les objectifs et avec les contraintes du milieu"²⁶.

a) Mode de conduite des animaux

²⁶ LHOSTE (P). Cité par FOSSARD (F). 1994. Mise en place d'un enseignement modulaire et systémique en matière d'analyse du milieu rural. p. 26.

Pendant la saison sèche (du 15 janvier à fin mai) tous les animaux sont en vaine pâture sur l'ensemble du finage villageois. Seuls les bovins sont parqués pendant cette période dans des enclos individuels sur les champs de case pendant la nuit. Les petits ruminants (ovins, caprins) passent la nuit à la belle étoile dans les ruelles et dans la place du village.

Pendant l'hivernage, les bovins sont regroupés la nuit dans un parc collectif et confiés à deux bergers. Ces derniers les conduisent le jour sur les pâturages délimités à cet effet dans le sud-est du village. Ils sont payés deux cents (200) francs par tête à la fin de la campagne qui dure ici sept mois (de juin à fin décembre). Mais en début de campagne, chaque propriétaire de vache participe pour un "badan" (mesure de 4 kilo) de maïs et de sorgho à la nourriture des bergers. Le lait du vendredi matin leur revient également. Les bergers sont confrontés à des problèmes liés à l'étroitesse du parcours. Car des champs du village de Dioubafoundou et certains habitants de Bembou l'enserrent. Ce qui provoque parfois des conflits entre les bergers et les propriétaires de ces champs. C'est la trop grande dispersion des champs qui est à l'origine de cela. Sinon, il y a assez de jachères et de brousses dans le village. Il y a aussi les moments d'inattention des bergers qui sont en cause.

Dès le mois d'octobre, après la récolte du maïs, les bergers conduisent le troupeau sur les champs de cases libérés. Au mois de novembre, après la récolte du fonio précoce et de l'arachide des champs proches, ils y conduisent les animaux. Leur contrat se termine le 15 janvier, jour à partir duquel les animaux sont laissés en vaine pâture. Tout paysan n'ayant pas terminé la récolte et le transport de ces produits est donc obligé à partir de cette date de surveiller ses champs des animaux domestiques.

En ce qui concerne les petits ruminants, ils sont attachés la nuit aux piquets dans les concessions et le jour sur les jachères. Ils sont libérés plus tôt que les bovins, juste après la récolte du maïs des champs de case. Ainsi, ceux qui ont des champs proches du village font surveiller leurs parcelles par leurs enfants. Ce sont généralement les femmes qui s'occupent de ce petit bétail.

b) Association agriculture élevage

Associer l'agriculture et l'élevage, c'est faire en sorte que ces deux activités tirent l'une de l'autre un profit réciproque. L'agriculture fournit du fourrage et des aliments de complément (résidus de récoltes, grains de coton, tourteaux d'arachide) aux animaux. Ceux-ci, bien nourris, produisent et se reproduisent mieux. L'élevage, en retour, produit le fumier pour enrichir les sols cultivés et les rendre plus fertiles. Il met, en outre une force supplémentaire à disposition du paysan : les boeufs pour la culture attelée. Le paysan peut mieux travailler ses champs et il produit plus.

Cependant il faut reconnaître que l'association de l'agriculture à l'élevage, bien qu'étant une nécessité, n'est pas seulement un problème d'acquisition de technique. "Il pose plus profondément le problème de la spécificité de certains peuples de l'adaptation de leurs traditions aux exigences de la vie économique moderne"²⁷.

²⁷ Agripromo : "Agriculture - élevage". p. 2.

C'est pour cela que, pensons-nous, dans le village de Bembou, ces deux activités se côtoient sans réellement se mêler et se compléter. Les paysans, bien qu'ayant beaucoup d'animaux, n'utilisent pas suffisamment leurs fumiers. Pour preuve, nous avons la croyance qui veut qu'on laisse l'endroit sur lequel est parqué les bovins pendant une année sans le cultiver. Cela, selon les villageois, pour permettre aux urines de pénétrer dans le sol. Pour eux, les urines sont acides et il faut donc qu'elles s'infiltrent pour cultiver l'endroit. Il y a également le fait qu'ils ne déplacent pas fréquemment le parc. Or, comme le montre le tableau 11 que nous avons établi à la suite de nos enquêtes, le cheptel est assez important.

Tableau 11 : Les différentes espèces élevées et leur utilisation

Espèces	Nombre	Utilisation
Bovins	250	Traction (48) Dot
Asins	6	Traction
Ovins	140	Vente/Consommation
Caprins	200	Vente/Consommation
Volaille	160	Vente/Consommation

Cette faible intégration de l'élevage à l'agriculture a des raisons historiques entre autres. Traditionnellement, les paysans de ce village n'avaient pas besoin des déjections des animaux pour reconstituer ou maintenir la fertilité des sols. La longue jachère suffisait. Ne connaissant pas la roue, comment auraient-ils transporté le fumier sur les champ de brousse ou se trouvaient les hameaux des cultures.

L'accès à la terre étant libre.

La conversion des agriculteurs en éleveurs se heurte aux mentalités conservatrices des villageois. De fait, le gouvernement sénégalais a tenté d'amener les paysans à l'intégration agriculture élevage par le biais du programme agricole de l'ONCAD dans les années 1960. Le souci principal était d'accroître la productivité du travail et du sol. Mais l'expérience a montré que c'est la seule productivité du travail qui a augmenté, pas celle du sol qui passe par le maintien ou l'augmentation de sa fertilité. La culture attelée a permis ici d'étendre les surfaces cultivées au détriment d'une intensification de l'agriculture.

c) Rôle socioculturel des bovins dans le village

A Bembou, le gros bétail (bovins) joue beaucoup plus un rôle social qu'économique. Les vaches servent surtout à la dot dans les mariages coutumiers. Il y a un système de circulation des vaches entre les familles. Pour se marier ici, il faut cinq (5) vaches. Ainsi, dans une famille, quand une jeune fille est mariée, son père garde les vaches qui ont servi de dot pour éventuellement marier un de ses fils ou uns de ses frères. Les vaches circulent donc d'une famille à une autre au sein du village. C'est pourquoi, les jeunes filles sont très considérées à l'intérieur d'une famille. On élève, ici, des vaches pour se marier d'abord et non pour faire autre chose. Il n'est donc pas étonnant que le village, aient une faible tradition d'utilisation du fumier. Tout est question de culture.

d) Rôle économique du bétail

L'élevage de moutons, chèvres et volaille apporte à de nombreuses concessions un revenu faible. Il est surtout le fait des femmes. Les femelles appartiennent, généralement, aux femmes. Mais, si elles mettent bas des mâles, l'obligation leur est faite de les donner à leurs maris.

L'importance de cet élevage se démontre, parce qu'ils représentent une forme d'épargne facilement mobilisable quand on en a besoin, puisque le bétail peut toujours être vendu. Pendant la traite et au retour des placers, le surplus est investi dans le bétail. En cas de mauvaises récoltes, ce qui est fréquent ici, le paysan a recours à son "épargne" et vend un animal, à un moment ou à un autre, pour acheter des céréales.

Des poulets et parfois des ovins et des caprins sont sacrifiés au cours de certaines pratiques rituelles et pour des fêtes (mariages, fêtes musulmanes). Traditionnellement, on donne peu de soin à la volaille et au bétail. Le taux de mortalité élevé est accentué par les attaques des animaux sauvages.

CHAPITRE 3 : LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES A L'AGRICULTURE

3.1. L'ORPAILLAGE

La deuxième activité du village se trouve être l'orpaillage. Il est pratiqué par tous les actifs de Bembou que se soit homme ou femme, dans les terroirs villageois de Massa-Massa, Yendéboula Kondéra et Tenkoto.

Dès le mois de novembre après les récoltes, les villageois se rendent dans les placers pour l'exploitation traditionnelle de l'or.

a) Mode d'exploitation

Les hommes munis de leurs outils ("solis"²⁸, seaux, cordes) se regroupent et forment des équipes de deux à quatre personnes. Chaque groupuscule choisit l'endroit qu'il creuse pour tenter sa chance. C'est le puits. Le travail dure deux à trois jours pour atteindre la couche contenant l'or.

Photo 2 : Exploitation traditionnelle de l'or



²⁸ Petit pic pointu

Pendant ce temps, un groupe de femmes attend. Dès la sortie de l'argile contenant l'or, le partage entre hommes et femmes se fait comme suit : deux seaux d'argile pour chaque homme et un seau pour chaque femme de l'équipe constituée. Ensuite, les femmes partent laver la couche contenant l'or dans les rivières ou dans les puits. Après, si elles trouvent de l'or dans le contenu du seau d'un creuseur, elles le lui donnent. Tout le monde a sa chance et il est interdit de voler la part d'autrui sous peine de sanction de la part des génies protecteurs.

Les puits sont profonds de trois à quatre mètres. Une fois que la couche aurifère est atteinte, on creuse des galeries souterraines de l'ordre de dix à quinze mètres de long.

b) Commercialisation et revenus monétaires

Le soir, des commerçants viennent acheter l'or gagné par chaque groupe, munis de leurs balances. Ce sont surtout des Maliens. Les prix de vente varient selon la qualité de l'or :

- l'or que l'on tire dans de l'argile (Nara) est beaucoup plus recherché, il est acheté par les marchands à 5 000 F le gramme ;
- et l'or extrait des cailloux (filon de Quartz), moins recherché. Il est acheté à 4 500 F le gramme. Il est moins lourd que le "Nara". Il est de couleur plus jaune que celui du "Nara".

Nos enquêtes nous ont permis d'évaluer le revenu moyen des orpailleurs du village à 150 000 F par campagne. Mais en réalité, l'écrasante majorité des revenus est consommée sur place. Les orpailleurs ne reviennent au village qu'avec des sommes dérisoires de 10 000 F à 15 000 F par personne. Tout juste de quoi acheter un sac de riz pour la famille. Car dans les placers, les villageois gaspillent leurs revenus. C'est la bombe.

c) Complémentarité agriculture - orpaillage

Il y a une complémentarité entre ces deux activités. Dans la mesure où l'exploitation traditionnelle et artisanale de l'or se fait en saison sèche considérée ici comme une morte saison agricole. L'orpailage permet d'occuper le paysan durant cette période de l'année et lui permet d'avoir de l'argent qu'il utilise pour acheter des semences, des produits vivriers (riz, maïs, huile d'arachide). Il lui permet aussi de réduire la consommation familiale, pendant cette période, sur la production vivrière agricole.

Malheureusement, là où le bâts blesse, c'est que c'est une activité qui a des conséquences négatives sur les plans agricole, sanitaire et éducatif.

- Sur le plan agricole, on a l'impression que l'écrasante majorité des actifs familiaux (surtout les jeunes) négligent les activités agricoles. Ils prolongent leurs activités dans les placers jusqu'en fin mai. Alors que l'hivernage s'est déjà installé. Les champs ne sont pas nettoyés en temps normale. Cela entraîne beaucoup de retard dans les semis et donc il y a une répercussion sur les rendements agricoles. Constatant ainsi sa faible production surtout céréalière le paysan se précipite pour récoiter et pouvoir ainsi aller dans les placers. C'est un cycle infernal qu'il faut briser à notre sens. Car le paysan dispose de beaucoup d'atouts (terres abondantes et fertiles, pluviométrie suffisante) pour pouvoir se nourrir correctement et avoir assez d'argent avec les cultures de rente.

- Sur le plan sanitaire, les orpailleurs sont mal lotis. Ils vivent dans des conditions d'hygiène détestables. Les enfants sont les plus vulnérables. On y rencontre beaucoup de maladies comme les diarrhées, la rougeole, etc.; Il n'y a pas de dépôts de pharmacie pas plus que d'un infirmier. Cela est intolérable. L'État sénégalais doit faire quelque chose dans ce sens. C'est le minimum.
- Sur le plan éducatif : les jeunes filles payent un lourd tribut à l'orpaillage. Certaines d'entre elles sont sorties des classes pour aller surveiller leurs frères dans les placers à côté de leurs mamans.

3.2. LES ACTIVITÉS EN MARGE DE L'AGRICULTURE

Il est des occupations que l'observateur n'appréhende pas automatiquement, parce qu'elles n'apparaissent pas avec clarté. La cueillette, la chasse, la pêche et l'artisanat font partie de ces occupations. Économiquement, elles se justifient en ce sens qu'elles apportent leur appoint à l'activité principale qui est le travail de la terre.

a) La cueillette

1) L'exploitation traditionnelle du bois

Ici, le bois est essentiellement exploité par les ménages paysans comme bois de chauffe pour leur propre consommation et pour la construction.

Le bois a toujours constitué la source d'énergie fondamentale pour le chauffage et la préparation des repas à Bembou. Le paysan n'abat jamais l'arbre vivant pour avoir du bois, mais il ramasse toujours du bois mort. Donc, il y a une certaine harmonie entre l'homme et la nature dans le village. Le capital forestier n'est pas trop éprouvé.

Le paysan utilise aussi le bois pour confectionner des miradors, des tabourets, des ustensiles.

2) La cueillette de fruits sauvages

Les fruits sauvages gaulés par les paysans, les feuilles entrant dans la préparation des mets, constituent sans doute l'appoint le plus important à l'économie familiale. Nous avons surtout les feuilles de baobab, les pains de singe, les fruits du "douto" du jujubier, du "kabo", du néré et du karité.

3) Récolte du miel

Les ruches apportent au paysan le miel qui est à la fois produit alimentaire et pharmaceutique. C'est un médicament contre la toux. Les ruches deviennent rares dans la nature. L'homme pille les ruches. Les habitants ignorent presque la pratique de l'apiculture. La récolte du miel s'effectue dans les ruches naturelles. Toute récolte de miel est précédée par la destruction d'une partie de la colonie d'abeilles par le feu.

b) La chasse et la pêche

1) La chasse

Le terroir se trouve dans la zone cynégétique de la Falémé. Il a connu traditionnellement une faune particulièrement riche et variée. Nombreuses ont été les personnes nous rapportant des récits de chasse aux buffles (Danfakha signifie tueur de buffles) à la panthère, au phacochère de leurs ancêtres. Il existe toujours dans le terroir des lions, des phacochères, des antilopes, des cobs, des perdrix, des pintades, etc.

Les autorités administratives interdisent aux paysans de chasser sous peine de sanctions sévères. Les mesures juridiques inefficaces n'empêchent pas les villageois de chasser sur leur terroir. La chasse reste largement pratiquée et continue à fournir un appoint alimentaire certain.

Toutes les formes de chasse peuvent être mentionnées : les pièges, la chasse collective et la chasse individuelle. Par exemple, certaines personnes s'adonnent à la capture des perroquets qu'ils vendent à huit cents (800) francs la paire (deux) à Saraya et mille (1 000) francs à Kédougou.

Les villageois estiment que l'interdiction de chasse qui leur est faite par les services des eaux et forêts est injuste. Car, les touristes qui font entrer des millions dans les caisses de l'État sont autorisés à chasser dans leur terroir.

Le plan de développement local de la communauté rurale de Saraya fait remarquer à propos de la chasse dans la zone : "les espèces sont exterminées par les populations malgré les efforts entrepris par le service des Eaux et Forêts qui se trouve d'ailleurs limité, faute de moyen"²⁹.

On ne se demande pas vraiment comment on en est arrivé là. On donnerait davantage de moyens au service des Eaux et Forêts, permettant, par exemple, un contrôle plus strict de la réglementation de la chasse, la faune ne recouvrerait pas pour autant sa santé sans une association de la population dans les prises de décisions. Car cette réglementation continuerait d'être violée par les paysans. Ceux-ci ne chassent pas pour le plaisir, pour eux la chasse est loin d'être un jeu, c'est plutôt une nécessité vitale, car elle constitue une importante source de protéines animales. Ainsi, le vrai responsable de la situation, c'est l'extrême pauvreté de la population. L'amélioration de leur niveau de vie redonnerait à coup sûr une vitalité à la faune locale. Il faut les associer dans les prises de décision et régler le problème de leur dénuement, de leur misère.

2) la pêche

Elle est de type traditionnel ici. Elle se pratique le long des rivières qui drainent le terroir. C'est pendant l'hivernage qu'on capture beaucoup de poissons d'eau douce. Ce qui permet d'enrichir l'alimentation des villageois. Les prises les plus importantes se font en octobre et novembre. Parce que pendant les mois d'août et septembre, il y a trop d'eau ; ce qui rend difficile le maintien des barrages. Toute la production est autoconsommée. Une partie est consommée directement juste après la prise, et une autre partie est séchée et gardée pour être consommée durant la saison sèche.

²⁹ Plan de développement local de la communauté rurale de Saraya, 1994, p. 25.

c) Artisanat

Quels artisans trouve-t-on au village ? Les documents existants ne peuvent malheureusement pas nous donner satisfaction. On retrouve à Bembou les artisans traditionnels suivant :

1) Le forgeron : c'est lui qui fabrique les instruments pour le travail agricole : daba, hache, couteaux et coupe-coupe. C'est lui qui sculpte également les instruments ménagers et les petits tabourets servant de sièges pour les femmes. C'est un travail casté qui nécessite la connaissance de certaines formules incantatoires. Ces formules sont des secrets au sein de la famille de forgeron. C'est la raison pour laquelle le forgeron est respecté un peu et craint.

2) La poterie : ce travail est exécuté par la femme du forgeron qui travaille l'argile pour fabriquer des canaris et d'autres instruments à base d'argile. A l'image de son mari elle récite également des formules incantatoires pour l'exploitation de l'argile.

3) La vannerie : elle joue un rôle très important dans le village. Le plus grand spécialiste de la fabrication des nattes se trouve être le chef de village Mamadou Dansakha. Mais presque tous les vieux du village la pratiquent. Outre les nattes, elle fournit la quasi totalité des instruments servant pour le transport des récoltes (paniers). Elle donne également des secco³⁰ pour la clôture des concessions et à fabriquer des barrages pour la pêche. Les produits utilisés sont les feuilles de rôniers et le bois de bambou.

Cependant, avec l'incursion des produits manufacturés jugés plus pratiques que les articles artisanaux, les artisans du village sont dans l'incertitude face à leur avenir. Les paniers sont, par exemple, de plus en plus remplacés par les bassines en aluminium ou en plastique. Mais la natte a de beaux jours devant elle face aux matelas modernes en égards à la pauvreté des habitants du village. Le métier est en train d'évoluer. Ainsi, un vannier s'adonne aujourd'hui à la confection de mobilier en rotin.

Compte tenu des potentialités en matières premières que recèle le terroir, ces artisans aurait été plus entreprenants si l'État sénégalais leur donnait un soutien financier et logistique.

d) Le commerce dans le village

Le commerce reste ici pour l'essentiel une activité masculine. Les quatre boutiques du village sont de petite envergure et sont toutes gérées par des hommes. Ce monopole s'explique, sans doute, par le fait que le commerce est considéré comme un vecteur d'échanges et de rapports de toutes sortes. Cette société est très phallocratique et conservatrice. En tant que gardien de la société paysanne, l'homme entend filtrer les influences extérieures ? Toujours est-il que le commerce a toujours été pour la population son unique voie d'ouverture avec l'extérieur, après les conquêtes tribales d'autrefois.

On constate que chaque commerce est toujours à l'image de son milieu, surtout de la richesse de ses habitants. A Bembou, il est pratiquement insignifiant et se résume à quelques produits courants (riz, maïs, sucre, savons...). Le commerce est une activité secondaire de ces boutiquiers.

Ces petits commerçants trouvent leur justification dans le village lors des événements à forte capacité de mobilisation humaine : deuil, dot, etc. Pendant les travaux champêtres, les boutiques ne sont ouvertes que lorsque les commerçants descendant des champs.

Est-il intéressant d'avoir à la fois des champs et quelques produits alimentaires à vendre ? C'est la question que nous avons posé aux petits commerçants du village. Économiquement, cette dualité est indispensable. Car, la composition de la clientèle presque entièrement villageoise, ne développe pas un grand courant d'achat. En regard à l'extrême faiblesse des revenus monétaires du paysan. Le commerçant sait qu'il ne peut jamais refuser les crédits, même si les villageois s'acquittent tardivement des dettes. Le petit commerce dans le village procure au commerçant un gain plus social qu'économique.

Les prix pratiqués sont élevés. Voici, le tableau comparatif des prix de quelques produits vendus chez les commerçants et leurs prix à Dakar.

Tableau 12 : Prix comparatifs de certains articles entre Bembou et Dakar

Articles	Prix à Bembou	Prix à Dakar	Différence
Paquet de sucre	550F	450F	100F
Paquet biscuit wehbo	100F	75 F	25 F
Huile végétal	800F	700F	100F
Pétrole	300F	225F	75 F
Corde	200F	100F	100F
Riz	265F	245F	20 F

Ce tableau nous montre les différences de prix entre Dakar et Bembou. On constate les effets de l'éloignement de la localité par rapport à Dakar. Plus on s'éloigne de Dakar, plus le transport devient cher, donc plus les marchandises deviennent coûteuses. Le faible pouvoir d'achat de la population combiné à la cherté des prix ne favorise pas le commerce dans le village. D'où les ruptures fréquentes de stocks et l'introduction de marchandises de fraude à partir de la Guinée, du Mali et même de la Gambie. Les villageois demandent la création par l'État d'un magasin communautaire dans le village pour les soulager un peu de cette situation.

Par ailleurs deux commerçants parmi les quatre jouent un rôle économique plus important par l'achat des produits vivriers et leur vente pendant les moments de soudure.

Après la récolte des céréales, les paysans se tournent vers ces deux commerçants. Ceux-ci représentent une autre forme d'exploitation des paysans, mais également des avantages. Ils sont proches des gens et avancent l'argent quand on en a un besoin urgent, "ils rendent service". Alors, on ne discute pas les bas prix qu'ils proposent. Comment faire ? On ne pense pas que ce même produit nous sera revendu plus cher dans quelques mois. Ça ne fait rien, on a besoin d'argent aujourd'hui, disent-ils. Par exemple, un paysan vend son mil après la récolte aux commerçants à 150 F la mesure appelée "badan" qui fait quatre (4) kilogrammes. Pendant la période de soudure, ce même commerçant revend cette même mesure au paysan à 500 F le "badan". S'il lui donne la mesure en crédit, un "badan" lui rapporte deux à trois "badans". Le paysan étant dans la nécessité pour nourrir sa famille pendant les périodes difficiles de soudure est obligé de s'endetter à des taux usuraires chez les commerçants. Pauvreté oblige !

La conséquence, c'est que le commerçant en grains gagne plus que le paysan producteur. C'est dans ce cycle infernal que se trouve le paysan producteur pauvre du village de Bembou.

CONCLUSION

Il convient de rappeler et de regrouper quelques résultats acquis au terme de cette étude sur l'environnement socioculturel, naturel et économique du village de Bembou.

Le terroir villageois de Bembou dispose de potentialités naturelles intéressantes. Il possède des espèces végétales très variées, de grands pâturages propres à l'élevage ovin, caprin et bovin, des terres suffisantes pour pratiquer l'agriculture. Il se trouve, également, dans une zone climatique favorable. L'abondance des précipitations (800-1 100 mm) constitue un avantage pour le développement. Ce qui peut permettre de constituer d'énormes réserves d'eau, grâce aux méthodes appropriées, pour trois autres mois de la saison sèche.

Comme handicap sur le plan physique, nous avons la fragilité des sols et l'insalubrité du milieu par l'infestation de la mouche tsé-tsé.

Bembou compte 876 habitants. Il est marqué par un faible taux d'exode rural. L'homme étant la principale force de production, le village dispose de beaucoup de bras (324 actifs) pour développer et diversifier sa production agricole.

L'habitat est très concentré. C'est la définition même du village. Car l'habitat très concentré crée plus de solidarité dans l'espace.

La société paysanne de Bembou est très structurée et hiérarchisée, chaque membre y a sa place et son rôle. La solidarité y embrasse tous les aspects de la vie. Le secret de la vie ici, et ce malgré la paupérisation qui s'y abat avec férocité, réside pour l'essentiel dans les traditions communautaires. La prise en charge de la population par elle-même est le fruit de cette tradition communautaire. Traditionnellement, dans le village, les hommes n'agissent jamais individuellement, mais toujours collectivement. C'est une société gérée sur les principes de la gérontocratie.

Cependant, on y note un phénomène de distanciation sociale consécutif à une monétarisation de plus en plus poussée de l'économie traditionnelle. Ainsi, si les jeunes célibataires ne peuvent pas cultiver pour leur propre compte, par contre, les hommes mariés disposent de champs de brousse. Il y a donc une nette tendance au morcellement des exploitations familiales par rapport à l'époque pas si lointaine où, sous la direction du chef de concession, tous les hommes de la famille exploitaient ensemble le même patrimoine foncier.

Cette évolution se manifeste, également, par la faible ardeur au travail des jeunes et leur propension à aller dans les placers où ils peuvent gagner de l'argent pour leur propre compte.

Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs : l'autorité du chef de concession est moins bien tolérée qu'autrefois, le paiement de l'impôt par un seul responsable devient une charge lourde, les disputes des femmes deviennent trop fréquentes, etc.

L'évolution ultime est donc la suppression du champ collectif familial, comme on le note chez l'Imam où chacun des quatre frères a fondé son propre foyer. Il y a donc ici une crise de l'autorité traditionnelle entraînée par l'individualisme économique qui tend à supplanter les anciennes relations de coopération et d'entraide. La stratégie d'autosuffisance alimentaire de la famille élargie en souffre.

Cette société offre donc une dualité qui tire sa subsistance à la fois dans le traditionnel et dans le moderne. Ainsi, si les anciens s'opposent à toute volonté d'émancipation des jeunes d'une part, de l'autre les innovations répondant à leurs aspirations sont intégrées à la société. C'est le cas de l'école, du forage, des matériels agricoles et surtout de la bicyclette. Cette situation a t-elle des conséquences sur le régime foncier traditionnel ?

Le système foncier est encore régi par la coutume. Les terres sont considérées comme une propriété du chef du village descendant du fondateur. Il possède un droit éminent et concède au paysan un droit d'usage accordé à chaque chef d'exploitation, ce dernier accorde à son tour des droits de culture individuelle aux membres mariés de sa famille et les leur garantit tant qu'ils cultivent la parcelle attribuée. Aucun problème foncier grave ne se pose encore. Les réserves suffisent pour que le système se reproduise sans dégradation des sols.

La tenure demeure communautaire pour les champs de brousse. Ces parcelles continuent de faire l'objet d'un simple droit d'usage et doivent en principe retourner au stock commun après la période de jachère. Face à la loi sur le domaine national, la population déploie une stratégie d'appropriation des terres par la plantation d'arbres dans ces champs.

Tandis que les champs permanents (sansan, rizières) font l'objet d'une tenure plus individuelle.

Sur ces terres, on pratique une agriculture itinérante sur brûlis. Les jachères sont longues (entre 24 ans et 32 ans). L'assolement et la rotation sont observés. Les pratiques rituelles aussi. Ces techniques présentées par d'aucun comme archaïques, ont cependant leur logique. Elles permettent ici de conserver les sols et de sécuriser les ménages. L'essentiel des travaux agricoles est manuel, même s'il existe une timide utilisation de la culture attelée. Les femmes sont cantonnées dans les travaux manuels.

Les éléments de la structure agraire sont les champs de case ("sansan"), les champs proches, les champs lointains et les rizières. Seules les femmes cultivent le riz. Les champs lointains sont réservés aux hommes qui disposent généralement de bicyclette.

Sur les champs, on note une concurrence des cultures de rente face aux cultures vivrières. C'est l'une des raisons du déficit vivrier dans le village. On note également une percée du coton face à l'arachide culture de rente traditionnelle du village. Pourtant, le coton n'est pas compétitif par rapport à l'arachide à cause de la main-d'œuvre qu'il exige (donc du travail) et de la faible mécanisation. Sa percée s'explique selon les paysans, par les crédits de semences, d'engrais accordés aux paysans, mais aussi, par son nouveau mode de commercialisation qui inspire plus de confiance aux cultivateurs du village. Il est surtout pratiqué par les paysans endettés ne pouvant pas acquérir engrais et semence pour l'arachide. Les paysans disent que le coton appauvrit leurs sols. On a l'impression que l'on pousse les paysans à cultiver le coton en rendant le capital semencier d'arachide inaccessible aux petits paysans.

Les semis tardifs expliquent en partie la faiblesse des rendements.

L'élevage n'est pas réellement intégré à l'agriculture. On note une faible utilisation du fumier. Mais, il joue un rôle très important sur le plan sociologique et économique. Il fournit les produits de la dot pour les mariages (bovins) et il sert comme moyen de thésaurisation (les petits ruminants).

Pour compenser sa faible production vivrière, la population s'adonne à l'orpaillage dans les terroirs voisins de Massa massa, Sakhadofi, etc. Bien que complémentaire à l'agriculture (pour la période d'activité et les rentrées monétaires), il la concurrence en créant des retards dans le semis et en favorisant la faible ardeur des jeunes dans les travaux champêtres.

A ces différentes activités, s'ajoutent les activités de prélèvement (cueillette, chasse, pêche) qui permettent à la population d'atténuer leur souffrance lors des soudures (juillet, août). C'est pendant cette période que le paysan a le plus besoin d'être bien nourri pour mieux travailler dans les champs.

Nous pensons qu'à l'heure actuelle, l'extension des cultures en saison des pluies et en saison sèche nécessite un matériel approprié et les techniques nouvelles. La petite mécanisation semble incontournable. Il faut un crédit agricole moins contraignant pour les paysans et une politique de soutien à l'agriculture. On doit aussi sensibiliser la population pour qu'elle mette plus d'harmonie dans leur calendrier de travail pour que l'agriculture et l'orpaillage se complètent plus pour ne pas se concurrencer.

En réalité, le problème à régler est celui de la pauvreté de masse. Il faudrait payer les cultures de rente à des prix plus rémunérateurs pour permettre aux paysans du village de s'équiper. On ne peut pas laisser les paysans dans un état d'infériorité par rapport à tous les partenaires nationaux et internationaux, et espérer dans le même temps les voir améliorer leurs rendements, leurs techniques et diversifier leur production. C'est notre cri du cœur et celui des paysans de Bembou. Car l'agriculture ne permet pas ici de vivre, mais plutôt de survivre.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- BAILLY (A), 1992 - Les représentations en géographie, in Encyclopédie de la géographie. pp. 371-383, ss A. Bailly, R. FERRAS, D. PUMAN, Economica 1131 p.
- BASSOT (J.P.), 1966 - Étude géologique du Sénégal oriental de ses confins guinéo-maliens, Dakar, BRGM, 322 pages.
- BENOÎT CATTIN (M) et FAYE (J). 1982 - Exploitation agricole familiale en Afrique soudano-sahélienne, Paris PUF, CILF, Collection techniques vivantes, 94 p.
- CAVERIEVIÈRE (M) et DEBÈNE (M), 1988 - Le droit foncier sénégalais. Monde à devenir berger, 329 p.
- CHAUVEL (A), 1967 - Carte pédologique du Sénégal oriental à l'échelle 1/200 000ème notes explicatives des feuilles de Kédougou et de Kéniaba Kossanto, Centre ORSTOM de Dakar, 155 p.
- DUPRIEZ (H), 1985 - Paysans d'Afrique noire, Paris, Harmattan, 3ème Édition 1985, ENDA, DAKAR, 255 p.
- FOSSARD (F), 1994 - Mise en place d'enseignement modulaire et systémique en matière d'analyse du milieu rural, ENCR, BAMBEY, Édition CERDI, n° 2, 140 p.
- GOUROU (P), 1969 - Les pays tropicaux, Paris, PUF, 5ème édition 271 p.
- LEVABRE (E.M), 1988 - Le désherbage des cultures tropicales, Édition Maisonneuse et Larousse, 127 p.
- LEBEAU (R), 1991 - Les types de structures agraires dans le monde, Édition Masson, 5ème édition, Paris, 184 p.
- LERRICOLLAIS (A), 1972 - Sob. Étude géographique d'un terroir sérer (Sénégal), ORSTOM, Paris, 110 p. Atlas n° 7.
- MEILLASSOUX (C), 1979 - Femmes, greniers, capitaux, Maspero, Paris, 251 p.
- MICHEL (P), 1969 - Les bassins des fleuves Sénégal et Gambie : Étude géographique, Thèse de doctorat d'État, Paris, ORSTOM, Thèse de lettres Strasbourg, 3 tomes, 752 p., 170 figures, 37 tableaux, 91 photos hors taxe.
- PELISSIER (P) 1966 - Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Saint-Yriex, Imprimerie Fabrègue, 940 p.

ROUVEYRAN (J.C.), 1972 - La logique des agricultures de transition. Édition GP Maisonneuve et Larose, Paris, 277 p.

SÈYE (A.G.), 1993 - Synthèse bibliographique sur la région du Sénégal oriental, ORSTOM / UCAD, 26 p.

Ouvrages spécialisés

AGRIPROMO, 1981 - Commercialisation des produits agricoles, n° 32, 24 p. INADES Formation

AGRIPROMO, 1990 - Agriculture - Elevage, n° 69, 24 p. INADES Formation

AGRIPROMO, 1992 - Maîtriser les feux, n° 76, 26 p. INADES Formation

AGRIPROMO, 1994 - A qui appartient la terre au village, n° 86, 26 p. INADES Formation

BALIKICI (A), 1972 - Données historiques sur les malinké de Bantata, in Objets et Mondes, fascicule 4, Tome XII, pp. 347-354.

CAMARA (S), 1973 - L'univers dramatique et imaginaire des relations familiales chez les malinké, in psychopathologie africaine, Volume 9, n° 2, pp. 187-222.

CAMARA (S), 1979 - Les mandenka du Sénégal oriental ou les conquérants maudits, in Objets et Mondes, Tome XII, Fascicule 4, pp. 351-354.

CHAREST (P), 1969 - Changement inter-ethnique et changement socio-économique de Nyémeniké-Séguékho-Diakha, in Cahier du Centre de recherche anthropologique n° 9 et 10, pp. 101-229.

CHAREST (P), 1972 - L'agriculture chez les bassari et chez les malinké : quelques points de comparaison, in Objets et Mondes, Tome XXII, Fascicule 4, pp. 393-398.

CHATAIGNER (A), 1963 - Les populations du cercle de Kédougou, in Bulletin et Mémoire de la société d'Anthropologie de Paris, CRA 19, Fascicule 1-2, pp. 87-111.

CISSOKHO (M) et NGOM (A), 1974 - La sociologie du village de Koughané. Rapport de synthèse, fin de stage 1974, 50 p.

COUTY (Ph) et HALLAIRE (M), 1980 - De la carte aux système. Les études agraires de l'ORSTOM au sud du Sahara (1960-1974), in AMIRA. Note de travail, vol 5, n° 29, 175 p.

DIARRASSOUBA (M), 1972 - Le mariage traditionnel chez les malinké. Colloque sur la civilisation mandingue, Londres, 3 juillet 1972.

DEMONTAL (G), 1985 - Les malinké, in IIème colloque de Kédougou CRA, Dakar, 76 p.

DUJARRIC (P), 1981 - L'architecture traditionnelle au Sénégal Oriental. in Objets et Mondes, Tome 21, n° 4, 141 p.

F.A.O., 1974 - L'agriculture itinérante et conservation des sols en Afrique. in Bulletin pédologique n° 24, Rome, 203 p.

F.A.O., 1996 - Tendance d'évolution des législations agrofoncières en Afrique francophone. Étude législative, Rome 56 p.

GESSAIN (M), 1972 - Les malinké dans les chants des chasseurs bassari. in Objets et Mondes, Tome XII, Fascicule 4, pp. 339-344.

GESSAIN (R), 1963 - Introduction à l'étude du Sénégal oriental (cercle de Kédougou). in Bulletin de la société d'anthropologie de Paris, Tome 5, Fascicule 1-2, pp. 5-85.

GESSAIN (R), 1972 - Carrefour de populations et de méthodes. in Objets et Mondes, Tome XII, Fascicule 4, pp. 339-334.

GUIGNARD (A), 1972 - L'homme et la femme à Kédougou. in Objets et Mondes, Tome XII, Fascicule 4, pp. 415-418.

LETICHE Fanny et VIEL Fanny, novembre 1995 - Constructions territoriales au Sénégal peuplement, appropriation et représentation : Exemple villageois dans la région de Kédougou. Mémoire de maîtrise de géographique. UFR ORSTOM, 381 p.

LESTRANGE (M.T), 1972 -Tendance démographique des différentes ethnies de la région de Kédougou. in Objets et Mondes, Tome XII, Fascicule 4, pp. 389-392.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 1994 - Plan de développement local de la communauté rurale de Saraya, SER, 75 p.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 1988 - Plan de développement local de la communauté rurale de Keur Maba Diakhou, SER, 111 p.

NKALOULOU (B), 1982 - Pratiques paysannes et pratiques de développement rural au Congo depuis l'indépendance : le cas de l'arrière pays brazzavillois (Pool). Université de Paris Sorbonne, UER, Géographie, 430 p., 40 photos hors taxe.

SAUTTER (J) et PELISSIER (P), 1964 - Pour un Atlas des structures agraires africaines structure type d'une étude de terroir. in L'homme IV, n° 1, pp. 56-72.

SAUTTER (J) et PELISSIER (P), 1970 - Bilan et perspective d'une recherche sur les terroirs africains et malgache (1962-1969). Une étude rurale, n° 37-39, pp. 7-45.

SMITH (P), 1965 - Les Diakhanké, histoire d'une dispersion. pp. 231 à 262. Notes sur l'organisation sociales des diakhanké. pp. 263-362. in Cahier du CRA, n° 4, Tome 8, Série 1965.

TANDIA (M), 1995 - Perception et gestion durable des paysages de versant en pays bassari sénégalais. Mémoire de maîtrise, Université de Saint-Louis, 226 p.

Cours, lois et décrets

BA (Ch), 1996 - Stratégies traditionnelles et modernes d'utilisation de l'espace rural en Afrique tropicale. Année universitaire 1995-1996.

RICHARD (J.F), 1989 - L'Afrique occidentale. Année universitaire 1988-1989.

Loi n° 64-46 du 17-06-64 relative au domaine national. Journal officiel de la République du Sénégal, n° 3692 du 1^{er}/07/64.p.905.

Loi n° 72-25 du 19-04-92 relative aux communautés rurales. Journal officiel de la République du Sénégal, p. 252-253.

Références cartographiques

L'Atlas jeune Afrique, Atlas National du Sénégal, 1983 - 1/800.000 .

Photos aériennes juin 1983, Mission OMVG. Échelle 1/250.000 .

LISTE DES SIGLES

ABP :	Association de base de producteur
AMIRA :	Groupe de recherches pour l'amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain
BRGM :	Bureau de recherche géologique et minière
CERP :	Centre d'expansion rurale polyvalent
CRA :	Centre de recherches anthropologiques
ENEA :	Ecole nationale d'économie appliquée
GIE :	Groupement d'intérêt économique
IFAN :	Institut fondamental d'Afrique noire
JORS :	Journal officiel de la République du Sénégal
OMVG :	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
ONG :	Organisation non gouvernementale
ONCAD :	Office national de coopération et d'assistance au développement
ORSTOM :	Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération.
SER :	Service d'expansion rurale
SODEFITEX :	Société de développement des fibres textiles.
SONAGRAINE :	Société nationale des graines oléagineuses

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	La population de Bembou de 1993-1995	12
Tableau 2:	La scolarisation à Bembou de 1993-1997	26
Tableau 3:	La pluviométrie de la zone de Saraya de 1989-1993	37
Tableau 4:	Équipements et matériels agricoles dans le village	47
Tableau 5:	Un exemple d'agriculture cyclique	53
Tableau 6:	Superficies cultivées, productions et rendements des céréales	60
Tableau 7:	Superficies cultivées, production et rendement en arachide	62
Tableau 8:	Superficies cultivées, production et rendements en coton	65
Tableau 9:	Les crédits à long terme de la SODEFITEX	66
Tableau 10:	Les crédits à court terme	66
Tableau 11:	Les différentes espèces élevées et leur utilisation	69
Tableau 12:	Prix comparatifs de certains articles entre Bembou et Dakar	76

LISTE DES SCHÉMAS

Schéma 1 :	Schéma du village de Bembou	14
Schéma 2 :	Schéma de la concession du chef de village	15
Schéma 3 :	Toposéquence à Bembou	39

LISTE DES CARTES

Carte 1 :	Carte de situation du village de Bembou	7
Carte 2 :	Carte des zones socioculturelles de Bembou	30
Carte 3 :	Carte des sols du terroir villageois de Bembou	35
Carte 4 :	Carte des cours d'eau du terroir de Bembou	41
Carte 5 :	Organisation du terroir villageois de Bembou	50

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Marché arachidier à Bembou	63
Photo 2 : Exploitation traditionnelle de l'or	71

TABLE DES MATIÈRES

PROBLÉMATIQUE	4
INTRODUCTION	6
PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION DU CADRE DE L'ÉTUDE	8
CHAPITRE 1 : CONTENU HISTORIQUE, DÉMOGRAPHIQUE ET HABITAT	9
1.1. LE VILLAGE DE BEMBOU	9
1.1.1. Situation et site du village	
1.1.1.1. Site	
1.1.1.2. Situation géographique	
1.1.2. Historique du village	
1.2. ASPECTS HUMAINS : CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE	11
1.2.1. La structure de la population	
1.2.1.1. Composition ethnique et religieuse	
1.2.1.2. Répartition de la population par âge : extrême jeunesse de la population	
1.2.1.3. Répartition par sexe : un sex-ratio favorable aux femmes	
1.2.2. Les mouvements migratoires	
1.3. L'HABITAT	12
1.3.1. Morphologie du village	
1.3.2. L'aspect des concessions	
1.3.3. Description des cases	
1.3.4. Un mobilier sommaire à l'intérieur des cases	
1.3.5. Les accessoires	
CHAPITRE 2 : ORGANISATION VILLAGEOISE ET ÉTUDE SOCIOLOGIQUE	17
2.1. LES STRUCTURES SOCIALES ET LES STRUCTURES SOCIO-POLITIQUES	17
2.1.1. Les structures sociales	
2.1.1.1. la famille	
2.1.1.2. La parenté au village et le mariage	
2.1.1.3. Les enfants	
2.1.1.4. Relation entre les membres de la famille	
2.1.1.5. Transmission des biens et échanges	
2.1.2. Les structures sociopolitiques	
2.1.2.1. L'autorité dans le village	
2.1.2.3. Les autres décisions	
2.1.2.4. Les autres groupements	
2.1.2.5. Une société très hiérarchisée	
2.2. LES STRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES	23
2.2.1. La division sociale du travail	
2.2.2. Les fonctions sociales des équipements collectifs	
2.3. LES STRUCTURES SOCIO-ÉDUCATIVES ET CULTURELLES	25
2.3.1. L'offre éducative	
2.3.1.1. L'offre éducative à destination des jeunes	
2.3.1.2. L'offre éducative à destination des adultes	
2.3.2. Les manifestations collectives et culturelles	
2.3.3. Les représentations collectives	
2.3.3.1. La perception du temps	
2.3.3.2. La perception de l'espace	
2.3.3.3. Les modèles sociaux	
2.3.3.4. Attitudes face aux nouvelles modes vestimentaires	

CHAPITRE 3 : LES FONDEMENTS DE L'ACTIVITÉ PAYSANNE A BEMBOU : LES CONDITIONS NATURELLES	33
3.1. STRUCTURE GÉOLOGIQUE ET RELIEF	33
3.1.1. La structure	
3.1.2. Le relief	
3.2. LES TYPES DE SOLS	33
3.2.1. Les sols gravillonnaires	
3.2.2. Les sols sablo-argileux	
3.2.3. Les sols sableux à sablo-argileux colluvio-alluvial	
3.3. LA PLUVIOMÉTRIE	37
3.4. LA VÉGÉTATION ET LA FAUNE	38
3.4.1. La végétation	
3.4.2. La faune	
3.5. HYDROLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE	40
3.5.1. Hydrologie	
3.5.2. Hydrogéologie	
DEUXIÈME PARTIE : GESTION DU TERROIR	42
CHAPITRE 1 : SYSTÈME FONCIER, ORGANISATION SOCIALE ET INSTRUMENTS DE TRAVAIL : BASE DE LA MISE EN VALEUR DU TERROIR	43
1.1. LE SYSTÈME FONCIER	43
1.1.1. Rapport juridique de l'homme et de la nature	
1.2. ORGANISATION SOCIALE DU TRAVAIL	45
1.3. LES OUTILS AGRICOLES	46
CHAPITRE 2 : FORMATION DU PAYSAGE AGRAIRE ET SYSTÈME DE PRODUCTION	49
2.1. FORMATION DU PAYSAGE AGRAIRE	49
2.1.1. Description des composantes	
2.1.2. Logique et explication de la structure agraire	
2.2. LES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE	52
2.2.1. La mobilité des champs	
2.2.1.1. La pratique de l'agriculture cyclique	
2.2.1.2. La logique paysanne du système	
2.2.2. Choix de la parcelle	
2.2.3. Défrichement et système agronomique	
2.2.4. Système de production	
2.2.4.1. Les systèmes de cultures	
2.2.4.2. Système d'élevage	
CHAPITRE 3 : LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'AGRICULTURE	71
3.1. L'ORPAILLAGE	71
3.2. LES ACTIVITÉS EN MARGE DE L'AGRICULTURE	73
CONCLUSION	77
BIBLIOGRAPHIE	80
LISTE DES SIGLES	84
LISTE DES TABLEAUX	85
LISTE DES SCHÉMAS	86
LISTE DES CARTES	87
LISTE DES PHOTOS	88
TABLE DES MATIÈRES	89